



Programme d'Aménagement Côtier
du Rif central (PAC-Maroc)

Activité thématique „Sensibilisation et participation“ Rapport final



Note

Le présent rapport a été rédigé par M. Houssine NIBANI, consultant national chargé de l'activité „Sensibilisation & participation“ du PAC du Rif central, avec l'appui de M. Gunter ENGLISCH, expert international recruté par le CAR/PAP.

La rédaction du rapport a été coordonnée par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement / Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (SEEE/DSPR) et le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du PNUE.

Sommaire

Liste des figures	i
Liste des tableaux	i
Liste des acronymes	ii
Introduction	1
1. Informations de base par rapport à l'activité „Sensibilisation et participation“	1
1.1 Objectifs de l'activité.....	1
1.2 Approche conceptuelle appliquée.....	1
2. Les activités réalisées dans la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009	4
Sous-composante 1: Elaboration des spécifications techniques.....	4
Sous-composante 2: Analyse des parties prenantes.....	4
Sous-composante 3: Activités au niveau local et régional.....	5
Sous-composante 4: Activités au niveau de projet et national.....	8
Sous-composante 5: Production du matériel de support et relations avec les médias.....	10
3. Evaluation des résultats et recommandations	11
3.1 Evaluation des résultats.....	11
3.2 Recommandations pour la phase après PAC.....	13
Annexes	15

Liste des figures

Figure 1: Organisation du cycle de l'approche participative.....	2
--	---

Liste des tableaux

Tableau 1: Composantes de l'approche participative en fonction des objectifs poursuivis lors de chaque phase.....	3
---	---

Liste des acronymes

ABHL	Agence du Bassin Hydraulique Loukkos
ADEM	Association pour le Développement dans l'Environnement Montagneux
ADL	Association de Développement Local
ADPN	Agence de Développement des Provinces du Nord
ADSP	Analyse de Durabilité Systémique et Prospective
AFOM	Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
AGIR	Association de Gestion Intégrée de Ressources
AMOEBa	Advanced Multiple Organized Experimental Basin
AMP	Aire Marine Protégée
AP	Action Pilote
ARDTR	Association Rif pour le Développement du Tourisme Rural
ARIH	Associations Régionales de l'Industrie Hôtelière
AZIR	Association AZIR pour l'environnement
CAR/ASP	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées
CAR/PB	Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu
CAR/PAP	Centre d'Activités Régionales/Programme d'Actions Prioritaires
CAR/PP	Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre
CDF	Centre de Développement Forestier
CE	Commission européenne
CGI	Compagnie Générale Immobilière
CL	Comité Local
CN	Coordination Nationale
CP	Comité de Pilotage
CRI	Centre Régional d'Investissement
DD	Développement Durable
DE	Département de l'Environnement
DEPP	Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance
DET	Agence Urbaine Tétouan
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DPA	Direction Provinciale d'Agriculture
DPCC	Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
DREF-NE/SEAFBN	Division de Recherches et d'Expérimentations Forestières
DRPE	Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau
DSPR	Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques
DST	Diagnostic Stratégique Territorial
ECAT	Evaluation de la Capacité d'Accueil Touristique
FNIH	Fédération Nationale de l'Industrie Hotélière
Fondation IPADE	Fondation de Institut de Promotion et l'Appui au Développement
GEFRIF	Gestion participative des écosystèmes forestiers du Rif
GEODE	Groupes des Etudes Ornithologiques et de Défense de l'Environnement au Rif Centrale
GIZC	Gestion intégrée des Zones Côtières
GLM	Renforcement de la Gouvernance Locale au Maroc
GRH	Gestion des Ressources Humaines
HCEFLCD	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

HCP	Haut Commissariat au Plan
IDH	Indice de Développement Humain
INAU	Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
INRH	Institut National de Recherche Halieutique
INSAP	Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine
IRHUAE	Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace
ITPR	Institut de Technologie de Pêche
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ONEP	Office National de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Opération pilote
PA	Plan d'Action
PAC	Programme d'Aménagement Côtier
PAGER	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales
PAIDAR-MED	Plan d'Aménagement Intégré pour le Développement et l'Aménagement de la Région Méditerranéenne Marocaine
PAM	Plan d'Action pour la Méditerranée
PDA	Points de Débarquement Aménagés
PEIR	Pressions – Etat – Impacts – Réponses
PNABV	Plan National d'Aménagement des Bassins Versants
PNAL	Programme National de d'Assainissement Liquide
PNDM	Programme National des Déchets Ménagers
PNAH	Parc National d'Al Hoceima
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RODPAL	Réseau des O.N.G. de Développement du Parc National d'Al-Hoceima
RSSL	Réseau de Surveillance de la Salubrité du Littoral
SDAULMC	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Central
SEEE	Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement chargé de l'Eau et de l'Environnement
SIBE	Site d'Intérêt Biologique et Ecologique.
SIG	Système d'Information Géographique
SMAP	Short- and Medium-term Action Plan
SMIT	Société Marocaine d'Ingénierie Touristique
SNRTM	Société Nationale de Radio et Télévision Marocaine
STEP	Station d'Épuration
SWOT	Strenghts, Weaknesses, Opportunities, Threats
TAAM	Taux d'accroissement moyen annuel de la population
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WWF	World Wilde Fund
ZMPNAH	Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima

Introduction

Le présent document résume le contenu des trois rapports d'avancement de l'activité „Sensibilisation et participation“ du projet PAC Rif Central (Maroc) pour la période janvier 2008 à juin 2010 notamment:

- les activités réalisées, leurs résultats et les bénéfices directement tirés;
- les méthodologies, outils et procédures utilisés;
- les problèmes rencontrés et les corrections entreprises.

Outre cela, le rapport présente une première évaluation des résultats et de l'impact de l'activité, y compris l'identification des bénéfices directs et indirects ainsi que l'effet d'entraînement du projet aux approches participatives dans la zone du PAC.

1. Informations de base par rapport à l'activité „Sensibilisation et participation“

1.1 Objectifs de l'activité

L'activité „Sensibilisation et participation“ du PAC a eu deux fonctions:

- sensibiliser les acteurs locaux concernés aux valeurs patrimoniales (naturelles et culturelles) et aux richesses socio-économiques de la zone du PAC ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur les ressources côtières et aux initiatives de développement local qui nécessitent des pratiques et des modes de production nouveaux;
- mettre en place un programme participatif concernant les activités du projet et impliquant le public, les associations, les groupes professionnels, la communauté scientifique, les médias, et autres groupes (selon l'analyse des parties prenantes exécutée).

1.2 Approche conceptuelle appliquée

La participation garantit des initiatives et des apports „de bas en haut“, en compensant ainsi le caractère prévalant „de haut en bas“ de la gestion intégrée du littoral et d'un grand nombre d'actions d'environnement/développement. Autrement dit, cela garantit l'influence des groupes d'intérêt et le contrôle partagé des actions correctives ou de gestion intégrée. Une telle approche au sein des projets du PAC est à sécuriser par le biais d'un programme participatif, en tant qu'activité „fonctionnelle“ du projet. En principe, le programme implique en premier lieu le public et ses représentants et élus, les autorités administratives et les différents services extérieurs, ainsi que les ONG, les groupes privés intéressés, la communauté scientifique et les médias, à travers un programme unique ou un ensemble de sous-programmes.

L'approche participative est fondée sur l'établissement d'un dialogue permanent entre populations et agents techniques, sur le respect mutuel et le principe de partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local. A ce titre, elle doit être considérée comme une méthodologie privilégiée d'intervention en milieu côtier, qui permet la prise en charge progressive et concertée des actions de développement au niveau du territoire.

L'approche participative comporte une série d'étapes: identification/connaissance du milieu; sensibilisation/prise de conscience par les populations des enjeux environnementaux et des possibilités d'agir sur le milieu; identification des problèmes et recherche de solutions; organisation de la prise en charge et programmation des actions à entreprendre; formation thématique et vulgarisation; évaluation périodique des actions en cours par les populations et suivi-évaluation du programme et de l'ensemble de la démarche, débouchant sur une prise en charge progressive des actions de développement au niveau du

territoire par les populations et une appropriation du processus par l'ensemble des intervenants – population, agents techniques, autres (figure 1).

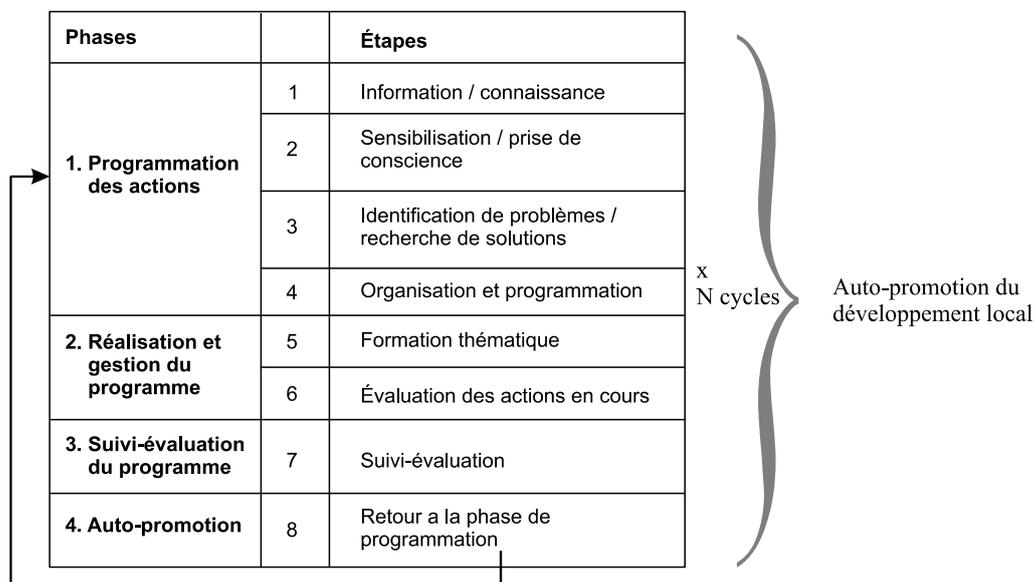


Figure 1: Organisation du cycle de l'approche participative

Ces étapes sont plus ou moins développées selon le contexte du pays et de la région. Certaines d'entre elles, par exemple la formation, peuvent s'avérer moins nécessaires ou moins importantes, selon le type d'action identifié ou la maîtrise réelle de sa réalisation par les populations. Toutefois, il importe de ne jamais négliger l'une de ces étapes et de ne pas en supprimer *à priori*.

La première phase de programmation des actions à entreprendre est capitale pour l'instauration d'un climat de confiance et de partenariat entre les autochtones et les services techniques.

La deuxième phase de réalisation et de gestion du programme concrétise l'engagement effectif et la volonté d'agir ensemble pour la restauration et le développement des ressources naturelles sur une base durable par la mise en œuvre et la gestion/évaluation des actions en cours de réalisation.

La troisième phase de suivi-évaluation du processus permet, quant à elle, grâce à un suivi-évaluation périodique des résultats acquis, de corriger ou d'améliorer les actions menées et d'évaluer la participation réelle et l'engagement effectif des différents partenaires. Elle permet également de procéder à une évaluation globale en fin de phase et de valider l'ensemble des processus afin d'étendre par la suite le champ d'action à d'autres interventions identifiées ou à identifier.

Une quatrième phase d'auto-promotion et auto-développement local peut être ajoutée aux trois phases déjà définies. Cette quatrième phase – caractérisée par un certain nombre de retours aux différentes étapes de diagnostic, de programmation et de réalisation de programmes d'actions – s'avère particulièrement intéressante pour traduire l'idée de cycle de l'approche participative et de processus permettant la mise en place d'une dynamique d'auto-développement du territoire. L'objectif final recherché est en effet de créer les conditions d'une auto-promotion des actions de développement au niveau local ou au niveau territoire.

Le déroulement de ces différentes phases/étapes s'appuie sur un ensemble d'outils de diagnostic, comme la MARP (Méthode accélérée de recherche participative), ainsi que sur la mise en œuvre d'une série d'outils et méthodes de communication qui permettent précisément d'instaurer le dialogue et de susciter l'engagement des populations (tableau 1).

Tableau 1: Composantes de l'approche participative en fonction des objectifs poursuivis lors de chaque phase

Phases	Composantes	Objectifs	Résultats
1. Programmation des actions au niveau du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des partenaires ▪ Connaissance du milieu et des situations ▪ Echanges d'informations ▪ Analyse – diagnostic ▪ Définition d'une situation de référence ▪ Sensibilisation / prise de conscience ▪ Identification des problèmes ▪ Recherche des solutions / valorisation du savoir-faire local ▪ Instauration d'un partenariat 	Programmation des actions à la base par les populations	Volonté d'agir des différents partenaires et définition des responsabilités
2. Réalisation et gestion du programme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de la prise en charge des actions programmées ▪ Recherche – amélioration par formation thématique et auto-évaluation des actions en cours 	Réalisation / conduite des actions – gestion des programmes	Engagement et prise de décision concertée
3. Suivi-évaluation du processus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire 	Suivi-évaluation concerté des actions en cours avec tous les intervenants	Rigueur / conformité à la situation de référence
4. Auto-promotion et auto-développement local	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour à la phase de programmation et aux différentes étapes, y compris sensibilisation si nécessaire ▪ Programmation et réalisation / évaluation d'actions de développement nouvelles 	Acquisition progressive et maîtrise des outils pour un auto-développement local	Solidarité et continuité de l'engagement de l'ensemble des partenaires

2. Les activités réalisées dans la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009

Sous-composante 1: Elaboration des spécifications techniques

Activité	Echéances planifiées	Echéances réalisées
1.1 Atelier de planification	5 mars 2008	5 mars 2008
1.2 Ebauche du document	17 mars 2008	17 mars 2008
1.3 Echanges et commentaires	24 mars 2008	24 mars 2008
1.4 Production de la version finale	31 mars 2008	31 mars 2008
1.5 Présentation à l'atelier de lancement	28 avril 2008	29 avril 2008

Résultats et bénéfices directement tirés:

- Production du document „Spécifications techniques“;
- Mise en place de l'équipe de travail;
- Visite de terrain en équipe.

Méthodologies, outils, procédures utilisés:

- Atelier de planification et échanges par e-mail.

Problèmes rencontrés et corrections entreprises:

- Démarrage difficile du projet dû à des problèmes de communication entre les consultants sur la répartition de tâches entre le niveau national et le niveau local/régional – une discussion profonde a débouché sur un accord par rapport à la répartition des tâches (documenté dans les „Spécifications techniques“);
- Problème entre les membres de l'Association AZIR initialement contractée pour le projet, dès le début du projet. Résiliation écrite et légalisée par le président de AZIR pour un nouveau contrat pour l'Association AGIR comme solution du problème.

Sous-composante 2: Analyse des parties prenantes

Activité	Echéances planifiées	Echéances réalisées
2.1 Préparation de la structure et des instructions pour l'analyse des parties prenantes	19 mars 2008	19 mars 2008
2.2 Exécution de l'analyse des parties prenantes au niveau local et régional	30 avril 2008	30 septembre 2008
2.3 Définition des modalités de communication et production d'un plan de communication pour le niveau local et régional	15 mai 2008	30 avril 2009
2.4 Suivi de l'analyse de parties prenantes et du plan de communication	Périodiquement	31 décembre 2009

Résultats et bénéfices directement tirés:

- Document contenant les instructions pour la réalisation de l'analyse des parties prenantes;
- Contribution au bilan diagnostic préliminaire par une analyse des parties prenantes préliminaire;
- Collecte des données sur les parties prenantes;

- Fichier de l'analyse des parties prenantes au niveau local et régional mis à jour régulièrement;
- Plans de communication réalisés, spécifiques aux différentes parties prenantes et adaptés aux différentes étapes du processus de communication au sein de l'approche participative, développés sous un format standard avec les éléments suivants: participants au plan de communication, département représenté, événements et lieu de la communication, dates de communication et résultats. Chaque plan comporte la fréquence des rencontres et le lieu.

Méthodologies, outils, procédures utilisés:

- Analyse des parties prenantes selon la structure recommandée par la Commission Européenne;
- Ateliers et rencontres directs, appels téléphoniques, e-mails.

Problèmes rencontrés et corrections entreprises:

- Le grand nombre d'acteurs a résulté d'une collecte des données plus étendue qu'initialement prévue;
- L'aspect transversal de l'activité „Sensibilisation et participation“ et le chevauchement des disciplines du PAC dans le sens transversal et parfois vertical a nécessité un investissement de temps plus large que prévu pour la définition et l'instauration des modalités de communication;
- Le très grand nombre d'ONG; quelques 420 ONG rien qu'à Al Hoceima, selon le Ministère de l'Intérieur, a rendu le travail de choix très difficile.

Correction entreprise: L'adoption des critères en terme de profil thématique environnemental, socioculturelle et de développement a permis un meilleur choix et une bonne représentativité de la société civile.

Sous-composante 3: Activités au niveau local et régional

Activité	Echéances planifiées	Echéances réalisées
3.1 Identification des problèmes de chaque commune	15 avril 2008	30 novembre 2008
3.2 Elaboration des fiches de contact	15 avril 2008	30 novembre 2008
3.3 Mise en œuvre des premiers contacts avec les différents acteurs (autorités locales, agences, délégations, associations, conseil régional, etc.) au niveau local et régional	30 avril 2008	30 avril 2008
3.4 Evaluation des besoins, des intérêts et des offres exprimés par les différents acteurs	15 mai 2008	30 novembre 2008
3.5 Rapport de synthèse sur les résultats de la prise de contacts („Diagnostic participatif“)	31 mai 2008	30 novembre 2008
3.6 Discussion de conséquences résultantes du rapport diagnostic pour les différentes activités du projet au niveau national	15 juin 2008	5-7 janvier 2009
3.7 Programmation des actions pilotes au niveau local	30 juin 2008	31 janvier 2009
3.8 Réalisation des formations participatives	30 mai 2009	5-7 janvier 2009
3.9 Réalisation des actions pilotes au niveau local	30 septembre 2009	31 décembre 2009
3.10 Production des rapports d'avancement	30 juin 2008 30 septembre 2008 31 mars 2009 30 septembre 2009	30 juin 2008 30 novembre 2008 30 avril 2009 30 octobre 2009
3.11 Production de la première proposition du rapport final de l'activité	31 octobre 2009	31 décembre 2009
Production de la deuxième version du rapport final l'activité	30 Mai 2010	01 Juin 2010

Résultats et bénéfices directement tirés:

- Les problèmes de la majeure partie des communes ont été identifiés et enregistrés dans une base de données „Analyse des parties prenantes“;
- Une fiche de contact a été réalisée et comprend l'adresse postale; téléphone, fax, e-mail et nom du responsable;
- Des contacts directs avec les différents acteurs ont été effectués au niveau local et régional, selon les résultats de l'analyse des parties prenantes (annexe 1) et du plan de communication;
- Une évaluation des besoins, des intérêts et des offres exprimés par les différents acteurs a été complétée et enregistrée dans la base de données des parties prenantes citées plus haut;
- Un rapport de synthèse sur les résultats de la prise de contacts (Diagnostic participatif) (annexe 2) a été élaboré. Ces résultats du diagnostic participatif ont été divulgués par le chef du projet. Il y a eu un bon feed-back du consultant international du PAM qui l'a considéré comme une feuille de route pour y dégager les indicateurs clés de la GIZC;
- La contribution de l'activité „Sensibilisation et participation“ aux ateliers de Mdiq, 5-7 janvier 2009 (voir rapport donné en annexe 7) a été réalisée pour promouvoir l'application d'une approche participative au sein du PAC, à travers l'organisation d'un atelier de formation au profit de cadres et élus locaux appelés à jouer le rôle de „facilitateurs“ auprès des acteurs concernés. Ces facilitateurs formés ont soutenu les activités du projet;
- Deux opérations ou actions pilotes (GIZC) ont été choisies lors d'un atelier participatif (voir annexe 8 et annexe 9): OP Jebha (Province: Chefchaouen) et OP Souani (Province: Al Hoceima);
- Une feuille de route (annexe 10) pour la réalisation des étapes initiales des opérations pilotes a été élaborée par le chef de projet en étroite coopération avec toutes les autres activités et en particulier l'activité „Sensibilisation et participation“;
- Les deux opérations pilotes ont été réalisées en étroite collaboration avec les autres activités du PAC.

Méthodologies, outils, procédures utilisés:

- Ateliers de prise de contact effectués dans le cadre du projet; ateliers réalisés en dehors du cadre du projet par la wilaya; les activités similaires ayant lieu à Al-Hoceima coïncidant avec le sujet du PAC;
- Plan de communication selon la structure recommandée par la Commission Européenne;
- Ateliers et rencontres directs, appels téléphoniques, e-mails.

Problèmes rencontrés et corrections entreprises:

- Au niveau de la zone de l'opération pilote de Jebha

Pour palier aux problèmes issus de l'hégémonie de l'opération pilote de Souani sur celle de Jebha, une attention particulière a été dirigée envers celle-ci, telle que:

- Un atelier a été organisé à Jebha les 16 et 17 mai 2009 pour préparer l'opération pilote de Jebha (voir rapport de l'atelier sur l'opération pilote de Jebha en annexe 5);
- Le contact avec le Président de la commune de Jebha s'est effectué pour la première fois lors de l'atelier organisé par l'équipe nationale du PAC du 18 au 20 juin 2009 à Jebha;
- Une visite à Jebha pour finaliser la démarche participative a été effectuée le 24 octobre 2009.

- Au niveau de la zone de l'opération pilote de Souani

L'opération pilote a suscité divers intérêts et attentes variant de l'aspect économique et de l'aspect socioculturel (le site de Mazemma) à l'aspect écologique (fragilité du site du point de vue écologique). La démarche participative a été pratiquée de manière implicite, en proposant dans les différentes réunions des solutions adaptées et adéquates à chaque situation du conflit (voir rapport en annexe 6).

En plus du comité PAC constitué pour le suivi local de l'AP de Souani, un autre groupe d'intérêt, qui se fait appeler „Comité Souani“, a vu le jour et il comprend de nouvelles parties prenantes, constituées par trois syndicats et trois partis politiques connectés à un nouveau groupe d'ONG. Il est

à rappeler ici que cette situation découle du très grand nombre d'ONG à Al Hoceïma (quelques 420 ONG) qui a rendu l'analyse de ces nouvelles parties prenantes assez compliquée à ce stade avancé du projet.

La multiplicité des parties prenantes a fait émerger des intérêts et attentes parfois déphasés voire divergents entre les différents „comités“ que l'on a pu résumer comme suit:

- Le Plan de communication relatif à l'opération pilote a pu réduire le déphasage des actions de la Wilaya et celles issues du PAC Maroc.
- Le processus d'implication s'est rapidement accéléré lors de l'Atelier sur la stratégie du tourisme durable (Al Hoceïma, les 7 et 8 avril 2009) où une délégation des consultants du PAC ont rendu visite à M. le Wali pour lui expliquer les projets PAC-Maroc et „Destinations¹„. Un rapport avec des recommandations a été envoyé par la suite à M. le wali (annexe 10).
- Les difficultés issues de ce cas d'étude ont provoqué beaucoup de protestations et de confrontations, malgré la création des groupes thématiques au niveau du projet „Destinations“.
- Il s'ensuit toute une série de défis qui ont dépassé les compétences de l'administration locale, spécialement la commune dont le président nouvellement élu manquait d'expérience pour connaître ses propres pouvoirs mais aussi pour gérer des conflits de cette taille.

Malgré les divergences des opinions des uns et des autres, le processus crée est en lui-même un résultat positif, si l'on considère les éléments suivants:

- L'adhésion au processus déjà entamé durant les séries de réunions locales et nationales déjà établi pendant le projet PAC Maroc.
- Le processus crée par la démarche participative a fait adhérer activement l'Agence Urbaine, la Commune de Ajdir et la Wilaya, en produisant un projet de convention et en le proposant au comité de suivi et à AGIR, ce qui constituait une avancée inédite de la part de la Wilaya (voir annexe 10), même si le comité de Souani n'a pas adhéré à la signature de cette convention.
- Un autre facteur majeur dans cette problématique est l'implication forte du président de la commune, alors qu'elle était timide au départ du diagnostic participatif.
- Les modifications effectuées au niveau du projet de Souani, notamment grâce aux orientations du projet PAC Maroc, lui ont permis d'obtenir un avis favorable vis-à-vis de l'étude d'impact initialement rejetée.

Correction entreprise:

- Le consultant national a essayé de remédier à cette situation tout d'abord en faisant une réunion non officielle avec le président de la commune de Ait Youssef Ou Ali, en présence de l'ex-président sortant, pour l'informer du projet PAC et de l'expérience qu'a acquise l'ex-président de Ait Youssef Ou Ali.
- Ce dernier a aussi témoigné de l'importance que Souani soit prise comme opération pilote en montrant que AGIR était prête à continuer son accompagnement qu'elle avait déjà entamé auparavant auprès de la commune. Ainsi un exemplaire de la démarche participative a été remis au nouveau président de la commune de Ait Youssef Ou Ali, en essayant de lui montrer son rôle principal dans chaque groupe thématique, ainsi que son pouvoir organisationnel et décisionnel.
- D'autre part, quelques visites de terrain, ateliers de sensibilisation dans le cadre du projet „Destinations“, rencontres avec M. le Wali et remise des recommandations d'aménagement pour la durabilité de la région (avril 2009) par une délégation formée par des membres de la coordination nationale et les consultants du PAC, ont largement contribué à la réduction des conflits.
- Comme résultat direct de l'opération pilote et du projet PAC-Maroc, la mise à niveau du mouvement associatif qui a été réalisée.

¹ Le projet „Destinations“ concerne le développement du tourisme durable dans trois régions côtières sélectionnées dans trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et implique l'organisation des ateliers de formation et de présentation des méthodes et des outils de gestion en matière du tourisme durable. Dans le cadre du projet cité en objet, deux ateliers sur la méthode des scénarios alternatifs et sur les outils de gestion environnementale des structures hôtelières ont été organisés les 21, 22 et 23 octobre 2008 à M'Diq, et sur la stratégie de tourisme durable à Al Hoceïma, les 7 et 8 avril 2009, et ont été animés par des experts du PAM-CAR/PAP et du Maroc.

- S'appuyant sur les constats et les recommandations de la note présentée à M. le wali, le comité Souani a élaboré un rapport important qui comporte les préoccupations et des recommandations sur l'opération pilote du projet Sfiha-Souani; ce document a été présenté à toutes les parties prenantes ainsi qu'à la presse locale et nationale et a constitué un support de message et de communication important.
- Pour assurer un dialogue continu avec le comité Souani, l'association AGIR a désigné un de ses membres pour contribuer positivement dans la gestion de ce conflit en garantissant un accompagnement implicite et souple afin de fournir les outils que propose la démarche participative.
- Une suite de rencontres et autres activités a débouché sur la rédaction d'un projet de partenariat entre la commune de Ajdir et AGIR pour une future collaboration sur la mise à niveau de la commune en ce qui concerne le domaine de la bonne gouvernance et le Protocole GIZC.
- Finalement, des réunions entre M. le Wali, le comité de suivi Souani et AGIR, puis une réunion globale avec toutes les parties prenantes, ont abouti à la production d'un document qui jouera le rôle de contrat signé par tous les partenaires „Wilaya“, Commune de Ajdir, Agence Urbaine ainsi que le comité de Souani, pour le suivi du projet ce qui assurera le rôle du comité de suivi multipartite proposé par la démarche participative.
- M. le Wali a insisté sur le fait que ce contrat constituait le départ d'un processus de suivi du projet, et que l'engagement des parties prenantes ne les obligeait à rien. AGIR a aussi défendu ce contrat comme un départ pour l'application du processus GIZC en invitant à nouveau les parties prenantes à adhérer au processus GIZC à travers la démarche participative élaborée pour cette raison.
- Les propositions d'orientations d'aménagement pour atténuer ces impacts sur l'équilibre du milieu ont été suivies par d'autres rencontres en septembre et octobre et ont permis de faire une mise à niveau des visions et des attitudes qui ont eu des conséquences directes sur la modification du projet et par la suite l'obtention d'un avis favorable vis-à-vis de l'étude d'impact.

Sous-composante 4: Activités au niveau de projet et national

Activité	Echéances planifiées	Echéances réalisées
4.1 Contacts avec l'administration centrale et les administrations locales (CN)	15 avril 2008 (pour le premier contact, après périodiquement, comme décrit dans les rapports d'avancement)	15 avril 2008 (pour le premier contact, après périodiquement, comme décrit dans les rapports d'avancement)
4.2 Facilitation et coordination des contacts au niveau de projet et national (CN)	Activité continue	10 juin 2010
4.3 Intégration de l'approche participative au sein des autres activités du PAC (CP)	Activité continue	10 juin 2010
4.4 Sensibilisation du niveau central et de différents ministères concernés (CN)	Activité continue	25 juin 2010
4.5 Validation du matériel du support (CP)	Activité continue	25 juin 2010
4.6 Prise de contact et information des médias au niveau national (CN)	Activité continue	25 juin 2010

Résultats et bénéfices directement tirés:

- L'aspect horizontal de l'activité „Sensibilisation et participation“ a fait que tous les ateliers qui se sont déroulés et succédés ont profité d'une démarche d'intégration de l'approche participative au sein des autres équipes du PAC. Ainsi les différents séminaires se sont faits de manière parallèle avec l'action de participation. Tous les acteurs ont donc profité d'une formation continue souple, spécialement dans les phases avancées du projet. Le choix des critères et des indicateurs dans les activités de la GIZC s'est fait selon les normes requises de choix démocratique, spécialement le choix des actions pilotes qui ont connu un débat animé. Ceci a été une preuve d'implication réelle et sincère de la part des participants, une implication grandissante durant les ateliers réalisés.

-
- Malgré les difficultés spatio-temporelle de communication, la persistance du travail de tandem entre le local et le national a fait qu'il y a eu une symbiose entre les différentes articulations, ce qui a créé une synergie positive dont les résultats étaient inespérés, comme par exemple la résolution du problème de concomitance des deux actions chevauchantes concernant le projet Souani.
 - Le 9 janvier 2009, lors du séminaire organisé par la wilaya au sujet du projet Souani, M. le président de la commune de Souani et l'ONG AGIR ont invité M. le Wali à faire adhérer le projet Souani au processus GIZC.
 - L'Atelier sur la stratégie du tourisme durable et PAC (Al Hoceïma, les 7 et 8 avril 2009) a connu un succès important en réunissant pour la première fois sous forme de groupes thématiques l'entreprise CGI et toutes les parties prenantes concernées, ce qui a abouti à la remise de la note de recommandations, mentionnée plus haut, concernant le projet Souani à M. le Wali.
 - Le grand bénéfice a été le gain de confiance installé vis-à-vis de l'association AGIR par son aspect professionnel dans la gestion délicate des conflits, n'ayant pris aucun parti parmi tous les partenaires dont les intérêts et attentes étaient contrastées. Ainsi, l'association AGIR a été consultée à maintes reprises sur la démarche à suivre en relation avec leur interface au projet par les différentes parties prenantes.
 - La prise en considération de notre démarche participative par M. le Wali en s'y impliquant lui-même et aussi en jouant de son rôle fédérateur via ses directives pour le renforcement du rôle de l'Agence Urbaine, du président de la Commune et du comité de suivi Souani; cependant, ces efforts n'ont pas abouti à dissiper tous les différences, ceci malgré tous les changements colossaux qui ont été apporté au projet initial.
 - La facilitation et coordination des contacts au niveau de projet et national (CN) a permis le déplacement et la présence des responsables centraux et ceux locaux concernant le secteur administratif.
 - La sensibilisation du niveau central et de différents ministères concernés a été effectuée par la prise des contacts, les invitations et la participation aux différents ateliers du PAC.

Méthodologies, outils, procédures utilisés:

- Contacts directs; ateliers; séminaires, interviews à la radio et télévision (voir site <http://agir.cfsites.org>).

Problèmes rencontrés et corrections entreprises:

- Les problèmes rencontrés se situent au niveau du contact avec les différentes parties prenantes, spécialement la difficulté de coordonner entre les activités de l'action pilote Souani qui a une démarche participative et les deux actions créés spontanément parallèlement aux actions du PAC. Le premier comité issu surtout des autochtones de la zone de Souani, et qui ont des intérêts directs dans la zone (litige de terrains), et le deuxième comité issu de personnes résidents dans la ville d'Al Hoceima et appartenant à des ONG, syndicats et quelques partis politiques;
- Retard de la réalisation de l'affiche, le logo et le dépliant.

Corrections entreprises:

- En ce qui concerne la communication, AGIR a appliqué les consignes du plan de communication préétabli lors des différents ateliers de formation du PAC-Maroc, spécialement ceux concernant la formation des animateurs qui a eu lieu pendant l'Atelier de GIZC et programme participatif du PAC du Rif central (Mdiq, 5-7 janvier 2009). Les objectifs majeurs de cette formation ont été de préparer des animateurs qui peuvent promouvoir l'application d'une approche participative au sein du PAC et de les préparer pour une première application concrète de l'approche participative lors des ateliers que AGIR a encadrés au sein de ses propres activités pendant les différents séminaires et ateliers.
- La dite formation a permis aux animateurs de continuer à appliquer l'approche participative dans la réalisation de l'action pilote, d'assumer un rôle important dans l'introduction de l'approche participative dans d'autres projets de ce type et de transmettre les connaissances acquises à d'autres personnes concernées par les processus participatifs.

Sous-composante 5: Production du matériel de support et relations avec les médias

Activité		Echéances planifiées	Echéances réalisées
5.1	Production du logo du PAC et des affiches (poster)	31 mai 2008	15 octobre 2009
5.2	Réalisation des contacts avec les médias au niveau local et régional	Activité continue	31 décembre 2009
5.3.1	Production des premières versions des fiches de vulgarisation et des brochures par AGIR	Activité continue	31 décembre 2009
5.3.2	Production la version définitive des brochures par la CN		Mai 2010
5.4	Réalisation de toutes les autres activités décrites dans le plan de communication	Activité continue	Mai 2010

Résultats et bénéfices directement tirés:

- Après plusieurs versions du logo et de l’affiche (une dizaine d’ébauches au total), l’affiche finale (annexe 10) a été finalement divulguée aux différents participants de l’atelier du 19 au 20 octobre (projet „Destinations“ et PAC-Maroc sur les opérations pilotes de Souani et Jebha). Une liste des bénéficiaires a été établie.
- Le contenu des brochures et des affiches a profité également aux différents journalistes pour faire une mise à jour de leur connaissance au sujet du PAC-Maroc (voir par exemple l’article sur la GIZC de la Maghreb Agence Presse en annexe 10).
- Les contacts avec les médias ont été réalisés au niveau local en langue Amazigh sur la SNRTM (Société Nationale de Radio et Télévision Marocaine). Des articles ont été produits dans des journaux locaux, régionaux et aussi nationaux. L’information des médias au niveau national s’est effectuée grâce au journal „Al Ahdad Al Marghribiya“ dont le responsable local a couvert certaines activités du PAC durant la période de son déroulement (voir annexe 10).
- Le contenu de la brochure a été transformé en une présentation PowerPoint présentée lors d’un atelier organisé par le comité Souani. La présentation écrite en français et en arabe a été présentée en langue Amazigh par AGIR (voir annexe 10).
- La production d’affiches de vulgarisation et de brochures, notamment au niveau des écoles, a été réalisée en partenariat avec les administrations locales, par exemple la „Délégation de l’Education Nationale“ et autres.

Méthodologies, outils, procédures utilisés:

- Interviews avec les médias, partenariat de sensibilisation, contacts directs, e-mails, réseaux, ateliers, séminaires.

Problèmes rencontrés:

- Retard dans la réalisation de l’affiche, du logo et du dépliant. Des versions améliorées ont été proposées et ont été présentées à la CN jusqu’à l’approbation de la part de la CN.
- Le retard pour la réalisation de la brochure était dû à un problème technique étant donné que le texte et les images étaient produites par AGIR au Maroc, puis envoyé à Split en Croatie, les logiciels ne prenant pas correctement en compte les lettres en arabe, rendaient impossible leur impression.

Corrections entreprises:

- Le matériel de support, notamment l’affiche et le logo, a connu plusieurs versions; au total une dizaine d’ébauches ont été élaborées, discutées et revues jusqu’à l’obtention de l’unanimité des choix. Tout ce travail a été effectué dans la philosophie de faire participer un maximum de personnes dans le choix du logo, du contenu et de l’illustration de l’affiche et des brochures. Cette approche a consommé beaucoup de temps mais, avec l’aide appréciable de toute l’équipe PAC et notamment de la coordination nationale, du consultant de l’activité „Système d’information“ et du chef de projet, elle a finalement débouché sur un résultat accepté par toutes les parties prenantes.

-
- En ce qui concerne la production de la brochure, il a été décidé par le CAR/PAP et la coordination nationale de faire les tirages au Maroc à Rabat. AGIR a donc renvoyé à nouveau le texte et les images à la coordination nationale qui s'est chargée de contacter une agence spécialisée en la matière, et qui a travaillé étroitement avec elle pour la conception et l'édition de la brochure du PAC.

3. Evaluation des résultats et recommandations

3.1 Evaluation des résultats

L'approche participative est considérée comme un élément indispensable et une action démocratique de rectification dans toutes les activités liées au développement durable et à la gestion intégrée du littoral. Pour le cas du PAC du Rif central, il s'agissait pour rappel de:

- formuler et mettre en œuvre un programme de participation (y compris l'analyse des parties prenantes);
- organiser des formations indispensables aux techniques et outils de communication / sensibilisation, négociation et résolution de conflits;
- élaborer des matériaux d'information et de sensibilisation;
- organiser des campagnes d'information et de sensibilisation pour les groupes cibles identifiés.

L'agence d'exécution de l'activité „Sensibilisation et participation“ à l'échelle nationale était l'ONG „AGIR“. Elle a eu la responsabilité principale de toute action liée à l'activité „Sensibilisation et participation“ dans la zone du PAC. Pour l'accomplissement de ses tâches, l'ONG „AGIR“ a coopéré étroitement avec le chef de projet national, notamment pour toute activité liée à la coordination et à l'intégration avec les autres activités thématiques et au niveau national, et avec le consultant CAR/PAP responsable de l'activité au niveau du PAM. La coordination nationale et le chef de projet national ont exécuté un rôle de facilitation pour impliquer les acteurs centraux représentant des instances nationales dans la démarche du projet PAC afin d'assurer l'intégration institutionnelle (verticale) indispensable dans un processus GIZC.

L'activité „Sensibilisation et participation“, en tant qu'activité fonctionnelle et partie intégrante du projet, constituait une interface avec toutes les autres activités du projet et notamment l'activité GIZC. Le programme participatif, qui a été organisé au niveau national et local, était extrêmement dépendant des procédures et pratiques nationales, et du rôle des groupes d'intérêt et du public dans le processus de formulation et de mise en œuvre des politiques et projets de développement. L'articulation et la synchronisation a été assurée avec les divers événements des équipes, dont la GIZC en premier lieu, en tant qu'activité transversale et centrale au projet PAC. L'intégration finale, assurant la prise en considération de l'approche participative, a été traitée au niveau du projet et au niveau national.

Les principaux produits et résultats de l'activité ont été les suivants:

- l'analyse des parties prenantes au niveau local et régional;
- les formations à la sensibilisation aux approches participatives et aux techniques de communication/sensibilisation, négociation et aide à la résolution de conflits;
- le matériel de sensibilisation (affiche et logo PAC, brochures et autre matériel);
- le support fourni à la réalisation des deux actions pilotes;
- les rapports sur les campagnes d'information et de sensibilisation réalisées (annexe 10);
- les rapports d'avancement et le rapport final de l'activité.

Les deux opérations pilotes ont permis de faire adhérer les parties prenantes qui étaient déjà impliquées dans le projet PAC à des actions plus concrètes. En particulier, il est important de noter les résultats suivants:

Résultat 1:

Pour l'opération pilote de Jebha, on note une réelle volonté d'agir parmi les différents partenaires administratifs (locaux et centraux) et sociaux, ainsi qu'une volonté de définir les responsabilités de chacun. A travers l'implication des parties prenantes dans le processus de la démarche participative, notamment l'élaboration du plan d'action, il était possible de considérer les points faibles et les points forts de la zone, tels que le port, le SIBE (Site d'Intérêt Biologique) et la rocade qui va décroiser la zone.

Résultat 2:

L'engagement et la prise de décision concertée, ainsi que le choix des critères et des indicateurs dans les activités de la GIZC, se sont faits selon les normes requises de choix démocratique des activités.

Résultat 3:

Evaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire par rapport aux objectifs des opérations pilotes:

Le projet PAC a contribué à des résultats concrets en termes de conformité d'application des recommandations prises. Par exemple, dans le cas du site pilote de Souani, l'opération pilote a permis de contribuer à la modification du plan de masse du projet et lui permettre d'obtenir un avis favorable à l'étude d'impact initialement rejetée.

L'opération pilote de Souani a permis de focaliser les intérêts individuels ou sectoriels de l'administration des Eaux et Forêts, de la CGI et des Propriétaires Proclamateurs des Terrains des Joumoues, vers une vision intégrée de développement durable concernant l'aspect écologique, économique et socioculturel, et ce grâce notamment à la démarche participative proposée et validée pendant l'Atelier GIZC/Actions pilotes et qui a eu lieu à Al Hoceima, les 19 et 20 octobre 2009.

Résultat 4:

La solidarité et la continuité de l'engagement de l'ensemble des partenaires au sein de chaque opération pilote étaient éminentes.

Pour l'opération pilote de Jebha, les locaux sont toujours en attente pour un programme de développement local au sein du nouveau programme d'aménagement du centre de Jebha.

Quant à l'opération pilote de Souani, le fait que la commune s'est engagée à accepter le projet (ce qui serait un choix démocratique) peut être considéré comme une avancée sur l'implication de la commune (voir le rapport sur le diagnostic de participation où les communes étaient décrites comme timides – annexe 2).

Même si certains points faibles demeurent on peut considérer la dynamique créée au sein des groupes pour le projet comme un résultat positif au-delà de toute considération; d'ailleurs, l'approche suivie a fait adhérer toutes les parties prenantes dans un processus de convergence sur une base scientifique d'indicateurs de durabilité du projet.

Certes, les solutions convergentes sont difficiles à atteindre; cependant l'approche systémique offerte par les séries d'ateliers du PAC-Maroc et „Destinations“ a rapproché toutes les parties prenantes à faire impliquer ces derniers à adhérer aux groupes thématiques qui rassemblent l'ensemble des acteurs de différents profils.

D'autre part, la démarche participative continue tout au long du projet a contribué à réduire l'agressivité initiale et a affaibli le côté émotionnel des parties prenantes; elle a par ailleurs fait systématiser le rôle de chacun sur des sujets très sensibles et ceci malgré le grand contraste entre les intérêts et les attentes des uns et des autres.

Ces mêmes démarches ont été reproduites par AGIR dans des projets autres que le PAC, et ont eu des résultats exceptionnels, traduits dans les rapports d'activités sur le thème de la pêche notamment dans les démarches participatives dans la gestion de la zone marine au Parc national d'Al Hoceima².

En conclusion, certes au départ les objectifs et les activités des deux opérations pilotes n'étaient pas faciles à atteindre. Cependant, on peut réellement être très satisfait sur le rôle de la participation et la sensibilisation au sein des deux opérations pilotes où un climat de communication inédit s'est installé au sein d'une tranche de population naturellement isolée. Dans ce sens, le projet PAC-Maroc peut être réellement considéré comme un vrai succès.

En particulier, l'opération pilote de Souani peut être considérée comme un vrai cas d'étude; en effet, malgré les contrastes des intérêts et des attentes des différentes parties prenantes, cette opération a apporté des solutions significatives sur le plan de la GIZC. L'aspect économique reste encore épineux mais des avancées importantes sont à constater.

3.2 Recommandations pour la phase après-PAC

Il est primordial de chercher les moyens pour la mise en œuvre des plans d'action en relation avec l'opération pilote de Souani et celle de Jebha pour permettre la réalisation des objectifs spécifiques et des orientations des deux plans d'action. Il faut également travailler dans la mise à niveau des présidents de communes et services techniques, à travers des actions spécifiques telle la formation thématique et la planification de programmes de gestion intégrée des zones côtières, afin d'assurer le processus cyclique que propose la démarche participative présentée pour les deux opérations pilotes, Souani et Jebha.

En outre, impliquer les groupes thématiques dans les propositions d'aménagements appropriés pourrait assurer les trois composantes du développement durable au sein des zones des opérations pilotes de Souani et de Jebha, à savoir:

- la durabilité écologique;
- la durabilité sociale et culturelle;
- la durabilité économique.

D'autre part, il est à noter l'importance d'assurer la continuité de la philosophie même du projet PAC à travers la mise à profit du savoir-faire acquis afin de:

- garantir la gestion intégrée et de durabilité pour les investissements touristiques afin de concilier développement et environnement;
- disposer d'indicateurs de durabilité afin de trouver des solutions équilibrées dans les deux opérations pilotes;
- privilégier les démarches participatives déjà effectués pour les deux opérations pilotes, en assurant leur mise en application par l'ONG „AGIR“ ou une autre organisation adéquate;
- doter les projets des deux opérations pilotes d'une acceptabilité environnementale;
- adopter des stratégies de développement du tourisme durable au sein des deux opérations pilotes;
- prendre l'opération pilote de Souani comme cas d'étude pour prévenir des actions non durables dans les deux provinces (Chefchaouen et Al Hoceima) de la zone du PAC du Rif central. En effet, cette opération s'est avérée significative dans la région côtière du Rif central car elle a soulevé des problématiques de gestion répondant aux axes prioritaires du PAC, notamment le développement durable du tourisme tout en préservant les atouts environnementaux;

² L'Association AGIR a pu appliquer la même approche et philosophie du PAC-Maroc dans „Etude sur les aspects socioéconomiques de la pêche artisanale dans le Parc national d'Al Hoceima“ avec son partenaire UICN (Union Internationale de la Conservation de la Nature), et la direction du Parc national d'Al Hoceima (PNAH).

Des produits figurent sur le site <http://www.scribd.com/doc/28301005/Pnah-Rapport-de-l-Atelier>

<http://www.scribd.com/doc/30713158/Rapport-del-Atelier-d-Analyse-Prospective-Participativea-Ras-Alma>

-
- accentuer le rôle de participation et de sensibilisation dans le projet PAC vis-à-vis des parties prenantes locales, pour qu'elles puissent mettre en œuvre les plans d'action et les démarches participatives via l'aide notamment des outils de sensibilisation produits par l'ONG „AGIR“;
 - divulguer les leçons et messages appris à travers les programmes de sensibilisation parmi la population et l'éducation à travers les programmes des écoles;
 - produire des programmes éducatifs concernant la GIZC, en partenariat avec les délégations du Ministère de l'Enseignement à Chefchaouen et Al Hoceima;
 - renforcer les animateurs formés durant le PAC pour assurer leur rôle stratégique de mise à niveau des communes d'Ajdir à Al Hoceima et de Jebha à Chefchaouen;
 - articuler les comités thématiques „Tourisme“, „Patrimoine culturel – identité locale“, „Entreprises“, qui sont le résultat des ateliers déjà entamés lors des séminaires précédents, afin de continuer ce travail „théorique“ sur le terrain et appliquer l'intégration et les recommandations issues de ces mêmes ateliers.

Annexes

Annexe 1:

Analyse des parties prenantes au niveau local et régional

Annexe 2:

Rapport de synthèse sur les résultats de la prise de contacts („Diagnostic participatif“)

Annexe 3:

Feuille de route „Opérations pilotes“

Annexe 4:

Rapport de présentation de l'action pilote Commune Ait Youssef Ou Ali „Projet Souani“

Annexe 5:

Atelier de participation et mise à niveau Analyse des Parties Prenantes Jebha Mter Beni Bouzra (16-17 Mai 2009)

Annexe 6:

Impacts potentiels du projet Souani: Propositions d'orientations d'aménagements pour atténuer ces impacts sur l'équilibre du milieu

Annexe 7:

Rapport des Ateliers GIZC et Programme Participatif du PAC – Rif central (Maroc) (M'diq, 5-7 janvier 2009)

Annexe 8:

Démarche participative Action Pilote Souani

Annexe 9:

Démarche participative Action pilote de Jebha

Annexe 1:

Analyse des parties prenantes au niveau local et régional

1. Introduction

L'analyse des parties prenantes est souvent effectuée durant la phase préparatoire du projet. Les parties prenantes pour le projet PAC-Maroc qui touche la zone côtière étaient très diverses, il s'agissait des individus, des groupes ou organisations, des administrations à niveau local, central et international. Chaque partie prenante ayant un intérêt dans le projet PAC, il s'agissait d'analyser les influences positives ou négatives, ou alors les contributions de chaque partenaire.

La nature complexe du projet PAC a fait de l'analyse des parties prenantes une tâche latente mais primordiale qui a accompagné le projet durant toutes ses étapes; elle a servi tout particulièrement à la production des plans de communication en coordination très étroite avec la coordination nationale. Cette dernière a joué un rôle de composante horizontale majeure et clé dans la réussite de communication entre les administrations centrale et régionale, vis-à-vis des locaux.

Cette même analyse a permis en outre de développer les points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC. Elle a aussi servi pendant la phase ultime du projet à produire les démarches participatives en se servant des aspects et caractéristiques de chaque partie prenante, en analysant leurs situations et problématiques, pour contribuer à un processus de changement d'une situation considérée comme insatisfaisante ou problématique lors des actions pilotes, par un important groupe de parties prenantes en une situation satisfaisante, via les démarches participatives produites dans le volet des opérations pilotes.

2. Méthodologie

Dans l'exercice de l'analyse des parties prenantes, une partie prenante a été définie comme une personne ou un groupe de personnes ou une organisation qui a intérêt à ce qu'un projet de développement soit mené à bien ou qui a un lien avec le projet ou qui sera touchée par les activités du projet.

Pour chaque partie prenante identifiée au niveau local et régional, les informations suivantes ont été identifiées:

Personne de contact

La personne de contact (avec les coordonnées): il est très important d'identifier la personne de contact et ses coordonnées. Cela nous a servi pour inviter les personnes aux réunions, actualiser la base de données, mais surtout pour l'intégrer dans le processus de la MARP, pour la réussite des activités à son niveau.

Caractéristiques

Les caractéristiques, relatives au projet (comme les caractéristiques sociales, économiques, différences de genre, structure, organisation, statut, attitudes, etc.).

Intérêts et attentes

Les intérêts et les attentes (selon les objectifs de la partie prenante): chaque partie prenante a un intérêt quelconque dans une action; en analysant cet aspect on peut mobiliser la participation de la partie prenante à la base des prédispositions potentielles oeuvrant dans l'intérêt d'une bonne dynamique du projet PAC.

Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects de projets centraux

Pour le PAC, les aspects centraux sont la durabilité, l'intégration et la participation; on s'est référé à la relation de la partie prenante avec des aspects de la durabilité, de la participation, de l'intégration avec d'autres activités et d'autres institutions, de la considération des intérêts des aspects genre, etc.

Potentialités et les faiblesses

Les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces (AFOM) plus généralement connus sous le sigle anglais SWOT): il s'agit de faire mention de toutes les qualités et des points forts de la partie prenante qui peuvent aider la réalisation du PAC ou, au contraire, des points faibles qui peuvent freiner sa la réalisation.

Implications et conclusions

Les implications et conclusions pour le projet: les apports directs que pourrait éventuellement fournir la partie prenante pour assurer un bon dénouement du projet.

3. Parties prenantes du PAC-Maroc

L'analyse des parties prenantes au niveau local et régional a été effectuée en appliquant les catégories suivantes: administrations, projets et programmes de développement, communautés locales, ONG locales, secteur privé, institutions de recherche et médias. En outre, un nombre des parties prenantes était identifiés pour être pris en compte au niveau national.

3.1 Administrations

- Wilaya de la Région de Taza-Al Hoceima-Taounate
- Gouverneur de la Province de Chefchaouen
- Agence de Bassin Hydraulique du Loukkos
- Commandement de la Gendarmerie Royale de la Région Taza-d'Al Hoceima-Taounate
- Commandement de la 2^{ème} base de la Marine Royale à Al Hoceima
- Direction Provinciale de l'Equipement de Chefchaouen
- Direction Provinciale de l'Equipement d'Al Hoceima
- Direction Provinciale de l'ONEP d'Al Hoceima
- Direction Provinciale de l'ONEP de Chefchaouen
- Direction Provinciale d'Agriculture (DPA) de Chefchaouen
- Service des études, de la programmation et du suivi
- Chambre Agriculture Chefchaouen
- Chambre Agriculture d'Al Hoceima
- Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif – Tétouan
- Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nord Est – Taza
- Chef du CDF de Chefchaouen, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
- Chef du CDF d'Al Hoceima, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
- Parc National d'Al Hoceima
- Agence Urbaine de Tétouan, antenne de Chefchaouen
- Agence Urbaine – Al Hoceima
- Centre Régional d'Investissement Région de Taza-Al Hoceima-Taounate
- Délégation Provinciale du Tourisme – Tétouan
- Délégation Provinciale du Tourisme – Al Hoceima
- Délégation Provinciale de l'Artisanat – Chefchaouen

-
- Délégation Provinciale de l'Artisanat – Al Hoceima
 - Délégation du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
 - HCEFLCD
 - Délégation Provinciale de la Santé – Chefchaouen
 - Délégation Provinciale de la Santé – Al Hoceima
 - Délégation de l'Education Nationale – Al Hoceima
 - Direction Régional des Affaires Maritimes – Al Hoceima
 - Inspection Régionale Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Eau – Al-Hoceima
 - Inspection Régional de l'Urbanisme, de l'Architecture et l'Aménagement du Territoire Région de Tanger-Tétouan
 - Délégation Provinciale du Ministère de la Culture – Chefchaouen

3.2 Projets et programmes de développement

- Projet GLM Maroc
- Projet „Destinations“
- Projet SMAP-Maroc

3.3 Communautés locales

- Commune Al Hoceima
- Commune Izemmouren
- Commune Ait Youssef Ouali
- Commune rurale Rouadi
- Commune rurale Beni Boufrah
- Commune rurale Bani Ajmil Mastassa
- Commune Snada
- Commune Tizgane
- Commune Tassift
- Commune Stehat
- Commune Bni Bouzra
- Commune Amtar
- Commune Beni Smih
- Commune Metioua

3.4 ONG locales

- Association AGIR: Association pour la Gestion Intégrée des Ressources
- Comité de suivi du projet Souani
- Association Mémoire du Rif
- Association de Tafensa pour la solidarité et le développement
- Association Rif pour le Développement du Tourisme Rural (ARDTR)
- Association pour le Développement dans l'Environnement Montagneux (ADEM)
- Forum de femmes au Rif
- Organisation marocaine pour l'équité de la famille (annexe d'Al Hoceima)
- Ait youssef ou ali pour le développement, l'environnement et la solidarité
- Association des armateurs de pêche au port d'Al Hoceima
- Association de pêcheurs artisanaux Inwaren
- Association Tifaouin ADOUZ
- Association de Développement Local de Chefchaouen (ADL – Chefchaouen)
- Association des pêcheurs artisanaux de Chmaala
- Association Talassemtane pour l'environnement et le développement
- Association des pêcheurs artisanaux de Jebha
- Association Initiative nationale pour le développement

-
- Association de développement et de protection de l'environnement de Oued Laou et de son bassin versant

3.5 Secteur privé

- Centre Régional d'Investissement – Al Hoceima
- Centre Régional d'Investissement – Tétouan

3.6 Institutions de recherche

- Centre Régional de l'Institut de Recherche Halieutique à Tanger
- Centre Régional de l'Institut de Recherche Halieutique à Nador
- Institut de Technologie de Pêche
- Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme
- Université Abdelmalek Essâadi – Tétouan-Tanger

3.7 Médias

- La MAP Maghreb Agence Presse
- Société Nationale de Radio et Télévision Marocaine
- Journal Al Ahdad Al Marghribiyat

3.8 Parties prenantes prises en considération au niveau national

- Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement/ Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques
- Direction de l'Aménagement du Territoire – Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Développement de l'Espace
- Direction de l'Urbanisme – Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Développement de l'Espace
- Direction des Ports et du Domaine Public Maritime – Ministère de l'Équipement et des Transports
- Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture – Département des Pêches Maritimes
- Direction des Aménagements et des Investissements – Département du Tourisme
- Inspection de la Marine Royale
- Commandement du Corps d'Armée de la Gendarmerie Royale
- Direction Générale de la Protection Civile
- Division des Projets Pilotes et des Etudes d'Impact – Service des Projets Pilotes
- Direction des Etudes, de la Planification et de la Prospective – Observatoire National de l'Environnement
- Direction de la Réglementation et du Contrôle – Division de la Réglementation
- Faculté des Sciences – Rabat

Ces informations ont été mises à jour régulièrement et utilisées pour le développement d'un plan de communication avec les parties prenantes en étroite collaboration avec la coordination nationale.

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Administrations							
Wilaya de la Région de Taza – Al Hoceima – Taounate	Monsieur le Wali Mohamed Mhedja de la Région de Taza- Al-Hoceima-Taounate Tel /Fax: 039 98 20 18/21	Représentant du Roi dans la région Haute autorité par rapport aux services externes des administrations locales dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate	Harmonisation des activités du PAC et les projets en cours d'exécution et futurs gérés par les services externes des administrations locales et le privé par rapport à la zone du PAC dans la province d'Al Hoceima	Manque d'implication et d'harmonisation des activités du PAC et les projets en cours d'exécution et futurs, gérés par les services externes des administrations locales par rapport à la zone du PAC dans la province d'Al Hoceima	+ Grand pouvoir de gestion des services cités ci-dessous dans le cadre du projet + Bonne gouvernance + Intérêt d'interconnexion avec le PAC Maroc + Grand pouvoir de décision sur les modifications des projets en cours	Grande implication dans l'opération pilote de Souani + Réception du comité du PAC Maroc + Elaboration d'une convention quadripartite pour l'opération pilote Souani	+++++
Gouverneur de la Province de Chefchaouen	Monsieur le Gouverneur de la Province de Chefchaouen Mohamed Haddane Tel: 0539 98 6075 / 0539986691 Fax: 0395 98 66 91	Représentant du Roi dans la région Haute autorité par rapport aux services externes des administrations locales dans la Province de Chefchaouen	Harmonisation des activités du PAC et les projets en cours d'exécution et futurs gérés par les services externes, les administrations locales et le privé par rapport à la zone du PAC dans la province de Chefchaouen	Rôle très important par rapport à l'intégration des activités sectorielles des services externes des administrations locales par rapport à la zone du PAC dans la province de Chefchaouen	+ Grand pouvoir de gestion des services cités ci-dessous dans le cadre du projet + Bonne gouvernance + Intérêt d'interconnexion avec le PAC Maroc + Grand pouvoir de décision sur l'activation et l'application des projets en attente	Grande implication dans l'atelier de démarrage du PAC-Maroc et dans l'opération pilote + Réception du comité du PAC-Maroc	+++ ++
Agence de Bassin Hydraulique du Loukkos	Bezzanin Bouarfa Tel: +212399011 E-mail: b-bouarfa@yahoo.fr El Mahboul Abdellah Tel: +21263740842 E-mail: a_elmahboul@yahoo.fr Fdii Fatiha Tel: +21239994245 E-mail: fatif2002@yahoo.fr	Gestion intégrée et concertée des ressources en eau pour un développement durable du Bassin Hydraulique du Loukkos (évaluation, planification, aménagement des ressources; exploitation des ouvrages hydrauliques, etc.)	Promotion des barrages dunaires en amont Prévention des inondations Création de microclimats humides Lutte contre les changements climatiques Harmonisation de la demande en eau des projets touristiques et le potentiel réel en eau de la zone du PAC Maroc	Mise en œuvre les aspects et les instruments de durabilité et de la participation grâce à de nombreux projets en relation avec le thème Eau /ressources en eau Intégration du PAC dans ses propres projets et utiliser l'opportunité du PAC pour promouvoir ses activités d'identification de projets de barrage dunaire	+ Grands moyens financiers + Grand savoir-faire et moyens techniques - Difficultés au niveau de la gestion des ressources en eau dans le flanc méditerranéen du Rif central - Difficulté d'intégration des grands projets touristiques aux ressources hydrauliques - Difficulté de communication et de sensibilisation avec les entreprises à grand projets consommateurs en eau dans la zone du PAC et du Rif méditerranéen en général (Exemple: Projet Cala Iris)	+ Grande implication et participation dans tous les ateliers du PAC Maroc Grande disposition pour la facilitation des activités de sensibilisation et de participation pour une meilleure gestion des ressources en eau au profit de la zone du PAC	+++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commandement de la Gendarmerie Royale de la Région Taza-d'Al Hoceima -Taounate	Monsieur le Général de Corps d'Armée Commandant de la Gendarmerie Royale	- Autorité de garde cote en parallèle avec la Marine Royale - Coordination avec la Marine Royale et les délégations des pêches maritimes d'Al-Hoceima et de Chaouen pour l'application des lois en vigueur par rapport aux techniques de pêches; engins de pêche, - Respect des zones de pêche. - Unité de la protection de l'environnement	- Amélioration de la Coordination avec la Marine Royale et les délégations des pêches maritimes et de la Société civile d'Al-Hoceima et de Chaouen pour l'application des lois en vigueur par rapport aux techniques de pêches; engins de pêche, - Coopération des ONGs dans la sensibilisation pour le respect des zones de pêche.	- Manque d'Application des lois en vigueur par la flotte des chalutiers dans la zone interdite à la pêche - Manque de coordination et de Coopération des pêcheurs - Manque de communication et de déclaration des infractions contre le respect des zones de pêche.	+ Présence d'unité marine rapide et de Moyens matériel et de savoir faire pour la mission de garde des cotes + Présence d'une Unité de la protection de l'environnement - Manque de coordination et de Coopération des pêcheurs - Manque de communication et d'encouragement des pêcheurs pour la déclaration des infractions contre le respect des zones de pêche interdites	+ Prédi disposition de la Gendarmerie royale à adhérer dans le respect des limites légales des zones de pêche au niveau des littoral de la zone du PAC + Assistance aux activités et Ateliers du PAC Maroc.	+++
Inspection de la Marine Royale	Monsieur le Vice Amiral Inspecteur de la Marine Royale	- Autorité de garde cote en parallèle avec la Gendarmerie Royale - Coordination avec la Gendarmerie Royale et les délégations des pêches maritimes d'Al-Hoceima et de Chaouen pour l'application des lois en vigueur par rapport aux techniques de pêches et engins de pêche, - Respect des zones de pêche - Unité de la protection de l'environnement	- Amélioration de la coordination avec la Gendarmerie Royale et les délégations des pêches maritimes et de la société civile d'Al-Hoceima et de Chaouen pour l'application des lois en vigueur par rapport aux techniques de pêches et engins de pêche - Coopération des ONG dans la sensibilisation pour le respect des zones de pêche	- Manque d'application des lois en vigueur par la flotte des chalutiers dans la zone interdite à la pêche - Manque de coordination et de coopération des pêcheurs - Manque de communication et de déclaration des infractions contre le respect des zones de pêche	+ Présence d'unité marine rapide et de moyens matériels et de savoir-faire pour la mission de garde des côtes + Présence d'une unité de la protection de l'environnement - Manque de coordination et de coopération des pêcheurs - Manque de communication et d'encouragement des pêcheurs pour la déclaration des infractions contre le respect des zones de pêche interdites	+ Prédi disposition de la Gendarmerie royale à adhérer dans le respect des limites légales des zones de pêche au niveau des littoral de la zone du PAC + Assistance aux activités et ateliers du PAC Maroc	+++
Direction Provinciale de l'Equipement de Chefchaouen	Direction provinciale de l'Equipement Place Mohammed V Tel: 039 98 60 29 Fax: 039 98 69 78	Infrastructures portuaires et équipement Opération et services portuaire Gestion des infrastructures et zones supra littorale des côtes (Gestion des infrastructures:	- Durabilité des infrastructures portuaires et équipement portuaire - Gestion des infrastructures et zones supra littorale des côtes - Durabilité des infrastructures Routes Ponts et Chaussées	- Manque d'implication dans la coordination avec les grands projets de reboisement pour la durabilité des infrastructures portuaires et équipements portuaires	+ Grands moyens d'investissement dans les infrastructures portuaires et équipements + Grands revenus (taxes et opération, services portuaires, infrastructures routes, ponts et	Prédi disposition d'implication dans la philosophie des projets PAC-Maroc	-

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Direction Provinciale de l'Equipement d'Al Hoccoima	Direction Régionale de l'Equipement et du Transport Rue:Jaber Bnou Hayan – B.P: 70 Al Hoccoima Tél: 0539.98.24.42 / 039.98.24.44 Fax: 0539.98.39.04 Email: User-hoccoima@mttnet.gov.ma	Planification de l'approvisionnement en eau potable à l'échelle nationale - Production de l'eau potable - Distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales - Gestion de l'assainissement liquide pour le compte des CL - Contrôle de la qualité des eaux	- Assurer une veille technologique - Intégrer la composante environnement - Impliquer le citoyen dans l'économie et la protection des ressources en eau	- Préoccupation vis à vis de la faible production de l'eau potable pour les projets touristiques d'envergure - Inquiétude sur la faible distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales - Très faible gestion de l'assainissement liquide pour le compte des CL - Inquiétude du faible contrôle de la qualité des eaux dans les zones marines protégées du PAC	+ Grands projets de planification de l'approvisionnement en eau potable (AEP) à l'échelle de la zone du PAC - Faible production de l'eau potable - Faible distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales - Très faible gestion de l'assainissement liquide pour le compte des CL - Faible contrôle de la qualité des eaux dans les zones rurales du PAC	- Péremmiser, sécuriser et renforcer l'AEP en milieu urbain - Généraliser l'accès à l'eau potable en milieu rural de la zone du PAC - Rattraper le retard en matière d'assainissement liquide dans la zone du PAC	+
Direction Provinciale de l'ONEP d'Al Hoccoima	Délégation Provinciale de l'ONEP Boulevard l'Union Africaine Ville Al Hoccoima Tél: 0539.98.22.36 Fax: 0539.98.36.05						+++
Direction Provinciale de l'ONEP de Chefchaouen							+++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Direction Provinciale d'Agriculture (DPA) de Chefchaouen	Chriqi Abdeslam D P A Tel: 06 15 53 500 E-mail: chaouen@menara.ma Tayou Adbellouahad Ingénieur Horticole DPA Chef service Tel: 0 61 19 75 83	Gestion des ressources végétales et animales dans la zone Promotion de l'agriculture durable à travers: la promotion de l'irrigation au système goutte à goutte, du savoir-faire agricole à travers les CT, de l'élevage, de l'apiculture ...	Programme d'aides aux autochtones en matière de: promotion de l'irrigation au système goutte à goutte, du savoir-faire agricole à travers les animateurs des CT, de l'élevage, de l'apiculture Promotion des reboisements à grande envergure en arbre agro forestiers: olives – amendes Promotion des reboisements à grande envergure en espèces autochtones Restauration des paysages forestiers Programme de certification du liège issu du chêne liège, etc.	Problème de la culture du cannabis qui cause: la déforestation, les inondations, l'érosion intense (l'érosion au Rif central est N°1 au monde)	+ Instauration d'un grand projet national „Plan vert“ + Grand savoir-faire et moyens techniques + Grands moyens financiers Gestion insuffisante des ressources en agraire dans le flanc méditerranéen du Rif central - Présence d'une très grande pépinière moderne pour les programmes de reboisement et la restauration des paysages forestier - Manque de communication avec les locaux	+ Implication dans la restauration des paysages forestiers dans la zone du PAC + Participation actives aux ateliers du PAC Maroc	+++
Direction Provinciale d'Agriculture (DPA) d'Al Hoceima	Direction Provinciale d'Al Hoceima Tél. (039) 98 31 09 / (039) 98 22 79 Fax: (039) 98 38 05 11 Boukharta Rachid Agroéconomiste Chef du service des études, de la programmation et du suivi rachid.chaouen@laposte.net 0 71 02 29 19	Gestion des ressources végétales et animales dans la zone Promotion de l'agriculture durable à travers la promotion de l'irrigation au système goutte à goutte, du savoir-faire agricole à travers les CT, de l'élevage, de l'apiculture ...	Programme d'aides aux autochtones en matière de: promotion de l'irrigation au système goutte à goutte, du savoir-faire agricole à travers les animateurs des CT, de l'élevage, de l'apiculture Promotion des reboisements à grande envergure en arbre agro forestiers: olives – amendes Promotion des reboisements à grande envergure en espèces autochtones Restauration des paysages forestiers Programme de certification du liège issu du chêne liège, etc.	Problème de la culture du cannabis qui cause: la déforestation, les inondations, l'érosion intense (l'érosion au Rif central est N°1 au monde)	+ Instauration d'un grand projet national „Plan vert“ + Grand savoir-faire et moyens techniques + Grands moyens financiers Gestion insuffisante des ressources en agraire dans le flanc méditerranéen du Rif central - Présence d'une très grande pépinière moderne pour les programmes de reboisement et la restauration des paysages forestier - Manque de communication avec les locaux	+ Participation active aux ateliers du PAC-Moroc + Implication dans la restauration des paysages forestiers + Programme de certification du liège issu du chêne liège dans la zone du PAC-Moroc	++
Service des études, de la programmation et du suivi							++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Chambre d'agriculture Chefchaouen	Aziz Zahrou Chambre d'agriculture Tel: 0 66 31 24 84 E-mail: Aziz.zahrou@la poste.net	Représentation des élus issus des syndicats et coopératives agraires	Implication de la chambre agraire dans le processus du développement durable en matière de développement du secteur d'agriculture		-Représentativité des citoyens et agriculteurs -Manque de formation et de savoir-faire en relation avec la gestion des conflits issu de la pression sur la ressource agraire et forestière	Implication de la chambre agraire dans le processus du développement durable en matière de développement du secteur d'agriculture dans la zone du PAC	++
Chef du CDF de Chefchaouen, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	Nour-Eddine Aoid Tél: 039986225 / 061442433 Fax: 039989178 E-mail: aoidnour@hotmail.com	Gestion durables des ressource végétales et animales dans la zone Promotion du savoir-faire en matière de sauvegarde des forêts Promotion du savoir-faire en matière de activités parallèles au sein des forêts Promotion de l'apiculture Promotion des exploitation durables des plantes aromatiques...	Programme d'aide aux autochtones en matière de promotion de l'apiculture Promotion des reboisements à grande envergure en arbre agro forestiers: olives – amandes Promotion des reboisements à grande envergure en espèces autochtones Restauration des paysages forestiers Programme de certification du liège issu du chêne liège, etc.	Problème de la culture du cannabis qui cause: la déforestation, les inondations, l'érosion intense (l'érosion au Rif central est N° 1 au monde)	Manque de communication Grand savoir-faire et moyens techniques Grands moyens financiers en Administration avec un faible fond pour la Gestion des ressources agraires et forestières dans le flanc Méditerranéen du RIF Central.	- Implication dans les ateliers du PAC et participation aux recommandations issues: - A titre d'exemple la restauration des paysages forestiers - Programme de certification du liège issu du chêne liège dans la zone du PAC	++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Chef du CDF d'Al Hoceima, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	M. Mohamed Bouniat Directeur Tél.: + 212 61 047279 Fax: + 212 39 981052	+ Gestion durables des ressource végétales et biodiversité animale dans la zone + Promotion de la durable à travers: + Promotion du savoir faire en matière de sauvegarde des forêts + Promotion du savoir faire en matière de activités parallèles au sein des forêts travers les CT + Promotion de l'Apiculture + Promotion de l'exploitation durable des plantes aromatiques.	Programme d'aides aux autochtone en matière de: + Promotion de l'Apiculture ... + Promotion des reboisements à grande envergure en arbre agro forestiers: Olives – Amendes + Promotion des reboisements à grande envergure en espèces autochtones + Restauration des paysages forestiers + Programme de certification du liège issu du chêne liège Etc	Problèmes de la culture du Cannabis qui cause: La déforestation Les Inondations L'Erosion intense „Erosion au Rif Central est N° 1 au monde“	- Manque de communication - Grand savoir-faire et moyens techniques Grands moyens financiers en administration Faible fond pour la gestion des ressources forestières dans le flanc méditerranéen du Rif central. - Promotion des reboisements à grande envergure en arbre agro forestiers: (olives -amendes) - Promotion des reboisements à grande envergure en espèces autochtones dans la zone du PAC	- Participation dans les ateliers du PAC Maroc – Disposition pour implication dans des programmes de restauration des paysages forestiers dans la zone du PAC - Promotion des reboisements à grande envergure en espèces autochtones dans la zone du PAC	+++
Parc National d'Al Hoceima	Mohamed Jabrane Directeur Tél.: + 212 61 047279 E-mail: jabran252002@yahoo.fr Tadmori Saloua Animatrice Tel: 062 83 20 12 Fax: + 212 39 981052 E-mail: s-tadmouri@yahoo.com	Gestion du Parc National d'Al Hoceima à travers l'approfondissement des liens avec les communes au sein du Parc National d'Al Hoceima Gestion du Parc National marin d'Al Hoceima Veille à la considération des aspects de genre dans la planification d'activités reboisement etc.	-Amélioration de la gestion du Parc National d'Al Hoceima à travers l'approfondissement des liens avec les communes au sein du Parc National d'Al Hoceima -Amélioration de la gestion du Parc National marin d'Al Hoceima - Grand challenge par rapport à l prévention des impacts négatifs existant actuellement et prochainement pour la sauvegardes des espèces phares du PNAH - Grand challenge au maintien de la population des Balbuzards - Grand challenge pour la gestion marine de la ZMPNAH	-Absence d'autorité dans le Parc Marin -Absence de fonds Nationaux pour la gestion du PNAH -Grand challenge par rapport à la régularisation des activités marines touristiques qui seront engendrés la marina du grand projet de Cala Iris -Absence de contrôle des zones de chalutages illégal au sein du Parc National d'Al Hoceima -Absence d'autorité et de contrôle de la pêche illégale à la dynamite à l'intérieur du Parc National d'Al Hoceima	Absence d'autorité au niveau de la gestion du Parc National marin d'Al Hoceima Absence de contrôle des zones de chalutages illégal au sein du Parc National d'Al Hoceima Absence d'autorité et de contrôle de la pêche illégale à la dynamite à l'intérieur du Parc National d'Al Hoceima Grand challenge par rapport à la régularisation des activités marines touristiques qui seront engendrés la marina du grand projet de Calatris		++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Délégation Provinciale de la Santé, Al Hoceima	Mohammed El Gotaibi Administrateur provincial Tél: 039986170 / 064003364 Fax: 039986280	Organisme responsable de la santé et de la prévention des épidémies des citoyens	Amélioration de l'infrastructure dans les zones rurales et les zones à accès difficile à caractère montagneux dans la zone du PAC	Prévention des épidémies dues aux infections liées à la qualité de l'eau - problème de non assainissement des eaux dans les zones rurales de la zone du PAC	Manque d'infrastructures dans les zones rurales et les zones à accès difficile à caractère montagneux dans la zone du PAC	Disponibilité de participer activement à un programme de réhabilitation de l'infrastructure et du service de santé dans les zones à accès difficile du PAC	+
Agence Urbaine Tétouan, antenne de Chefchaouen	Nabil Hadri Architecte Chef Antenne AU Tétouan à Chefchaouen Tél: 066280262 Tél/Fax: 039988571	L'Agence Urbaine est un établissement public placée sous la tutelle du Ministère Délégué Chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme. L'Agence Urbaine est administrée par un Conseil d'Administration et gérée par un Directeur. Le Conseil d'Administration comprend, sous la présidence du Premier Ministre ou du Ministre Chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme délégué par lui à cet effet, les représentants de l'Etat, les walis et gouverneurs des provinces et préfectures concernés, les élus et les présidents des chambres professionnelles.	- Moyens pour maîtriser la planification des villes - Moyens pour régler les problèmes de l'insalubrité dans l'habitat - Palier à la carence en équipements d'infrastructure comme en équipement sociaux	- Les dégradations de l'environnement - Les embarras de la gestion urbaine - La perte des valeurs de l'urbanité et des aspects culturelles de la ville de Chaouen - Préservation de la solidarité socioculturelle dans la province de Chaouen	§ La difficulté à maîtriser la planification des villes § Les problèmes de l'insalubrité dans l'habitat § La carence en équipements d'infrastructure comme en équipement sociaux § Les problèmes de la circulation et du transport	- Prédisposition d'une bonne implication dans l'opération pilote de Jebha	++++
Agence Urbaine, Al Hoceima	Mustapha Elhachimi Tel.: + 212 77 026077 Fax 039 98 14 15 Email: auah_05@yahoo.fr	Ministre Chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme délégué par lui à cet effet, les représentants de l'Etat, les walis et gouverneurs des provinces et préfectures concernés, les élus et les présidents des chambres professionnelles.	- Moyens pour maîtriser la planification des villes - Moyens pour régler les problèmes de l'insalubrité dans l'habitat - Palier à la carence en équipements d'infrastructure comme en équipement sociaux	- Les dégradations de l'environnement - Les embarras de la gestion urbaine - La perte des valeurs de l'urbanité et de la solidarité sociale	§ La difficulté à maîtriser la planification des villes § Les problèmes de l'insalubrité dans l'habitat § La carence en équipements d'infrastructure comme en équipement sociaux; § Les problèmes de la circulation et du transport	- Très grande implication dans la gestion de l'action pilote de Souani - Elaboration d'une charte de convention pour la gestion du conflit Souani	+++++
Délégation de l'Education Nationale, AL Hoceima	Mohamed Khalid Délégué du Ministère de Education Nationale Tel: 212 39 98 25 10 Fax: 212 39 98 21 99	Ministère de l'Education Nationale, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique	Adhésion des écoles au niveau des communes côtières dans le cadre d'éducation et de sensibilisation à la protection des ressources marines des zones côtières	Besoin de partenariat des écoles au niveau des communes côtières dans le cadre d'éducation et de sensibilisation à la protection des ressources marines et côtières	Formation des enseignants sur le thème de la gestion intégrée des zones côtières Application de programme scolaires sur ce thème Activité artistique pédagogique: exposition d'œuvres artistique itinérantes	Projet de partenariat concernant le protocole GIZC avec l'Association AGIR, dans les écoles de la zone du PAC	+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Délégation Provinciale du Ministère de la Culture, Chefchaouen	Monsieur le Délégué Provincial du Ministère de la Culture, Chefchaouen	L'autorité gouvernementale chargée de la culture a pour mission: -d'élaborer et de mettre en oeuvre la politique du gouvernement dans le domaine du patrimoine et du développement culturel et artistique; - de harmoniser les orientations et la coordination des actions qui concourent au renforcement du tissu culturel national; - de concourir, en liaison avec les départements et services concernés, à promouvoir la culture nationale et en garantir les spécificités; - de mettre en oeuvre les moyens susceptibles d'en assurer l'épanouissement.	- Poursuivre et d'intensifier, par les moyens appropriés, toute action et mesure tendant à la conservation, la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel national - Concevoir une stratégie concertée de développement culturel au niveau régional et local, en vue d'élever le niveau culturel national - Orienter et piloter le travail des services déconcentrés relevant du département	- Stimuler et encourager la création et la recherche dans les domaines culturels et artistiques - Elaborer les textes législatifs et réglementaires relatifs au domaine culturel et veiller à leur application	- Contribuer à l'animation et à la promotion de l'action culturelle pour préserver et classer les sites et monuments historiques non classés - Créer et gérer les établissements culturels de qualification et d'enseignement artistique et culturel - Capacité d'entreprendre des études de prospection et d'identification dans le site Al Mazemma	- Etablir des relations de coopération avec les institutions, les établissements et les associations culturelles et artistiques au Maroc et à l'étranger - Entreprendre des études de prospection et d'identification dans le site Al Mazemma	+
Délégation Provinciale du Ministère de la Culture, Al-Hoceima	Monsieur le Délégué Provincial du Ministère de la Culture, Al-Hoceima						+
Projets et programmes de développement							
Projet „Destinations“	Consultants nationaux du projet Mohamed Menioui Tél.: + 212 62 383852 E-mail: mohamed.menioui@gmail.com Nasser-Eddine ZineTél.: + 212 67 679225 E-mail: nzine@hotmail.com	Le projet „Destinations“ concerne le développement du tourisme durable dans trois régions côtières sélectionnées dans trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et implique l'organisation des ateliers de formation et de présentation des méthodes et des outils de gestion en matière de tourisme durable.	- Introduction des outils d'aide à la décision concourant à une gestion efficace des destinations touristiques, en sensibilisant les promoteurs, les décideurs et les collectivités locales au tourisme durable	Directives d'évaluation de durabilité aux promoteurs touristiques par rapport aux risques environnementaux et de valeur ajoutée pour les collectivités locales	+ Promotion d'une planification et d'une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen + Préparation des directives d'évaluation de durabilité aux promoteurs touristiques	Le projet „Destinations“ a ciblé les mêmes partenaires du PAC Maroc en objet, deux ateliers sur la méthode des scénarios alternatifs et sur les outils de gestion environnementale des structures hôtelières	+++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Communautés locales							
Commune Al Hoceima	Ex Président Mohamed Boudra Tél.: + 212 61 144096 E-mail: boudra.mo@oia.fr - Bentouhami Abdelhafed Conseiller Municipalité d'Al Hoceima Tél: 039 98 30 99 - Boudra Abdellah Secrétaire Général Tél: 064 90 66 82Fax:039 98 30 99 E-mail: ab.boudra@menara.ma	La commune urbaine de 60.000 habitants, collectivité territoriale du droit public, dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière. Le président du conseil communal est le véritable exécutif au niveau de la commune. - La plus grande ville de la province, lieu de la wilaya des trois provinces Taza Al-Hoceima Taounate	Promouvoir l'autopromotion locale et le développement des activités touristiques au sein de la ville Création d'emploi et diminution du chômage parmi les jeunes. Protection du milieu marin et côtier et des plages Sensibilisation et éducation environnementale Epuration des eaux usée en milieu urbain Gestion des déchets et recyclage	Très large pouvoir accordé aux présidents et conseils communaux dont les limitations sont parfois mal connues de la part de certains présidents et conseils des communes; d'où le rôle de sensibilisation qui nous incombe afin d'encourager une meilleure participation de ces derniers	+ Pouvoir très étendu en sa double qualité d'exécutif communal et comme représentant de l'état - La loi de 2002 confère aux autorités administratives centrale le pouvoir sous tutelle de l'administration centrale + Grand effectif des employés au sein de la commune - Manque de formation, de savoir et de savoir-faire dans la gestion durables des ressources - Faible expérience d'élaboration des stratégies et de plans d'action pour la gestion durable et le développement équilibré.	Très bonne implication dans le projet PAC	+++++
Commune Izemmouren	M. Omar El Hammouti Président Tél: 066 47 43 06	Nombre d'habitants: 4.437 Développement de la Commune se situant à l'intérieur du Parc National d'Al Hoceima Ouverture d'accès difficile à la mer Développement de la pêche artisanale Création de points de débarquement Développement du tourisme rural et de montagne. Réduire le taux de chômage très élevé	Développement de la Commune Ouverture d'accès difficile à la mer -Création de points de débarquement et développement des activités de revenus dans la commune. Développement du tourisme rural et de montagne. Réduire le taux de chômage très élevé	Protection de la zone côtière par rapport à la pêche à la dynamite Assainissement rural et développement de l'agriculture	+ Commune rurale à l'intérieur du PNAH - Accès difficile sur la mer Commune très pauvre au sein du PNAH - Faible développement au niveau de la zone montagneuse - Sol calcaire très pauvre - Absence totale d'activité touristique - Taux de chômage très élevé - Manque de développement de la pêche artisanale	Bonne implication et présence dans les ateliers du PAC-Maroc et „Destinations“	+++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Rurale Ait Youssef Ouali Actuellement Commune Urbaine Ajdir	Mohamed Amalou Ex Président Tél.: + 212 61 814573 Abdelilah al Hattach Actuel président	Nombre d'habitants en 2004: 12,475 Commune rurale devenue au cours du projet Commune urbaine Ajdir, située à l'Est de la vallée de Nekkour – la plus large vallée de la zone du PAC Commune à très grande ressource mais très pauvre Faible développement au niveau de la zone	Développement de la Commune à grande ressource mais très pauvre Faible développement au niveau de la zone Développement des activités touristiques en relation avec les projets en cours „Projet Opération Pilote Souani“ Réduction du chômage très élevé chez les jeunes	- Gestion des conflits en relation avec le projet Souani et les différentes parties prenantes: investisseurs, Comité Soauni Litige du statut du terrain sujet du projet Adhésion des parties prenantes à la charte préparée par l'Agence Urbaine	+ La plus vaste plage sablonneuse du Rif central - Risques énormes d'inondation du Oued Rhis et Nekkour Forte sismicité de la zone .- Volonté d'adhérer au PAC , et au GIZC - Taux de chômage très élevé - Manque d'expérience dans la gestion des conflits en relation avec les investisseurs locaux	Président motivé et prêt à adhérer aux principes du PAC et de la GIZC - Opération pilote du PAC-Maroc	+++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Rurale Rouadi	Farid Elachkar Président Tél: + 212 68 351560 Fax: + 212 39 808734	Nombre d'habitants: 8.092 - Commune très pauvre au centre du PNAH - Faible développement au niveau de la zone montagneuse à sol très pauvre - Accès difficile à la mer - Absence totale d'activité touristique - Taux de chômage très élevé - Développement de la pêche artisanale	Développement de la Commune Ouverture des accès difficile à la mer Développement du tourisme rural et de montagne. Réduire le taux de chômage très élevé	Commune très pauvre au sein du PNAH Faible développement au niveau de la zone montagneuse à sol très pauvre Accès difficile à la mer Absence totale d'activité touristique Taux de chômage très élevé Développement de la pêche artisanale Imposer un contrôle sur pêche sous-marine Prévenir la pression de la marina et des bateaux de plaisance sur les falaises d'Imzouren abritants les nids des Balbuzards Restauration du zonage des zones intégrales „500 m aux alentours des nids des Balbuzards“	Manque de formation et de savoir-faire au niveau local en matière de: développement équilibré de la Commune - Rouadi abritant les nids des Balbuzards Manque d'implication dans l'Installation du zonage des zones intégrales „500m aux alentours des nids des Balbuzards“ -Faible implication dans la protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal Faible souci pour la protection de la zone côtière par rapport à la pêche à la dynamite, en plein cœur du PNAH Participation au GRH gestion des ressources planification au sein de la GL AI Hoceima Bonne gouvernance locale, volonté d'adhérer au PAC et à la GIZC via le CRI (Centre Régional d'Investissement) – AI Hoceima	Manque de présence dans les ateliers du PAC	+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Rurale Beni Boufrah	M. Mustapha Masrouf Président Tél: 061 29 84 46 Abderrahim Elkhoms Secrétaire CCBB Tél.: + 212 68 754406	Nombre d'habitants: 10.298 Assez grande vallée par rapport aux autres vallées de la zone du PAC Niveau de savoir et savoir-faire très bas Analphabétisme Gestion des conflits en relation avec les investisseurs locaux L'hébergement du mégaprojet Cala Iris Manque de savoir-faire a fin de tirer bénéfice aux autochtones de ce mégaprojet	Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers: la qualification de la main d'œuvre La formation des jeunes dans le centre de tourisme d'Al Hoceima Le développement du tourisme rural Le développement de tourisme de pêche	- Manque d'intérêt pour l'instauration de la pêche responsable -Faible implication dans la protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal Pression touristique balnéaire sur la zone marine du PNAH Absence de contrôle de pêche sous-marine Pression anthropique sur les falaises abritants les nids des Balbuzards Absence de zonage des zones intégrales „500 m aux alentours des nids des Balbuzards“ Le style de communication doit être adapté aux intérêts des acteurs de cette zone rurale côtière	Niveau de savoir et savoir-faire très bas Analphabétisme Grand manque de confiance Le style de communication doit être adapté aux intérêts des acteurs de cette zone rurale côtière Participation au GRH – gestion des ressources / planification au sein de la GL Al Hoceima Manque de formation des autochtones pour adhérer à ce type de projet	- Participation aux différents ateliers du PAC-Maroc et „Destinations“ - Adhésion à la philosophie du projet PAC-Maroc - Disponibilité d'adhésion aux partenariats et conventions de la GIZC	+
Commune Rurale Bani Ajmil Mastassa	Khamlichi Mohamed Président Mohammed El Massbahi Vice-Président Tél: + 212 11 944499 Oulad Takassart Mohamed Technicien Tél: 066 22 29 22	Nombre d'habitants: 9.461 Deuxième plus grande vallée dans la zone d'Al Hoceima Cultures illégales du cannabis (cultures du cannabis en aval au sein des vallées) - Niveau de savoir et savoir-faire très bas et grand manque de confiance - Analphabétisme	Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers: la qualification de la main d'œuvre, la formation des jeunes dans le centre de tourisme d'Al Hoceima, le développement du tourisme rural, le développement de tourisme de pêche	- Grand manque de confiance dans l'adhésion aux projets de développement tels que le développement du tourisme rural, le développement de tourisme de pêche	- Niveau de savoir et savoir-faire très bas - Analphabétisme - Participation au GRH – gestion des ressources / planification au sein de la GL Al Hoceima Absence de contrôle de pêche sous marine Bonne gouvernance locale, volonté à adhérer au PAC et à la GIZC via le CRI (Centre Régional d'Investissement) Al Hoceima		+++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Snada	Ouazzani Mohamed Président	Nombre d'habitants: 9.870 Petites vallées au niveau du PNAH Centre communal situé en aval de la zone côtière	Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers la qualification de la main d'œuvre, a formation des jeunes dans le centre de tourisme d'Al Hoceima, le développement du tourisme rural, le développement de tourisme de pêche	Grand impact négatif du mégaprojet Cala Iris sur les ressources du Parc National d'Al Hoceima Pression touristique balnéaire sur la zone marine du PNAH „Partie Snada“ Absence de contrôle de pêche sous-marine Pression de la marina et des bateaux sur les falaises du PNAH abritant les nids des Balbuzards Absence de zonage des zones intégrales du PNAH „500 m aux alentours des nids des Balbuzards“	Niveau de savoir et savoir-faire très bas Analphabétisme Grand manque de confiance Le style de communication doit être adapté aux intérêts des acteurs de cette zone rurale côtière Participation au GRH gestion des ressources planification au sein de la GL Al Hoceima - Manque de formation des locaux pour adhérer à ce type de projet - Manque de savoir-faire à fin de tirer bénéfice aux autochtones de ce mégaprojet	Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein de la philosophie du PAC-Maroc par rapport à l'application de la GIZC au sein du PNAH	+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Tizgane	Kacem Bouzekri Président Tél: 062039978 Dounia Noureddine Technicien Tél: 066 69 08 61	Nombre d'habitants: 11.711 Commune limitrophe à la province de Tétouan Moitié Est de la vallée du Oued Laou „l'autre moitié appartenant à la province de Tetuan La Kasbah du village de Targha, appelée Dar Sultan, est une forteresse médiévale à l'intérieur d'une vallée à relief moins abrupte près de la mer Influence de la Rocade sur le développement de la zone Le souk d'Oued Laou présente un intérêt particulier. Il est le point de rencontre de toutes les populations limitrophes.	Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement local - Développement de la pêche artisanale -Création de points de débarquement Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC Thèmes: Boisement Assainissement rural Gestion des déchets solides dans la commune - Assainissement rural - Gestion des déchets solides dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> ► L' implication de la population au processus de développement ► La dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique ► La mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés ► L' accompagnement, le suivi technique et l'évaluation des projets. Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC - Reconversion des activités de la population locale „culture du cannabis“ Risque de développement anarchique et de la littoralisation de la côte	Manque de conscience sur le problème de la littoralisation Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la Commune Au-delà des approvisionnements classiques, commercialisation d'un ensemble de productions artisanales locales dont les plus renommées sont la poterie et le tissage	Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein de la philosophie du PAC-Maroc par rapport à l'application de la GIZC du littoral de la Commune Prévoir les problèmes et risques issus du développement anarchique potentiel après la construction de la Rocade	-/+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Tassift	Belamri Mimoun Technicien Tél:066 04 62 27 E-mail: mimoun0109@hotmail.com	Commune limitrophe à la province de Tétouan Absence de zone côtière de cette commune Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC Boisement Assainissement rural Gestion des déchets solides dans la commune Développement de la pêche artisanale Création de points de débarquement Nouveau rôle de contrôle et validation légale des différentes activités au sein de la Commune	Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement locale - Développement de la pêche artisanale -Création de points de débarquement Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC Thèmes: -Boisement -Assainissement rural -Gestion des déchets solides dans la Commune	Manque d'implication de la population au processus de développement Manque d'implication dans la dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique Manque d'implication dans la mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés	Manque de conscience sur le problème de la littoralisation Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural Manque d'intérêt pour l'instauration de pêche responsable -Faible implication dans la protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la Commune	Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein de la philosophie du PAC-Maroc par rapport à l'application de la GIZC du littoral de la commune Prévoir les problèmes liés à la GIZC et risques issus du développement anarchique potentiel après la construction de la Rocade	+++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Stehate	Lamfadel Enourouti Président Tél: 066280829 Mbarak Sniguer Technicien de la commune Tél: 070312267	Nombre d'habitants: 10.637 Moitié Ouest de la vallée du Oued Stehat „l'autre moitié appartenant à la commune de Beni Bouzra La petite ville de Stehat, centre administratif côtier de la province de Chefchaouen est situé dans la vallée d'Oued Bouchia Cercle communal regroupant les communes de Stehat , Bni Bouzra , et Tizgane Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC Boisement	Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement local - Développement de la pêche artisanale -Création de points de débarquement Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC Thèmes: - Boisement - Assainissement rural - Gestion des déchets solides dans la commune. – Développement de la pêche artisanale - Création de points de débarquement	Manque d'implication de la population au processus de développement Manque d'implication dans la dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique Manque d'implication dans la mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés L'accompagnement, le suivi technique et l'évaluation des projets. Problématique de l'assainissement rural Approfondir les relations avec le Ministère de Tourisme „Ecotourisme“	Manque de conscience sur le problème de la littoralisation Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural Manque d'intérêt pour l'instauration de pêche responsable -Faible implication dans la protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la Commune	Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein de la philosophie du PAC-Maroc par rapport à l'application de la GIZC du littoral de la commune Prévoir les problèmes et risques issus du développement anarchique potentiel après la construction de la Rocade	-/+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Bni Bouzra		<p>Nombre d'habitants: 15.254</p> <p>Nouveau rôle de contrôle et validation légale des différentes activités au sein de la Commune</p> <p>Nouveau rôle de permis de constructions des habitations</p> <p>Nouveau rôle de permis de licences d'activité touristique, etc.</p> <p>Forêt fragile de thuya</p>	<p>Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune</p> <p>Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement local</p> <p>- Développement de la pêche artisanale</p> <p>-Création de points de débarquement</p> <p>Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC</p> <p>Thèmes:</p> <p>-Boisement</p> <p>-Assainissement rural</p> <p>-Gestion des déchets solides dans la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'implication de la population au processus de développement ▶ La dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique ▶ La mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés ▶ L'accompagnement, le suivi technique et l'évaluation des projets 	<p>Manque de conscience sur le problème de la littoralisation</p> <p>Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique</p> <p>Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural</p> <p>Manque d'intérêt pour l'instauration de pêche responsable</p> <p>-Faible implication dans la protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal</p> <p>Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval</p> <p>Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la Commune</p>	<p>Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein de la philosophie du PAC-Maroc par rapport à l'application de la GIZC du littoral de la commune</p> <p>Prévoir les problèmes et risques issus du développement anarchique potentiel après la construction de la Rocade</p>	-/+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Amtar	Mohamed Mechbal Président Tél: 067 54 01 37 Abdelali Mahzoume Technicien Tél: 061601913 - Aarab Mohamed Secrétaire Général Tél: 050 44 21 04 Fax: 039 98 95 50	Nombre d'habitants: 10.038 Assez grande vallée du Oued M'ter Boisement Assainissement rural Gestion des déchets solides dans la commune Développement de la pêche artisanale Création de points de débarquement Activité de pêche artisanale et d'agriculture, notamment le cannabis	Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement local - Développement de la pêche artisanale -Création de points de débarquement Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC Thèmes: -Boisement -Assainissement rural -Gestion des déchets solides dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> ► L'implication de la population au processus de développement ► La dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique ► La mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés ► L'accompagnement, le suivi technique et l'évaluation des projets 	<p>Manque de conscience sur le problème de la littoralisation</p> <p>Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique</p> <p>Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural</p> <p>Manque d'intérêt pour l'instauration de pêche responsable</p> <p>-Faible implication dans la protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal</p> <p>Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval</p> <p>Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la Commune</p>	<p>Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein de la philosophie du PAC-Maroc par rapport à l'application de la GIZC du littoral de la commune</p> <p>Prévoir les problèmes et risques issus du développement anarchique potentiel après la construction de la Rocade</p>	+++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Commune Beni Smih	Abouhraïf Mohammed Régisseur Tél: 079 69 68 73	Nombre d'habitants: 15.577 Commune pauvre sans accès à la côte Relief accidenté sans vallée importante Faible boisement Faible réseau d'assainissement rural Mauvaise gestion des déchets solides dans la Commune	Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune Thèmes: -Boisement -Assainissement rural Gestion des déchets solides dans la Commune	- Manque d'implication de la population au processus de développement. - Manque d'implication dans la dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique. - Manque d'implication dans la mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés	Manque de conscience sur le problème de la littoralisation Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle de contrôle et validation légale des différentes activités au sein de la Commune	Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein de la philosophie du PAC-Maroc par rapport à l'application de la GIZC du littoral de la Commune Prévoir les problèmes liés à la GIZC et risques issus du développement anarchique potentiel après la construction de la Rocade	-/+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Centre de Jebha	MAhmed Boulam Président Centre de Jebha Province de Chaouen Tél: 068 99 91 90	- Petit village incrusté dans les montagnes, environ 1.000 habitants - Village construit au début du siècle par les Espagnols pour des raisons purement militaires, incrustés en amont d'une vallée à faible largeur et longueur - Vallée communicante avec le point culminant du Rif central (2.465 m dans la région d'Al Hoceima „commune de Issaguen“ par l'oued Ouringa); déverse ses alluvions	- Activation du Plan d'aménagement en cours de réalisation - Activation de projets de développement durable concernant les actions correctives en relation avec les points de faiblesse Nécessité de désenclavement Palier au sous-équipement Combattre le taux d'analphabétisme très élevé (76,8%) -Les zones d'activités peu développées (petites industries, pêche & tourisme) -Risques naturels -Urbanisation sauvage -Extension de la culture du kif en l'absence d'alternatives Problèmes d'assainissement liquide et solide Valorisation de la plage Corriger la dégradation sévère des ressources naturelles par de grands programmes de reboisement	- Application de la GIZC pour un développement équilibré dans la zone - Perte de qualité des paysages - Perte des espaces côtiers - Zone à risques (sismique, inondation & submersion marine, érosion, mouvements en masse) - Dégradation des ressources & perte de la biodiversité / Déforestation / érosion & stérilisation des sols - Pêche au chalut et au filet maillant dérivant (près des côtes) / pêche illicite Développer en harmonie du manque d'espace pour l'extension urbaine	+ Présence d'un port relativement important et unique en son genre dans la province de Chaouen + Activité côtière (sardniers, chalutiers), pêche artisanale - Interaction de la pression du secteur de pêche côtier littoral (chalutage) sur la pêche artisanale - Boisement - Absence d'assainissement rural - Absence de gestion des déchets solides dans la commune. - Nécessité de développer la pêche artisanale - Les terrains sont à sol assez pauvres avec grand pendage, ce qui limite les activités d'agriculture - La forêt typique de thuya et lentisque et autres arbustes et autre plant aromatique (thym lavande, etc.). - Le sol est assez dégradé; la problématique de la non délimitation des terrains privés et publics a accentué le défrichement de la forêt sur les flancs constituant la vallée qui se termine par un oued. Cette problématique menace le village entier - Le même phénomène est observé en puissance au sein de la vallée avoisinante à 1 km à l'ouest de Jebha	La commune a été choisie comme opération pilote notamment grâce à la motivation des différentes parties prenantes venant de la zone de Jebha. Elle forme partie des trois comités thématique de l'opération pilote de Jebha.	+++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
ONG locales							
Association AGIR: Association pour la Gestion Intégrée des Ressources	Nibani Houssine Président Consultant National PAC Maroc N°1 Rue Oujda Quartier Al Menzeh Al Hoceima 32000 Maroc; Tel GSM / 0662 02 45 03 Tel/Fax: 0539 84 00 09 E-mail: agirnbani@gmail.com Site Web http://agir.cfsites.org	Organisation non gouvernementale à but non lucratif dont les objectifs sont: Protection de l'environnement Développement de la pêche durable Préservation de l'environnement marin Environnement forestier Elaboration de la stratégie et démarche participative: formation, sensibilisation, participation Etudes de l'environnement Biodiversité Gestion des conflits Pollution Appui aux ONG Création, appui et formation aux coopératives	1- Développement durable à travers la gestion intégrée des ressources 2- Appui à la formation et l'autopromotion locale Quelques objectifs concernant le secteur de la pêche artisanale: 1- Renforcement des interfaces utiles entre les divers acteurs centraux, locaux, et internationaux, notamment ceux partenaires de AGIR, au profit de la cogestion durable des ressources par la communauté des pêcheurs artisanaux au sein de la Méditerranée marocaine 2- Renforcement la coopération étroite entre les différentes parties prenantes, leur permettant l'appropriation des outils de l'autopromotion locale du secteur de la pêche artisanale au sein de la Méditerranée marocaine selon une approche systémique	- Recherche d'appui pour la continuité des projets concernant l'application du protocole GIZC et la gestion des conflits conséquents: Recherche d'appui pour l'application du savoir-faire acquis dans le projet PAC-Maroc Insuffisance des moyens pour l'application du savoir-faire acquis - Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement local - Obtenir du support par les administrations nationales et l'utiliser pour des projets existants au niveau local Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC	+ Production des rapports du PAC-Maroc dans la sensibilisation et participation Rôle de sensibilisation et de participation au sein de la Commune d'Al Hoceima pour la protection de l'environnement avec les axes d'activités: + Protection du milieu marin et côtier Appui au secteur de pêche artisanale + Restauration de paysages forestiers + Protection de la biodiversité marine et terrestre Différents partenaires locaux et internationaux Différentes conventions avec plusieurs ministères Insuffisance des moyens pour l'application du savoir-faire acquis	- Production de démarches participative des opérations pilotes pour la gestion des conflits concernant la l'application de la GIZC S'engage à mettre en œuvre les aspects et les instruments de durabilité et de la participation intégrant la philosophie du PAC dans ses propres projets Profiter du savoir acquis dans le PAC-Maroc pour promouvoir l'application du protocole GIZC - Répandre la philosophie du PAC-Maroc chez les partenaires et parties prenantes au-delà du projet	+++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Association de Tafenssa pour la Solidarité et le Développement	Rue Ibn Battouta N° 25 32000 Al Hoceima Téléphone: 039 98 18 33 Télécopie: 039 98 18 33 Courriel: tafenssa_attd@hotmail.com	Rôle de sensibilisation de la population du Douar Tafenssa dans le domaine de la préservation du milieu ambiant . <ul style="list-style-type: none"> ▀ Encadrement des jeunes dans le domaine sportif ▀ Amélioration de la situation de la femme et d'enfant dans le douar ▀ Création d'un esprit de solidarité et de coopération entre la population du douar 	<ul style="list-style-type: none"> ▀ Création de projets de développement dans le douar; ▀ Développement de partenariats avec d'autres associations et ONG ayant les mêmes objectifs 	Rôle de sensibilisation de la population du Douar Tafenssa dans le domaine de la préservation du milieu ambiant .			++++
Association Rif pour le Développement du Tourisme Rural (ARDTR)	Abdelmounaim Ouahbi Rue Ajdir N° 19 Al Hoceima – Maroc Téléphone: 067140580 / 062101279 Courriel: riftourisme@yahoo.fr	Promouvoir le tourisme rural dans le Parc National d'al Hoceima et dans la zone du Rif en général <ul style="list-style-type: none"> ▀ Participer au développement rural ▀ Protéger l'environnement Domaine d'intervention: <ul style="list-style-type: none"> ▀ Tourisme rural ▀ Développement rural 	Recherche de fonds et de savoir-faire pour: <ul style="list-style-type: none"> -promouvoir le tourisme rural dans le Parc National d'al Hoceima et dans la zone du Rif en général -participer au développement rural -protéger l'environnement 	S'engage à participer activement dans les actions sensibilisation et de participation au PAC au niveau du Parc National d'Al-Hoceima par rapport aux expériences de tourisme rural	Manque de ressources et de fonds et de savoir-faire pour: <ul style="list-style-type: none"> -la promotion du tourisme rural dans le Parc National d'al Hoceima et dans la zone du Rif en général -la participation au développement rural -la protection de l'environnement Présentation d'un micro-projet <ul style="list-style-type: none"> ▀ Participation à une formation sur le tourisme rural ▀ Organisation des randonnées et des circuits dans le Parc National d'Al Hoceima 	Adhésion aux principes de la GIZC dans le PNAH	++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Association pour le Développement dans l'Environnement Montagneux (ADEM)	Association pour le Développement dans l'Environnement Montagneux (ADEM) BP 214-91000 Chefchaouen Téléphone: 039 9872 68 Télécopie: 039 992276 Courriel: assdem96@yahoo.fr	Coopération et coordination avec les associations, les différents établissements et les organisations nationales ou internationales œuvrant pour le développement et la protection de l'environnement et le développement <ul style="list-style-type: none"> ■ Création et soutien des coopératives et corporations professionnelles locales ayant pour objectifs l'amélioration du niveau de vie des habitants ■ Organisation d'expositions de produits locaux et recherche de marchés pour leur commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de jeunes diplômés en sport de montagnes dans la Province de Chefchaouen - Organisation de conférences d'intérêt général 	Recherche de moyens pour l'application du programme de formation	<p>Plantation de 11.000 arbres de caroubier (Ceratonia siliqua L.) aux cercles de Mokrisset et de Zoumi</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de deux unités d'élevage de volailles ayant une capacité initiale de 1.000 têtes ■ Finition et entretien de la piste carrossable du douar El Meska de la commune et cercle de Mokrisset ■ Soutien d'une étude sur le caroubier, les plantes médicinales, aromatiques et mellifères au cercle de Mokrisset et Bab Taza dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Agence de Développement Local (ADL) de Chefchaouen et l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication forte dans les ateliers du PAC-Maroc et sa philosophie - Encouragement à l'application du protocole GIZC dans la zone 	++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Forum de femmes au RIF	Zohra Koubia Présidente Rue Okba Bno Nafie, 9 bis, BP: 321 Alhoceima – 32000 Tél: 039985179 /039805743 Fax: 039985179 /039805743 E-mail: forofemm@menara.ma	- Renforcer la participation des femmes au processus de fondement d'une société démocratique, civile qui garanti l'équité sociale, égalité et travail dans les conditions de hommes dans tous les domaines <ul style="list-style-type: none"> ▀ Sensibiliser les femmes à leurs droits législatifs et civiques dans tous les domaines ▀ Offrir les services d'appui psychosocial et juridique pour les femmes et surtout les plus diminuées ▀ Garantir la participation des femmes au processus décisionnel dans le cadre de la famille et dans les politiques publiques 	- La mise en œuvre et l'application des articles de code de la famille - Répondre aux revendications de mouvement féminin marocain d'une manière à garantir l'égalité en se référant aux conventions internationales dans ce domaine - Aider les femmes et les hommes à s'approprier du contenu de nouveau code de la famille et des revendications des associations de femmes en ce sens Diffuser une culture alternative, qui reflète les aspirations de la femme marocaine de liberté, de progrès et d'égalité	- Lutter pour l'adoption par le Maroc de la Convention universelle pour l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes - Collaborer avec les associations féminines et démocrates pour les principes de la démocratie et de modernité ▀ Garder et défendre la culture et l'identité Amazigh	Activité réalisées: <ul style="list-style-type: none"> ▀ Sensibilisation des femmes aux valeurs d'égalité et de la mise en valeur de la participation des femmes à l'économie de la famille ▀ Sensibilisation à la scolarisation des filles surtout en milieu rural ▀ Animation des cours d'alphabétisation, de sensibilisation sanitaire et planification famille dans les douars de la province ▀ Réanimation des souks de femmes 	- Application de l'approche genre dans le PAC Maroc - Implication forte de la femme dans l'après PAC-Maroc en coordination avec AGIR et sa philosophie - Encouragement à l'application du protocole eGIZC dans la zone du PAC	+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Comité Souani	Omar Lamallam Tel: 0662476874 Fax: 0539840009 E-mail: omar_lemallam@yahoo.fr Al Ghalbzouri Fouad Tel: 0033682380205	Comité créé spontanément avec le début du projet Souani Comité constitué par de nombreux membres différents profils associatif Objectif: Défendre le site historique Al Mazemma Défendre les propriétaires des terrains où se trouve site Adhésion au protocole GIZC Adhésion à l'opération pilote de Souani	- Protéger le site historique Al Mazemma - Défendre les intérêts des propriétaires des terrains où se trouve site - Profiter du protocole GIZC du PAC-Maroc pour atteindre les objectifs précités	- Adhésion à la démarche participative tracée pendant l'opération pilote de Souani - Difficultés et chevauchement des rôles et objectifs des différents parties prenantes: administration, ONG - Difficulté d'organisation en groupe thématique stable - Friction des parties prenantes - Manque de confiance et non adhésion à la Charte préparée par la Commune Urbaine	+ Forte action de lobbying pour protéger le site Al Mazemma + Appui à l'application du protocole GIZC dans l'opération pilote de Souani - Adhésion à la démarche participative tracée pendant l'opération pilote de Souani - Difficulté d'adhésion à l'application de a démarche participative tracée pendant l'opération pilote de Souani - Difficultés et chevauchement des rôles et objectifs des différentes parties prenantes: administration, commune, ONG - Difficulté d'organisation en groupe thématique stable - Friction des parties prenantes - Non adhésion à la Charte préparée par la Commune Urbaine	- Très grande implication à l'opération pilote de Souani - Grande action mobilisatrice des parties prenantes locale sur le site de Souani pour la protection du site Al Mazemma	+++++++
Association Mémoire du Rif	Omar Lamallam Tel: 0662476874 E-mail: omar_lemallam@yahoo.fr	Objectif: Défendre le site historique Al Mazemma Défendre les propriétaires des terrains où se trouve site Adhésion au protocole GIZC Adhésion à l'opération pilote de Souani	- Protéger le site historique Al Mazemma - Défendre les intérêts des propriétaires des terrains où se trouve site - Profiter du protocole GIZC et du PAC-Maroc pour atteindre les objectifs précités	- Difficultés et chevauchement des rôles et objectifs des différentes parties prenantes en parallèle avec les rôles de l'Association - Difficulté d'adhérer à la thématique de protection du site en tant que spécialité de l'Association - Difficulté d'adhérer à la Charte préparée par la Commune Urbaine	+ Forte action de lobbying pour protéger le site Al Mazemma + Appui à l'application du protocole du GIZC dans l'opération pilote de Souani - Adhésion à la démarche participative tracée pendant l'opération pilote de Souani - Difficulté d'adhésion à l'application de a démarche participative tracée pendant l'opération pilote de Souani - Non adhésion à la Charte préparée par la Commune Urbaine	- Très grande implication à l'opération pilote de Souani - Grande action mobilisatrice des parties prenantes locale sur le site de Souani pour la protection du site Al Mazemma	+++++++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Ait Youssef Ou Ali pour le développement, l'environnement et la solidarité	Centre Sidi Bouaïff Ait Youssef ouali Alhoceïma Maroc Tél: 061936732 E-mail: aades_bok@yahoo.fr	- Rôle de sensibilisation et de participation au sein de la Commune de d'Ait Youssef Ou Ali pour la protection de l'environnement, avec les axes d'activités: Reboisement Sensibilisation de la population locale Ecotourisme - Développement durable de la zone côtière de d'Ait Ou Ali; en rapport avec les investissements touristiques en vue	- Nécessité d'implication dans la gestion des ressources des zones côtières - Nécessité de valorisation du secteur de pêche artisanale comme secteur de durabilité - Manque d'implication pour la défense de la baie d'Al Hoceïma	- Participation à la bonne gouvernance des ressources de la zone côtière - Manque de sensibilisation contre la pêche aux juvéniles	- Faible implication dans la gestion des ressources des zones côtières - Manque d'implication pour la défense de la baie d'Al Hoceïma - Manque d'implication dans la gestion des terrains érables au profit des constructions dans la zone humide de Souani - Manque de sensibilisation contre les inondations potentielles du Oued Rhis et celle de Oued Nekkour	Disponibilité à assister à une formation dans le cadre du PAC	+
Association des Armateurs de Pêche au port d'Al Hoceïma (1)	Kasseh Mohamed Président des palangriers Mohamed Amjad Ex-président du conseil de perfectionnement à l'ITPM Al Hoceïma http://Cetaceans.cfsites.org	- Défense des intérêts des palangriers - Initiation et instauration de pêche responsable - Reconversion soft des filets maillants dérivants Formation continue au sein de l'ITPM	- Prêts à adhérer à l'instauration de pêche responsable - Reconversion soft des filets maillants dérivants (voir projet http://Cetaceans.cfsites.org)	- Prêts à adhérer à l'instauration de pêche responsable - Reconversion soft des filets maillants dérivants Formation continue au sein de l'ITPM Contribution à la réduction de la pression sur les ressources halieutiques et la biodiversité dans la zone marine du PAC-Maroc, en partenariat avec AGIR	- Initiation d'implication dans la gestion des ressources des zones côtières - Nécessité de valorisation du secteur de pêche de palangre Utilisation d'engins de pêche durable Pêche traditionnelle au Thon Pêche aux nasses - Eco-labelisation du produit de pêche à la palangre notamment avec la MSC /WWF Abandon des techniques de pêche non durable (filets maillants dérivants)	- Application de l'approche du PAC-Maroc en coordination avec AGIR et sa philosophie - Encouragement à l'application du protocole GIZC	-/+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Association des Armateurs de Pêche au port d'Al Hoceima (2)	Mimoun Acherki Président des chalutiers Membre du de conseil de perfectionnement à l'ITPM Al Hoceima	Défense des intérêts des chalutiers Défense des intérêts des sardiéniens Important partenaire au port d'Al Hoceima	Réunion Communication difficiles Conflits d'intérêts des zones de pêche entre les pêcheurs artisanaux et chalutiers	Ne respectent pas les zones de pêche en deça de - 80 m Pour raison de coût du Gazoil détruisent la zone côtière de frate Chalut parfois à moins de 10 m	- Les grands chalutiers respectent plus au moins les - 80 m - Les petits chalutiers ne respectent pas les - 80 m - Destruction des engins de pêche des pêcheurs artisanaux (filets) et les engins de pêche des palangriers: filets de profondeur et nasses	Difficulté d'adhérer au protocole GIZC	-
Association Shouala	Tessoudali Radwan 1er Vice Président Tél:066 24 13 62 E-mail: Tess-Red@hotmail.com	Association nationale dont le siège local a les mêmes objectifs de Couala nationale, qui sont: L'association Choualla est une composante de la société civile au Maroc. Mission repose sur l'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et aux droits de l'homme, et plus particulièrement en faveur des droits des jeunes, des enfants et des femmes.	Désenclavement du centre urbain de Jebha Elaboration d'un plan d'aménagement Besoin de formation dans le montage de projets en relation avec: les campagnes de sensibilisation pour le désenclavement culturel et la marginalisation de la population locale la campagne de lutte contre le manque d'eau potable; recours raccorderment partiel, recours aux puits l'absence d'espaces pour jeunes l'absence d'infrastructures de base (eau et électricité) dans les établissements scolaires la destruction des canalisations d'adduction d'eau potable et perturbation de l'alimentation du centre à cause des travaux de la rocade	Sensibilité en vers le retard accusé par le central pour élaboration du Plan d'aménagement Manque de confiance dans l'implication réelle de la commune dans les projets du PAC Manque de confiance dans la réalisation des projets de développement après le projet PAC-Maroc	Pression sur les responsables locaux pour accélérer le processus d'élaboration du Plan d'aménagement Absence d'espaces pour jeunes Absence d'infrastructures de base (eau et électricité) dans les établissements scolaires Destruction des canalisations d'adduction d'eau potable et perturbation de l'alimentation du centre à cause des travaux de la rocade Manque de savoir-faire dans l'identification montage et gestion des projets	- Membre du comité du suivi de l'opération pilote de Jebha	+++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Association de Développement Local de Chefchaouen (ADL-Chefchaouen)	Mohamed Grandi Av. Allal Ben Abdellah, N°2 Chefchaouen 122 Tél: 039 98 86 60 Fax: 039 88 32 47 E-mail: adlchef@iam.net.ma Adresse web: http://www.adlchefchaouen.fr.st	Domaines d'intervention <ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure: électrification solaire, eau potable, pistes... ■ Secteurs productifs: apiculture, agriculture, oléiculture... ■ Tourisme rural: réhabilitation des gîtes ■ Intérêt à la femme et l'enfant: lutte contre l'analphabétisation, projets et activités divers en faveur de la femme et l'enfant Organisation des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de l'environnement Protection des sols, gestion des déchets solides, fours améliorés Organisation des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement... - Implication de la population au processus de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - S'engage à mettre en œuvre les aspects et les instruments de durabilité et de la participation grâce à de nombreux projets, est intéressée à intégrer le PAC dans ses propres projets et utiliser l'opportunité du PAC pour promouvoir ses activités Protection de l'environnement: protection des sols, gestion des déchets solides, fours améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> + Formations: gestion des coopératives, gestion des associations + Constitution et gestion des entreprises, techniques modernes en agriculture et en arboriculture, tourisme rural, + Formation pour la de réhabilitation du patrimoine architectural, formation des formateurs d'alphabétisation + Formation en faveur des jeunes sans emploi dans divers domaines (écoles, ateliers)... - Partenaire espagnol IPADE que AGIR 	<ul style="list-style-type: none"> - Application de l'approche du PAC-Maroc en coordination avec AGIR et sa philosophie - Encouragement à l'application du protocole GIZC 	+
Association Talassémiane pour l'Environnement et le Développement	Tazi Abdellilah B.P 101 Chefchaouen Tel/Fax: 212 3 9 98 97 27 E-mail: ated@iam.net.ma Site web: www.assated.org	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle de sensibilisation et de participation au sein de la Commune de Chaouen pour la protection de l'environnement avec les axes d'activités: <ul style="list-style-type: none"> - Restauration de paysages forestiers - Protection de la biodiversité terrestre - Sensibilisation et éducation environnementale - Projet de déchets et recyclage - Etudes et recherche scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune de Chaouen - Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales, tout en assurant l'essor du développement local -Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC 	<ul style="list-style-type: none"> S'engage à mettre en œuvre les aspects et les instruments de durabilité et de la participation grâce à de nombreux projets; est intéressée à intégrer le PAC dans ses propres projets et utiliser l'opportunité du PAC pour promouvoir ses activités 	<ul style="list-style-type: none"> + Grande expérience et bien établi dans la commune de Chaouen + Bonnes références de projets et bonne réputation + Membres motivés et bien formés, grand nombre d'adhérents + Partenaires multiples, travaillent directement avec la coopération internationale 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un contact étroit avec le AZIR Approfondir les liens avec les institutions de la Province Chefchaouen Veiller à la considération des aspects de genre dans la planification d'activités - Application de l'approche du PAC-Maroc en coordination avec AGIR et sa philosophie Encouragement à l'application du protocole GIZC 	++

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Association des pêcheurs artisans de Jebha	El Bazi Abdeslam Membre du conseil de perfectionnement à l'ITPM Al Hoceima	- Instauration de pêche responsable - Développement de la pêche artisanale - Point de débarquement - Protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal - Protection de la zone côtière par rapport à la pêche à la dynamite Formation continue au sein de l'ITPM	- Instauration de pêche responsable - Développement de la pêche artisanale - Point de débarquement - Protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal Protection de la zone côtière par rapport à la pêche à la dynamite Formation continue au sein de l'ITPM	Formation continue au sein de l'ITPM Protection de la zone côtière par rapport à la pêche à la dynamite Formation continue au sein de l'ITPM	Instauration de pêche responsable - Développement de la pêche artisanale - Point de débarquement - Protection de la zone côtière par rapport au chalutage illégal Protection de la zone côtière par rapport à la pêche à la dynamite	Application de l'approche du PAC-Moroc en coordination avec AGIR et sa philosophie - Encouragement à l'application du protocole GIZC	+
Association de Développement et de Protection de l'Environnement de Oued Laou et de son Bassin Versant	Lamti Khoumssi Jamal BP 14 Oued Laou Tél: 039670163 E-mail: ouedlaou29@hotmail.com	Contribution aux actions de développement local ■ Appui aux activités liées à la protection de l'environnement ■ Soutien aux activités sociales locales ■ Contribution à l'initiation des projets de développement local	Promotion du tourisme rural ■ Participation au développement rural ■ Protection de l'environnement	■ Soutien aux activités sociales locales dans le cadre du PAC ■ Contribution à l'initiation des projets de développement local dans le cadre du PAC	- Manque de ressources et de fonds et de savoir des membres	■ Appui aux activités liées à la protection de l'environnement dans le cadre du PAC	+
Centre Régional d'Investissement, Région de Taza-Al Hoceima-Taounate	Soumia Raffach Chargée du département d'aide aux investisseurs Tél.: + 212 70 842827 E-mail: soum1975@hotmail.fr Mohamed Azerkane Tél.: + 212 63 214352	Aide aux investisseurs au niveau de: Prise en charge des dossiers à guichet unique Bonne Gouvernance locale par rapport à l'action de l'Investissement	Corrélation des activités du CRI avec celle du PAC au sein de la zone du PAC	Formation d'animateur en matière d'outils de communication pour assurer le savoir-faire aux investisseurs locaux une meilleure gestion des ressources	Partenariat avec le projet Gouvernance Locale GLM Maroc	Prêts à adhérer aux actions d'animations des investisseurs en matière d'outil de communication par rapport au thème du GIZC	+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Délégation Provinciale du Tourisme, Tétouan	Abdelaziz Khnnich Chargé des Affaires Générales Tél: 039961915 / 061665932 Fax: 039961914 E-mail: dttetouan@menara.ma	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage stratégique et la veille concurrentielle • Assistance technique • Accompagnement des investisseurs • Structuration, appui et encadrement de l'activité • Renforcement de la qualité; • Utilisation des technologies de l'information et de la communication • Concertation et le partenariat avec le secteur privé 	Promouvoir un tourisme durable Gestion de la capacité d'accueil	S'engage à participer activement dans les actions sensibilisation et de participation au PAC par rapport aux expériences de tourisme rural	+ Bonne expérience des autochtones dans le secteur de tourisme	Présentation de micro-projet de participation à une formation sur le tourisme rural Organisation des randonnées et des circuits dans la zone du PAC	+
Délégation Provinciale du Tourisme, Al Hoceima -	Mimoun Oukhiar Inspecteur 065139245	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage stratégique et la veille concurrentielle • Assistance technique • Accompagnement des investisseurs • Structuration, appui et encadrement de l'activité • Renforcement de la qualité; • Utilisation des technologies de l'information et de la communication • Concertation et le partenariat avec le secteur privé 	Promouvoir un tourisme durable malgré la grande charge touristique prévue dans le méga projet de Cala Iris	S'engage à participer activement dans les actions sensibilisation et de participation au PAC par rapport aux expériences de tourisme rural	- Manque de vision concernant la gestion des mégaprojets touristiques par rapport aux projets de tourisme ruraux au profit des autochtones - Manque de formation des autochtones dans le secteur de tourisme - Manque de communication avec les chefs des communes qui ignorent totalement les projets futurs	Présentation de micro-projet de participation à une formation sur le tourisme rural Organisation des randonnées et des circuits dans la zone du PAC	+

Partie prenante	Personne de contact	Caractéristiques	Intérêt et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects des projets centraux	Potentialité et faiblesses	Implication et conclusions pour le projet	Score
Institutions de recherche							
Centre Régional de l'Institut de Recherche Halieutique à Tanger	Idrissi Mohamed Directeur Marhraoui Mohamed Chef de Service Tél: 039 975763/603045 066 08 80 78 E-mail: m.marhraoui@gmail.com	Réalisation de campagnes de prospection en mer Estimation des paramètres d'initiation des modèles utilisés dans le domaine d'évaluation des stocks	Amélioration des techniques et méthodes de collecte et de traitement de l'information Développement de connaissances sur les autres ressources revêtant un intérêt commercial	Evaluation l'abondance des espèces et leurs distributions spatiales	- Collecte des différents indicateurs de suivi (captures, structures des débarquements, efforts de pêche et paramètres biologiques des espèces) permettant de comprendre la dynamique des ressources et leur réaction sous les effets combinés de la pêche et de l'environnement	Bonne implication et participation aux ateliers du PAC-Maroc	++++
Centre Régional de l'Institut de Recherche Halieutique à Nador	Zahri Yassine Economiste des pêches Tél: 036 33 12 51 E-mail: yassinezahri@hotmail.com					Bonne implication et participation aux ateliers du PAC-Maroc	+++++
Institut de Technologie de Pêche	Ghaouzy Mohamed Directeur de l'ITPM Tél: 067066057 Ahidouch Directeur des cours Tél: 070986203	Institut de formation des techniciens dans le secteur de pêche Navigation Technologie de pêche et engins de pêche Sécurité maritime Droit marin	Formation continue des marins pêcheurs dans les secteurs de pêche artisanale et pêche côtière	Adhère à une formation sur la durabilité des techniques de pêche Respect des lois et des zones de pêche	Formation continue pour les pêcheurs artisanaux et côtiers Cours sur les impacts négatifs des filets maillants dérivant sur la biodiversité marine	Adhésion au principe du PAC et de la GIZC à travers l'implication des animateurs et formateurs de l'ITPM	+
Médias							
La MAP Maghreb Agence Presse	Aziz Hayoun Correspondant Tél.: + 212 61 324133 / + 212 39 983614	Maghreb Agence de Presse Agence officielle de source de couverture des Actualités	Maghreb Agence de Presse Grand intérêt à la couverture du projet PAC au niveau national	Maghreb Agence de Presse Agence officielle de source de couverture des actualités	N'ont pas été invités à l'Atelier de lancement du 29/04/2008	Couverture du projet PAC au niveau national	+++
Société Nationale de Radio et Télévision Marocaine	Animateur de la SNRTM 037706611	Emission sur les problématiques de l'environnement 10 minutes pendant journal des informations de 20 heures	Invité Mensuel NIBANI Houssine au sujet des problèmes de l'environnement dans la zone du PAC	Sensibilisation des auditeurs sur l'importance de la gestion durable des ressources côtières dans la zone du PAC	700.000 d'auditeurs sont à l'écoute de ce programme Participation à 5 séances pendant 2008	Sensibilisation des auditeurs sur l'importance de la gestion durable des ressources côtières dans la zone du PAC	++
Journal Al Ahdat Al Marghribiyat	Khalid Zaitouni Correspondant Tel: 21218 441108	Quotidien National Journal Al Hahdat Al Marghribiyat	Grand intérêt à la couverture du projet PAC au niveau national	Couverture du projet PAC au niveau national	N'ont pas été invités à l'Atelier de lancement du 29/04/2008	Couverture du projet PAC au niveau national	++

Annexe 2:

Rapport de synthèse sur les résultats de la prise de contacts („Diagnostic participatif“)

Remarques générales

La commune urbaine est une collectivité territoriale du droit public, dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière. Le président du conseil communal est le véritable exécutif au niveau de la commune; il a un pouvoir très étendu en sa double qualité d'exécutif communal et comme représentant de l'état. La loi de 2002 confère aux autorités administratives centrales le pouvoir d'exercer une tutelle sur les communes; ce contrôle peut être à la fois exercé sur les agents et aussi sur leurs actes.

La tutelle sur les personnes s'exerce à l'égard des membres du conseil pris individuellement, du président et ses adjoints ainsi que du conseil dans son ensemble. Il en résulte un très large pouvoir accordé aux présidents et conseils communaux dont les limitations sont parfois mal connues de la part de certains présidents et conseils des communes; d'où le rôle de sensibilisation qui nous incombe afin d'encourager une meilleure participation de ces derniers.

Cependant, le but législatif recherché de la commune est qu'elle remplisse le rôle d'école de civisme et de devoir national, un centre de formation à la chose publique et aux techniques plurielles de la vie économique et sociale. On note des disparités entre les communes urbaines et communes rurales. Le monde rural continue toujours, malgré les quelques progrès réalisés, à accuser un retard considérable en matière de développement par rapport au milieu urbain. Les problèmes des communes rurales demeurent l'analphabétisme et la sous-administration.

La situation géographique de toutes les communes du PAC est régie par un facteur commun qui est la façade montagneuse abrupte, creusée par des oueds plus ou moins importants en largeur comme en longueur d'orientation générale Sud-Est / Nord-Ouest. La largeur des vallées, qui favorise une meilleure activité agricole ainsi que sa communication avec la côte créant des ports naturel pour la pêche, est un élément déterminant pour le niveau de vie des population locales du Rif central, ainsi que le gradient de pluviométrie qui diminue d'Ouest en Est.

Sur le terrain on peut noter les intérêts et attentes suivants de la part des communes concernées par le PAC:

- Renforcement des attitudes et des décisions de la commune à travers la gestion des grands pouvoirs donnés à la commune par rapport à la limitation de ce pouvoir tel la tutelle;
- Implication de l'administration dans les décisions à travers les stratégies conventions et recommandations sorties du PAC pour réaliser les points spécifiques décrits dans le tableau ci-dessous;
- Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la commune;
- Implication des parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales, tout en assurant l'essor du développement local;
- Sensibilisation de la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC;
- Implication de la population au processus de développement;
- Dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique;
- Mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés;
- Accompagnement, suivi technique et évaluation des projets.

En ce qui concerne les faiblesses identifiées, on peut noter les points suivants:

- Les communes sont généralement très pauvres. Il s'agit de villages incrustés dans des zones montagneuses majoritairement d'accès très difficile se situant en aval de la façade abrupte du Rif central;
- Les communes subissent donc les conséquences de pollutions et d'inondations conséquentes aux activités non durables en amont des bassins versants telles la déforestation, les monocultures, l'utilisation intensifiée des pesticides et engrais;
- La richesse de chaque commune dépend de la largeur des vallées (économie basée sur la l'agriculture et ou la pêche artisanale), d'où les différences entre les communes dont les vallées sont plus larges que d'autres;
- Manque de formation, de savoir et de savoir-faire dans la gestion durable des ressources;
- Faible conscience de l'importance des stratégies et plans d'action pour la gestion durable et le développement équilibré;
- Manque de conscience sur le problème de la littoralisation;
- Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique;
- Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural;
- Manque de formation de la population autochtone pour adhérer à des projets de développement;
- Manque de savoir-faire afin de tirer bénéfice à la population autochtone des projets de développement;
- Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval;
- Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle et pouvoirs de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la commune;
- Sous réserve pour le président et les membres du bureau, des indemnités de fonction, de représentation et de déplacement qu'ils peuvent les percevoir dans des conditions et pour un montant fixé par le décret de 1978 „par rapport aux déplacements pour la participation“.

Remarques spécifiques

Communes des zones côtières de la Province d'Al Hoceima

Commune	Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC
Al Hoceima	<ul style="list-style-type: none">- Développement des activités touristiques au sein de la ville;- Création d'emploi et diminution du chômage parmi les jeunes;- Protection du milieu marin et côtier;- Sensibilisation et éducation environnementale;- Epuration des eaux usées en milieu urbain;- Résolution du problème de la décharge d'Al Hoceima;- Déchets et recyclage.
Izemmouren	<ul style="list-style-type: none">- Développement de la commune;- Commune se situant à l'intérieur du Parc National d'Al Hoceima;- Ouverture d'accès difficile à la mer;- Développement de la pêche artisanale;- Création de points de débarquement;- Développement du tourisme rural et de montagne;- Réduire le taux de chômage très élevé.
Ait Youssef Ouali	<ul style="list-style-type: none">- Commune située à l'Est de la vallée de Nekkour, la plus large vallée de la zone du PAC;- Développement de la commune à grande ressource mais très pauvre;- Faible développement au niveau de la zone;- Absence totale d'activité touristique;- Réduire le chômage très élevé chez les jeunes;- La plus vaste plage sablonneuse du Rif central;- Risques énormes d'inondation du Oued Rhis et Nekkour;- Forte sismicité de la zone;- Participation au GRH gestion des ressources planification au sein de la GL Al Hoceima;- Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein du PNAH à:<ul style="list-style-type: none">- prévenir le grand impact négatif du mégaprojet Souani et autres sur la littoralisation de la côte de la baie d'Al Hoceima considérée comme la zone la plus sablonneuse du Rif central;- prévenir la pression touristique balnéaire sur la zone marine du PNAH.
Rouadi	<ul style="list-style-type: none">- Commune très pauvre au sein du PNAH;- Faible développement au niveau de la zone montagneuse à sol très pauvre;- Accès difficile à la mer;- Absence totale d'activité touristique;- Taux de chômage très élevé;- Développement de la pêche artisanale:<ul style="list-style-type: none">- imposer un contrôle sur la pêche sous-marine,- prévenir la pression de la marina et des bateaux de plaisance sur les falaises d'Imzouren abritants les nids des Balbuzards;- Instauration du zonage des zones intégrales (500 m aux alentours des nids des Balbuzards).
Beni Boufrah	<ul style="list-style-type: none">- Assez grande vallée par rapport aux autres vallées de la zone du PAC;- Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers:<ul style="list-style-type: none">- la qualification de la main d'œuvre,- la formation des jeunes dans le Centre de tourisme d'Al Hoceima,- le développement du tourisme rural,- le développement de tourisme de pêche;

Commune	Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC
	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de savoir et savoir-faire très bas; - Analphabétisme; - Grand manque de confiance; - Le style de communication doit être adapté aux intérêts des acteurs de cette zone rurale côtière; - Participation au GRH gestion des ressources planification au sein de la GL Al Hoceima; - Gestion des conflits en relation avec les investisseurs locaux par rapport à: <ul style="list-style-type: none"> - l'hébergement du megaprojet Cala Iris, - le manque de formation des autochtones pour adhérer à ce type de projets, - le manque de savoir-faire afin de tirer bénéfice aux autochtones de ce mégaprojet.
Bani Ajmil Mastassa	<ul style="list-style-type: none"> - Deuxième plus grande vallée dans la zone d'Al Hoceima; - Grand impact négatif du mégaprojet Cala Iris sur les ressources du Parc National d'Al Hoceima; - Gestion des conflits en relation avec les Investisseurs locaux par rapport à: <ul style="list-style-type: none"> - l'hébergement du megaprojet Cala Iris, - le manque de formation des autochtones pour adhérer à ce type de projets, - le manque de savoir-faire afin de tirer bénéfice aux autochtones de ce mégaprojet; - Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers: <ul style="list-style-type: none"> - la qualification de la main d'œuvre, - la formation des jeunes dans le Centre de tourisme d'Al Hoceima; - Cultures illégales du cannabis (cultures du cannabis en aval au sein des vallées a moins d'effet que celui produit au détriment des forêts de cédraies et des chênaies en amont); - Développement du tourisme rural; - Développement de tourisme de pêche; - Niveau de savoir et savoir-faire très bas et grand manque de confiance; - Analphabétisme.
Snada	<ul style="list-style-type: none"> - Centre communal situé en aval de la zone côtière; - Grand impact négatif du mégaprojet Cala Iris sur les ressources du Parc National d'Al Hoceima; - Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers: <ul style="list-style-type: none"> - la qualification de la main d'œuvre, - la formation des jeunes dans le Centre de tourisme d'Al Hoceima, - le développement du tourisme rural, - le développement de tourisme de pêche; - Pression touristique balnéaire sur la zone marine du PNAH (partie Snada); - Absence de contrôle de la pêche sous-marine; - Pression de la marina et des bateaux sur les falaises du PNAH abritants les nids des Balbuzards; - Absence de zonage des zones intégrales du PNAH (500 m aux alentours des nids des Balbuzards); - Niveau de savoir et savoir-faire très bas; - Analphabétisme et grand manque de confiance; - Le style de communication doit être adapté aux intérêts des acteurs de cette zone côtière rurale.

Communes des zones côtières de la Province de Chefchaouen

Commune	Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC
Tassift	<ul style="list-style-type: none"> - Commune limitrophe à la province de Tétouan; - Absence de zone côtière de cette commune; - Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC; - Boisement; - Assainissement rural; - Gestion des déchets solides dans la commune; - Développement de la pêche artisanale; - Création de points de débarquement.
Tizgane	<ul style="list-style-type: none"> - Commune limitrophe à la province de Tétouan; - Moitié Est de la vallée du Oued Laou, l'autre moitié appartenant à la province de Tétouan; - La Kasbah du village de Targha, appelée Dar Sultan est une forteresse médiévale à l'intérieur d'une vallée à relief moins abrupte près de la mer, plages plus développées; - Influence de la Rocade sur le développement de la zone; - Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC; - Boisement; - Assainissement rural; - Gestion des déchets solides dans la commune; - Illégalité des activités de la population locale (culture du cannabis); - Marché lucratif des cultures du cannabis; - Risque de développement anarchique et de la littoralisation de la côte; - Développement de la pêche artisanale; - Création de points de débarquement; - Le souk d'Oued Laou présente un intérêt particulier. Il est le point de rencontre de toutes les populations limitrophes; - Au-delà des approvisionnements classiques, le souk commercialise tout un ensemble de productions artisanales locales dont les plus renommées sont la poterie et le tissage.
Stehat	<ul style="list-style-type: none"> - Moitié Ouest de la vallée du Oued Stehat, l'autre moitié appartenant à la commune de Beni Bouzra; - La petite ville de Stehat, centre administratif côtier de la province de Chefchaouen, est situé dans la vallée d'Oued Bouchia; - Cercle communal regroupant les communes de Stehat, Bni Bouzra et Tizgane; - Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC; - Boisement; - Assainissement rural; - Gestion des déchets solides dans la commune; - Développement de la pêche artisanale; - Création de points de débarquement.
Bni Bouzra	<ul style="list-style-type: none"> - Relief très accidenté et vallée de faible largeur et longueur; - Commune assez pauvre; - Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC; - Boisement; - Assainissement rural; - Gestion des déchets solides dans la commune;

Commune	Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC
	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la pêche artisanale; - Création de points de débarquement; - Activité d'agriculture limitée; - Présence de champs de cannabis en amont des vallées restreintes.
Amtar	<ul style="list-style-type: none"> - Assez grande vallée du Oued M'ter; - Boisement; - Assainissement rural; - Gestion des déchets solides dans la commune; - Développement de la pêche artisanale; - Création de points de débarquement; - Activité de pêche artisanale et d'agriculture, notamment le cannabis.-
Beni Smih	<ul style="list-style-type: none"> - Commune pauvre sans accès à la côte; - Commune ne possédant pas de côte; - Relief accidenté sans vallée importante; - Boisement; - Assainissement rural; - Gestion des déchets solides dans la commune; - Développement de la pêche artisanale; - Création de points de débarquement.
Metioua	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un port relativement important et l'unique en son genre dans la province de Chaouen; <ul style="list-style-type: none"> - Activité côtière (sardiniers, chalutiers) - Pêche artisanale; - Interaction de la pression du secteur de pêche côtier littoral „chalutage“ sur la pêche artisanale; - Boisement; - Assainissement rural; - Gestion des déchets solides dans la commune; - Développement de la pêche artisanale; - Vallée communicante avec le point culminant du Rif central (2.465 m dans la région d'Al Hoceima, commune de Issaguen) par l'oued Ouringa.

Annexe 3: Feuille de route „Opérations pilotes“

Deux sites retenus:

- **Jebha** (Chefchaouen); contact PAC: Driss Nachite
- **Souani** (AL-Hoceima); contacts PAC: Houssine Nibani et Nasser-Eddine Zine

Objet	Personnes	Timing
Première prise de contact avec le proposant local: demande de fournir liste des membres du comité local de coordination (avec leur profil) ainsi que information sur la problématique de gestion du territoire concerné	Actions: Nachite et Nibani avec copie à équipe PAC	12 janvier
Retour informations demandées	Contacts locaux avec copie à Nachite et Nibani puis consultants du PAC	Semaine du 12 au 16 janvier
Définition de la thématique retenue et de l'objectif de l'OP	Tous sur propositions (draft) de Nachite, Nibani et Zine	Semaine du 19 au 24 janvier
Validation interne PAC avec projet de programme de travail (actions)	Equipe PAC, via email	Semaine du 26 au 31 janvier
Réunion locale par site (programme d'actions et de leurs modalités de mise en œuvre et rôles des parties prenantes)	Contacts PAC et C/projet avec acteurs locaux	Février
Programme de travail consolidé et évaluation des moyens nécessaires (humains et financiers)	Consultants PAC	Fin février
Recherche de moyens complémentaires	Coordination et CP	
Atelier participatif – mise à niveau	Nibani (et Nachite, Zine et...)	A partir de mars

Annexe 4:

Rapport de présentation de l'action pilote Commune Ait Youssef Ou Ali „Projet Souani“

Le séminaire du 09/01/2009 organisé par M. le Wali de la région Taza-Al Hoceima-Taounate, auquel ont été conviés plus d'une soixantaine de participants dont l'ONG AGIR constituait une réelle occasion pour appliquer les principes de la participation interactive sur le projet SOUANI à la Commune Ait Youssef Ou Ali.

En premier lieu M. Le Wali a ouvert le séminaire en rappelant l'importance de la participation des différents acteurs de l'administration, des services extérieurs et des ONG de différents profils pour pouvoir fédérer les avis de chacun, au sein d'une approche intégrée, pour que le projet SOUANI soit équilibré.

M. Saad Bennani et M. Cheikh, architecte natif de la ville d'Al Hoceima, ont présenté le plan de masse du projet. Dans un souci de durabilité ils ont souligné les points forts suivants:

- l'utilisation et la préservation de l'existant comme les anciennes routes d'accès au projet club Med;
- une faible densité qui ne dépasse pas les 20% du COS de la surface bâtie, soit 12% du CUS sur 76 hectares de la surface entière du projet;
- la préservation du couvert végétal de cette partie dunaire;
- la préservation du site archéologique Al Mazamma.

Après l'exposition détaillée du plan de masse, le débat a été ouvert, ainsi le Wali a donné la parole aux intervenants pour recevoir l'avis des participants:

M. Amalou, président de la commune d'ait Youssef ou Ali, s'est prononcé sur l'importance de ce projet qui va donner des opportunités d'embauche aux résidents de cette commune qui souffre encore des séquelles de la fermeture du projet touristique Club Med, tout en affirmant la nécessité de tenir en compte l'aspect de durabilité du projet en terme écologique. M. Amalou a fait remarquer que ce projet a été élu comme projet pilote pour le PAC-Maroc, en remerciant tous ceux qui ont contribué à ce choix.

M. Nibani Houssine, président de l'Association AGIR et consultant national PAC-Maroc, a tout d'abord remercié M. le Wali pour son initiative d'inviter à chaque fois les acteurs locaux leur permettant une participation interactive, en amorçant ce processus de communication à double sens entre la population locale et les promoteurs, leur permettant aussi l'analyse et la solution de leurs problèmes. Il a invité M. le Wali à mettre en valeur cette initiative en adhérant activement au PAC-Maroc pour que ce projet puisse bénéficier de l'approche GIZC et de l'expertise du PAC, afin de vérifier les trois questions suivantes:

- La durabilité écologique de ce site pour un maintien des processus écologiques essentiels, de la diversité biologique et des ressources de la baie d'AL Hoceima;
- La durabilité socioculturelle, qui assure le maintien de la culture et de l'identité de la communauté locale à travers le classement du site Al Mazamma;
- La durabilité économique, qui garantit que le développement soit économiquement efficace dans la zone et que les ressources soient gérées de manière à être conservées pour les générations futures.

M. Nibani a fait remarquer que cette initiative constitue une amorce encourageante pour l'application du protocole GIZC au niveau de la côte atlantique.

M. Lamaalam, président de l'ONG Mémoire du Rif, a résolument manifesté ses craintes pour le devenir du site historique Al Mazamma, particulièrement en ce qui concerne la superficie du site qui est inconnue. La question pertinente se posait: comment avoir déjà un plan de masse en méconnaissance de cet élément crucial.

D'autres membres de la même ONG ont donné des précisions sur la délicatesse de ce site jamais encore prospecté et que des fouilles stratigraphiques minutieuses devaient être entamées avant le lancement des grands travaux.

M. Hakim al Khattabi, membre de l'exécutif de la commune de Souani et ex-parlementaire de cette région, a souligné à nouveau l'importance de ce projet pour la population locale de Souani, tout en insistant sur son engagement à préserver ce site historique et écologique.

M. Massoudi Hakim, membre de l'ONG Mémoire du Rif, a réaffirmé son inquiétude par rapport au devenir de la dune et la pollution liquide terre basée, actuelle et future.

D'autres interventions de membres d'ONG ont montré leurs inquiétudes concernant la zone dunaire et le couvert végétal, soulignant le caractère fin des grains de sables de cette plage comme cause des tempêtes de sable gênante, raison de plus pour sauvegarder le couvert végétal.

M. le Wali a pris la parole pour répondre à certaines questions parmi lesquelles les points suivants:

- M. le Wali a montré son intérêt à adhérer au PAC-Maroc et qu'un comité de suivi sera constitué par les acteurs présents dans la salle pour suivre de près ce projet.
- M. le Wali a promis que le site historique est prioritaire et qu'il va être préservé quitte à déplacer le site du projet, et que des fouilles vont commencer, et que les experts en cette matière seront les bienvenus notamment ceux du PAC-Maroc. Que des efforts vont être faits pour résoudre les problèmes off-site tel l'assainissement du site, la création d'une station de refoulement afin de veiller à la qualité des eaux de baignades du site, ainsi que la protection de cette baie considérée comme zone de recrutement biologique.

M. Cheikh, qui a participé aux différents ateliers „Destinations“, de part son double statut d'architecte natif d'Al Hoceima et celui de membre d'ONG local, a affirmé son engagement moral pour que ce projet soit équilibré; il a ainsi rejoint les trois questions fondamentales par rapport à la durabilité écologique, socioculturelle et économique; d'ailleurs les constructions légères et éparpillées répondaient au besoin de déplacer telle ou telle construction au cas où une partie du site serait découverte, et qu'il était fier que ce projet soit considéré comme projet pilote au PAC-Maroc.

M. Saad, architecte du projet, a montré que dans le souci de préservation de la dune le profil du plan de masse est décroissant partant de la ligne du supra littoral.

M. Lamrini, représentant de la CGI, a fait la remarque sur la qualité du débat ainsi que son souci d'adhérer aux visions des participants, et que les travaux dans le site vont bénéficier d'une attention toute particulière à la préservation de la forêt actuelle à l'échelle de chaque arbre, de même qu'une attention particulière sera donnée pour le site historique, et que pour cette raison un responsable de la CGI sera affecté à Al Hoceima pour suivre de près les suggestions des acteurs locaux.

Sur ce, le Wali de la Région de Taza-Al Hoceima -Taounate a clôturé le débat en remerciant tous les intervenants pour la sincérité du débat et qu'il va convoquer ultérieurement des réunions in situ du site du comité de suivi du projet SOUANI.

Conclusion

Il faut noter qu'un vrai processus de participation interactive a régné durant les débats, de même que ce projet constitue une version améliorée qui a remplacé un ancien projet qui n'a pas été accepté.

L'implication d'un architecte natif de la ville d'Al Hoceima déjà imprégné par l'atelier „Destinations“ qui a eu lieu à Al Hoceima est un élément crucial dans le gain de confiance que l'on peut déjà noter chez les participants.

Le choix de ce projet comme projet pilote au PAC-Maroc a été bien accueilli par les participants notamment M. le Wali qui a invité les experts du PAC à participer dans ce projet.

Cependant, on peut noter que la majorité des participants ignorent encore l'approche GIZC comme instrument fiable pour la durabilité écologique, socioculturelle et économique, et c'est pour cette raison qu'un atelier d'approfondissement de l'analyse des parties prenantes va avoir lieu avec les différents acteurs notamment le président de la commune d'Ait Youssef Ou Ali qui a montré sa disposition pour organiser cette activité. Cette action initiera aussi le processus de protection du site historique Al Mazamma qui sont le classement, l'inscription et l'inventaire comme opération de premier plan dans la protection du site historiques Al Mazamma.

Il faut ainsi mettre en évidence le rôle du séminaire du projet „Destinations“ du 2 et 3 juin 2008, qui a déjà soulevé certains points de ce site par les experts nationaux MM. Menioui et Zine et internationaux dont M. Satta, ce qui a permis le renforcement de l'acquis chez les participants pour débattre le volet écologique. Cependant, le point de la limite du plan de masse par rapport à la zone non constructible dans les zones côtières à compter du niveau atteint par le plus grand flot d'hiver n'a pas été évoqué par les participants; une divulgation du protocole GIZC sera nécessaire durant l'atelier de l'analyse des parties prenantes afin de remédier à cette lacune.

Rapport fait le 10 janvier 2009

NIBANI Houssine

Consultant national PAC Maroc

Annexe 5:
Atelier de participation et mise à niveau Analyse des Parties
Prenantes Jebha Mter Beni Bouzra (16-17 Mai 2009)



NIBANI Houssine
Vincent Sternviou
Depart Al Hoceima 8h
Itineraire Al Hoceima Jebha rout Rocade
Etat de la route

Al Hoceima Beni Gmil
Route Goudronnée etat moyen
Beni Gmil – Jebha
Route non goudronnée Travaux de la rocade en cours

Arrivée Jebha midi 30 min
Rencontre de présentation et de préparation de l'Atelier



Mr Fouad ELMABOUN Gérant de l'Hôtel AL MAMOUNIA , Redouan TESSOUDALI 1^{er} vice président
C.R Mtioua en présence de membres de la C.R de Mtioua

Commune Rurale de Jebha

Caractéristiques:

Petit village d'environ 2000 habitant construit au début du siècle par les espagnoles incrustées en amont d'une vallée à faible largeur et longueur Les terrains sont à sol assez pauvre avec grand pendage ce qui limite les activités d'agriculture La foret typique de thuya et lentisque et autres arbustes et autres plantes aromatiques thum lavandes etc.. Le sol est assez dégradée la problématique de non délimitation des terrains privés et public a accentué le défrichement de la foret des flancs constituant la vallée de qui se termine par un oued qui menace le village entier Le meme phénomène est observé en puissance au sein de la vallée avoisinante à 1 km à l'ouest de Jebha ou l'Oued de Ouringha qui prend origine à Ketama deverse ses alluvions „Grands bloc qui commique avec les deux oueds

Problèmes de la commune de Mtioua Jebha

Problème du centre de Jabha

La présence de 3 postes d'élus au sein de Jebha parmi 13 dans toute la commune donne une mauvaise représentativité du Centre de Jabha Analphabétisme des élus issues des zones rurale de Jebha „Majorité qui préside le C.R Les problèmes majeurs issus de cette situation sont les suivant:

- Méconnaissance des acteurs locaux du plan d'aménagement futur de la ville de Jebha -Manque de concertation des acteurs locaux
- Problème de manque de communication au sein même de la population locale de Jebha
- Profiter des comportements naturels de communication entre la population locale
- Proposition de faire des rencontres avec les gens locaux 30 personnes pour la réparation de la ville à partir d'une cotisation
- Problème de manque de participation: Président de la commune n'habite pas sur les lieux r d'une semaine Séjour



- Problématique la participation tribale
- Manque de d'instauration politique
- Absence de route depuis la RN 16 Métrés de largeurs à la cote de Amtar
- Plage: Sable + petits galets
- Projet d'accès à la plage
- Absence de fonds pour le rachat des terrains privés multipropriétés
- Présence d'un plan de développement
- Absence d'organisation urbaine:
- Presence de foyer
- 240 Maisons
- 1200 Habitants



-
- 10 000 Habitants total
 - Grand programme de transport
 - Coupures du courant électrique
 - Nécessité d'activer le projet de la Rcade pour le developpement de la zone communal
 - Problème de manque de communication au sein même de la population locale de Jebha
 - Profiter des comportements naturels de communication entre la population locale
 - Proposition de faire des rencontres avec les gens locaux 30 personnes pour la réparation de la ville à partir d'une cotisation
 - Problème de manque de participation: Président de la commune n'habite pas sur les lieux r d'une semaine Séjour
 - Problématique la participation tribale
 - Manque de d'instauration politique
-
- Indh Association du développement Humain
 - Besoins: Assainissement Reboisement Jebha est devenue très affectée par la pollution
 - Inondations Egouts pluviaux remplis par Ponts à ouvrir à entretenir
 - Manque de Communication entre l'administration et la population locale Voir Plan d'aménagement
 - Problème du Foncier Action de l'état pour Plan d'aménagement de Jebha
 - Stratégie concertée Perte de la structure à cause du manque du terrain
 - Manque d'espace vert Manque d'espace pour la distraction de la population
 - Manque de suivi et de communication des responsables locaux pour l'application du projet en cours
 - Versement des dechets et des décombres au sein de l'Oued
 - Constructions qui ont bouché les conduits des passages
 - Proposition de passage de la rocade au milieu de la commune.
 - Absentéisme de la zone de Jebha par rapport à Chaouen
 - Marginalisation du centre de Jebha par rapport à la grande ville de Chaouen
 - Coopérative des pêcheurs à Jebha Problème de la dynamite



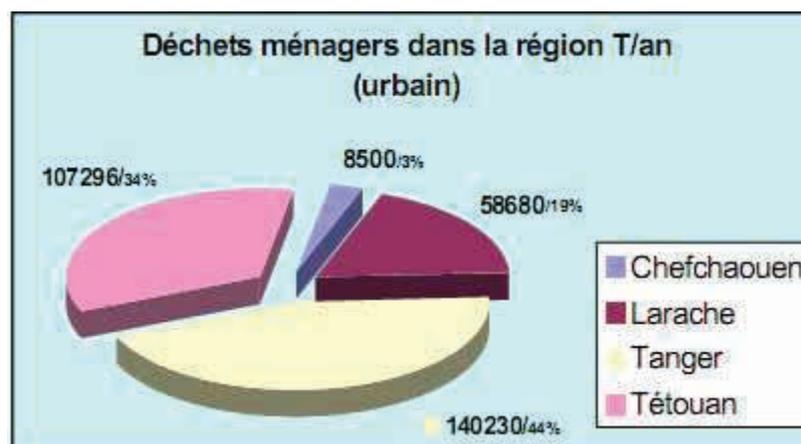
- Chambre à air Sulfate de Cuivre
- Filets au niveau des zones de mangroves Eau ONEP Puits de Ouringha
- Peche sous marine au mérrou au niveau de la pointe des pêcheurs
- Pêche et vente valorisé à 1 à 2 Euros par jour
- License de pêche no



NOM Pénom	Institution représentée	e-mail
Abdelhabib AOUARYAGHEL	C.R JEBHA	0670167367
Mohamed SADEK IBN SALAH	Membre du Conseil Mtioua President Association des Parents d'élèves Lycée Kadi AYAD	0661585594
Mustapha BEN YACOUB	Directeur Ecole Président Ass.Dar Attalib	0670463481 0539880046
Mohamed ABAKOUY	Personne ressource	mashana@hotmail.fr 0650419438
Ahmed SAID Abou YAALA	Directeur Ecole Membre Ass Badr	0668554227
Fouad EL Masbouh	Propriétaire d'Hotel	0666393810
Redouan TESSOUDALI	1er vice président C.R Mtioua	0666241362
ASSALMAN Ibrahim	Professeur Agrégé	0671147796
Ahamach Abdalilah	Professeur Ass. Laghrouss. Env et develop	0666617924
Abdelali Mahzoum	Technicien à la CR Amtar	0661601913
Abdeslam Alante	Vice président CR BeniBouzra	

Tableau 1 Démographie

Communes	Population (94)	Projection 2010
Municipalité Chefchaouen	31400	49994
cercle bab berred		
amstar	8580	13114
<i>bab berred /dont centre <u>bab berred 2982 hab</u></i>	19034	29092 (dont C 4557)
bni ahmed cherquia	10292	15730
bni ahmed gharbia	10287	15723
bni rzine	15836	24205
bni smih	11793	18025
Iounane	20683	31613
mansoura	13060	19962
<i>mtioua/cdont centre <u>abha 2224 hab</u></i>	9736	14881(dont C 3398)
Ouaouzgane	13966	21347
ouad malha	9661	14767
tamorot	19932	30466
total cercle	162860	284925
cercle bou ahmed		
bni bouzra	11734	17935
bni mansour	14110	21567
bni selmane	18777	28701
steha	9105	13917
talambote	8810	13466
tassafit	6517	9962
Tizgane	9604	14680
Total cercle	78665	120228

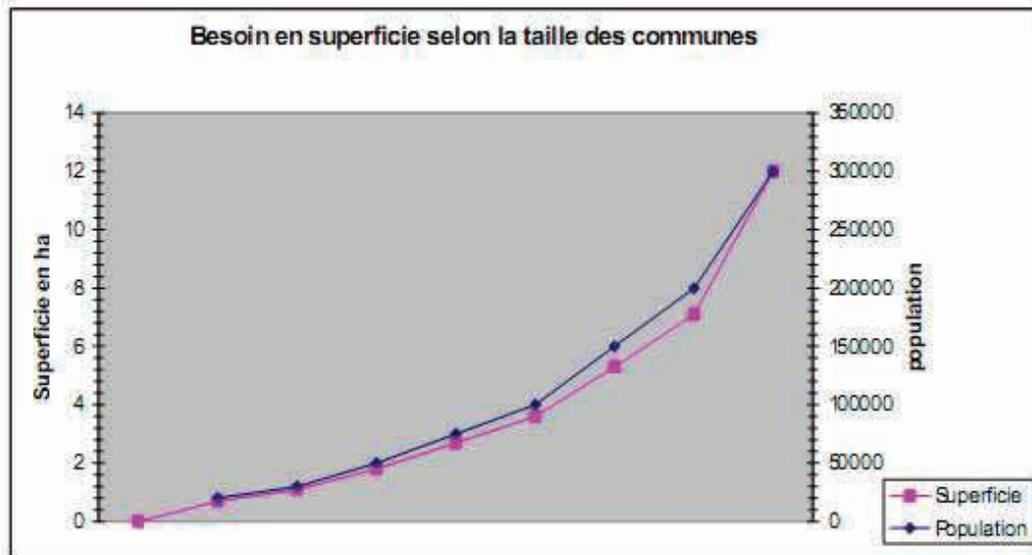


Déchets ménagers dans la région Tanger-Tétouan

Définition des superficies des décharges selon la taille des communes pour l'an 2020 :

Données de base

Taux d'accroissement	: 2 %	Hauteur de la décharge	: 20 m
Production des déchets	: 250 Kg/hab/an	Densité à la décharge	: 800.Kg/m ³
Taux de collecte	: 80 %	Volume de couverture	: 10%



Pour une décharge dont la hauteur est de 10 m, la superficie du site sera le double de celle indiquée dans ce graphique.

Annexe 6:

Impacts potentiels du projet Souani: Propositions d'orientations d'aménagements pour atténuer ces impacts sur l'équilibre du milieu

Note préliminaire préparée par:

Stéphanie Grosset, Service Connaissance et Observation du littoral EID-Méditerranée France

et

Alessio Satta, Directeur Général du Conservatoire du littoral de Sardaigne



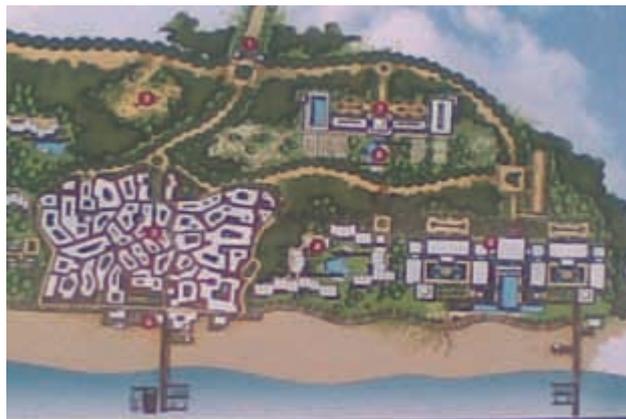
Les atteintes potentielles du projet Souani sur le système littoral

Le littoral sableux est constitué de 3 compartiments interdépendants et en échange constant: la plage immergée, la plage émergée et la dune.

Le bilan sédimentaire d'un secteur est conditionné par le bon état de conservation de ces différents compartiments.

Impact et risques des constructions trop près du rivage (sur le haut de plage ou sur la dune):

- Altération du système rétenteur de sable que constituent les dunes
- Augmentation de la sensibilité à l'érosion de la plage
- Destruction d'habitats naturels



Les actions anthropiques perturbent l'équilibre de cet écosystème sensible. Pour conserver l'ensemble de ses fonctionnalités, il est nécessaire de préserver l'intégralité du système sableux.

Dans le contexte de changements globaux et d'augmentation des tempêtes, les constructions doivent être réalisées en retrait, en conservant le système dunaire qui joue son rôle naturel de protection contre la mer.

Impact et risques des constructions en mer

La construction de jetées (même sur pilotis) peut modifier le transfert de sédiments parallèles à la plage et perturber la dynamique sédimentaire de la baie.

Exemples de constructions inadaptées en Languedoc-Roussillon

Constructions trop près du rivage



Route côtière construite à l'époque à l'emplacement de la dune et qui est actuellement attaquée par la mer.



Constructions trop près du rivage: suite à l'érosion du secteur, la plage et la dune ont disparu et des enrochements ont du être mis en place sur la quasi-totalité du linéaire.

Ces aménagements entraînent une diminution de l'attrait touristique des sites et des coûts très importants pour la protection ou le déplacement des enjeux.

Propositions d'orientations d'aménagement pour le maintien de l'équilibre du milieu

Orientations stratégiques

Aborder et gérer le site à l'échelle de la cellule sédimentaire de la baie (le transfert et la répartition des sables s'opérant à l'intérieur de ce compartiment sédimentaire):

- Éviter les extractions abusives de sables dans les oueds
- Éviter la construction de grands barrages rétenteurs de beaucoup de sédiments
- Éviter la construction de digues et de jetées en mer pouvant modifier les dynamiques sédimentaires



Préserver la fonctionnalité du système dunaire

- Conserver les dynamiques naturelles
- Conserver les dunes embryonnaires
- Eviter les extractions de sable sur la plage

Anticiper un recul du trait de côte et l'augmentation des tempêtes

- Construire en retrait
- Laisser un espace de liberté pour l'évolution du système dunaire en arrière

Propositions opérationnelles

Diminuer et adapter les infrastructures du projet

- Reculer de 30 à 40 m les villas projetées en première ligne et laisser sur cet espace une enceinte verte. Cela assurera: (a) la réserve naturelle de sable pour la vie de la plage; (b) la protection de la plage par houles de tempête; (c) la protection contre l'ensablement des jardins; (d) l'ombre naturelle et la protection contre la chaleur; (e) la séparation naturelle et la double expérience de zone équipée et de zone naturelle.
- Diminuer le nombre de piscines, qui nécessitent une alimentation importante en eau, un traitement de l'eau dans un contexte de pénurie en eau (plus de 30 piscines ne semble pas justifié en raison de la proximité de la mer, prévoir plutôt des piscines collectives). De plus les caractéristiques sédimentaires et hydrologiques de la zone induisent des variations piézométriques importantes pouvant endommager les structures enterrées.
- Diminuer l'emprise des routes pour gagner de l'espace disponible pour le retrait des constructions en première ligne.
- Supprimer les passerelles transversales (prévues sur la dune), investissement coûteux qui peut perturber la dynamique dunaire.
- Limiter l'impact des jetées (réduire la longueur totale de la jetée, espacer les pilotis au maximum afin de respecter les mouvements naturels de sédiments...)
- Prévoir la réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts.
- Eviter les prélèvements massifs des eaux souterraines de la nappe phréatique pour minimiser l'intrusion du biseau salé.

Limiter la coupe des arbres – Conserver les pins en priorité

- Attrait paysager.
- Stabilisation des sables.
- Valeur biologique.
- Régulation du niveau de la nappe phréatique en période de crues ou de fortes pluies.



Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement chargé de l'Eau et de l'Environnement
Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques

RAPPORT des Ateliers GIZC et Programme Participatif du PAC- Rif central (Maroc)

(M'diq, 5-7 janvier 2009)

SOMMAIRE

Introduction
Participation
Allocutions de bienvenue et ouverture des ateliers
Objectifs et programme des ateliers

ATELIER I: PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DU DIAGNOSTIC DE LA ZONE DU PAC

Activité thématique "Tourisme durable"
Activité thématique "Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel"
Activité transversale "Gestion intégrée des zones côtières - Développement durable (GIZC-DD)"

- *Institutions et législations*
- *Etat des lieux socio-économique*
- *Etat des lieux environnemental*

Bilan intégré
Discussion

ATELIER 2: FORMATION DE FACILITATEURS

Introduction
Déroulement de la formation

ATELIER III: LES ACTIONS PILOTES

Session 1: Bilan des ateliers 1 et 2
Session 2: Choix des actions pilotes
Session 3: Adoption du choix des AP et programme de travail

ANNEXES

ANNEXE 1: Programme des ateliers
ANNEXE 2: Liste des participants
ANNEXE 3: Discours d'ouverture de M. Chalabi
ANNEXE 4: Résultats des travaux en groupe (programme participatif)
ANNEXE 5: Déroulement de l'action pilote (J. Denis)
ANNEXE 6: Proposants des actions pilotes et leurs supporteurs
ANNEXE 7: Déroulement de l'action pilote (J. Denis)
ANNEXE 8: Liste des documents ppt présentés lors des ateliers

ATELIERS GIZC ET PROGRAMME PARTICIPATIF DU PAC- RIF CENTRAL (MAROC) (M'diq, 5-7 janvier 2009)

Introduction

1. Conformément aux spécifications techniques de l'activité GIZC, un atelier de présentation de la démarche et des résultats préliminaires du bilan et diagnostic de la zone côtière du Rif central a été organisé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement/ Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (SEEE/DSPR) en collaboration avec le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP), à M'diq, du 5 au 7 janvier 2009. Cet atelier a été organisé conjointement avec celui de l'activité "Sensibilisation et participation".

2. Ces ateliers représentent une phase décisive du PAC, car ils vont permettre, sur une base fondamentalement participative, d'aboutir à un consensus de la part de la communauté d'acteurs autour d'une vision globale sur la situation socio-environnementale de la zone côtière du Rif central, et de prendre des décisions concertées concernant le choix des opérations pilotes et l'élaboration du programme de travail pour établir leur plan de gestion.

Participation

3. Une soixantaine de participants, représentant les autorités et institutions nationales, régionales et locales impliquées dans le PAC, des ONG locales, des représentants du milieu universitaire et de la presse locale, et des groupes d'intérêt, ont assisté à ces ateliers aux côtés des consultants et des coordonnateurs nationaux et internationaux du PAC. La liste complète des participants figure en annexe 2 du présent rapport.

4. L'ordre du jour revu est présenté en annexe 1.

Allocutions de bienvenue et ouverture de l'atelier

5. L'atelier a été ouvert par M. Mehdi Chalabi, représentant du SEEE/DSPR, qui a d'abord remercié tous les partenaires nationaux et internationaux (CAR/PAP) qui contribuent à la mise en œuvre de ce projet et, en particulier, les acteurs locaux relais de la concrétisation de toutes les actions et politiques environnementales et de développement durable. Il a ensuite précisé que le présent atelier était initialement programmé au mois de novembre, et qu'il a été reporté en raison des intempéries qui ont sévi dans le Nord du pays et dont les dégâts considérables ont révélé une fois de plus la vulnérabilité de cette zone. Il a par ailleurs rappelé que les Programmes d'Aménagement Côtier dits "PAC" constituaient justement le cadre approprié de la mise en œuvre de l'approche de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) telle que définie par le protocole GIZC, qui a été signé le 21 janvier 2008. M. Chalabi a insisté sur le fait que cet atelier représentait une étape charnière du projet, qui permettra d'arrêter les actions futures sur la base du diagnostic établi, s'appuyant sur un renforcement des capacités en matière de sensibilisation à la GIZC. Il a souligné que l'action pilote qui sera sélectionnée lors de cet atelier sera un exemple d'application de la gestion intégrée portée par tous les acteurs ici présents, et qui assurera un développement durable profitable à l'homme et à son environnement. Enfin, il a souhaité plein succès aux travaux de l'atelier. Le discours complet de M. Chalabi est donné en annexe 3.

6. M^{me} Maria Snoussi, Chef du projet PAC, a ensuite rappelé brièvement le cadre institutionnel national et international du projet PAC du Rif central, ses objectifs, sa structure et l'organigramme de ses activités. Elle a en particulier rappelé que seules les activités thématiques "Tourisme durable", "Patrimoine historique et culturel" et les activités

transversales "Sensibilisation et participation" et "GIZC" avaient démarré juste après l'atelier de lancement du PAC et ont abouti aux premiers résultats.

Objectifs et programme de l'atelier

7. M^{me} Snoussi a présenté les principaux objectifs des ateliers, et qui sont:
- Présenter au comité de suivi et à toutes les parties prenantes invitées l'approche méthodologique qui a permis d'aboutir à un bilan diagnostique préliminaire et à la qualification de la zone côtière du Rif central. Il s'agit de faire ressortir les points les plus significatifs et spécifiques de la région et de sa problématique de gestion, et de mettre en évidence les éléments les plus pertinents qui expliquent la situation actuelle au travers de l'approche AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces) et d'indicateurs PEIR (Pressions - Etat - Impacts - Réponses);
 - Proposer et choisir des actions pilotes, qui feront figure d'exercice destiné à faire la démonstration de la faisabilité d'un processus GIZC et à établir les bases nécessaires à la réussite de la démarche engagée vers le développement durable;
 - Promouvoir l'application d'une approche participative au sein du PAC, à travers l'organisation d'un atelier de formation au profit de cadres et élus locaux appelés à jouer le rôle de facilitateurs auprès des acteurs concernés afin de soutenir les activités du projet.

Enfin, elle a présenté le programme détaillé des séances de travail qui vont durer pendant deux jours et demi, et les outputs attendus de ces ateliers.

ATELIER I: PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DU DIAGNOSTIC DE LA ZONE DU PAC

1. La première partie de l'atelier 1 a été présidée par M. Chalabi du SEEE/DSPR qui a donné la parole aux consultants nationaux pour présenter les résultats préliminaires du bilan et diagnostic de la zone du PAC en rapport avec les deux activités thématiques en cours, à savoir: le tourisme durable et la protection et valorisation du patrimoine historique et culturel et l'activité transversale de la GIZC-DD.

Activité thématique "Tourisme durable"

2. MM. Nasser-Eddine Zine et Mohamed Menioui, consultants nationaux, ont présenté le bilan/diagnostic du secteur touristique dans la zone du PAC, d'après une analyse détaillée des différentes composantes: sociodémographique, physico-écologique, physico-infrastructurelle, socio-économique, politico-gestionnaire et réglementaire. Ils ont ensuite présenté les différents projets réalisés et projetés dans la zone du PAC, et qui pourraient accompagner les pôles de développement touristiques, à savoir notamment: la mise à niveau du secteur routier, l'actualisation du Plan Directeur d'Aménagement Intégré des bassins Loukkos, Tangérois et côtiers méditerranéens (PDAIRE), la mise à niveau dans le domaine de la gestion des déchets solides (PNDM), la mise à niveau dans le domaine de l'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA) et, enfin, les principaux programmes de développement à caractère économique, social et culturel. Ils ont rappelé que l'objectif principal de cette activité est de définir une stratégie intégrée pour le développement durable du tourisme dans la zone côtière du Rif central, en appliquant la méthodologie ECAT du CAR/PAP, qui procède à l'utilisation d'indicateurs de durabilité et de scénarios de développement, avec le recours à la GIZC pour une prise en compte globale. Ils ont terminé leur exposé par des propositions d'orientations stratégiques pour le développement du tourisme durable dans la zone du PAC.

Activité thématique "Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel"

3. Les résultats préliminaires du bilan/diagnostic de cette activité ont été présentés par M. El Arbi Er-Bati, consultant national. Après une brève présentation des dispositifs de gestion et de protection de ce patrimoine, en termes de législation, d'institutions et d'instruments de protection des sites, M. Er-Bati a inventorié et diagnostiqué tous les sites (archéologiques, historiques, monuments funéraires ou religieux) existant dans la zone du PAC et précisé que ce patrimoine, très riche et varié, est néanmoins soumis à un certain nombre de risques qui le rend très vulnérable. Parmi ces risques, il a cité les risques naturels, les facteurs liés à l'état de la conservation du site, les facteurs liés au territoire, etc. Ces facteurs lui ont permis de classer les sites culturels de la zone du PAC par rapport à leur degré de vulnérabilité en 4 catégories: 1) sites en situation de danger de disparition, 2) sites dans un processus sérieux de dégradation, 3) sites culturels en état moyen de conservation et 4) Sites en bon état de conservation. Il ressort de cette classification que plus de 80% des sites de la zone du PAC sont en situation de danger de disparition. Après avoir signalé l'absence de programme, projet d'entretien ou stratégie politique nationale ou régionale qui visent la mise en valeur des biens culturels dans le Rif central, M. Er-Bati a présenté les points faibles et les points forts du diagnostic en termes de niveaux d'intégration des sites historiques. En guise de conclusion, il a précisé que le patrimoine historique et culturel du Rif central est riche et varié mais non exploité, et qu'il doit être doté d'une législation et de moyens d'inventaire appropriés pour le protéger, ainsi que d'une politique de valorisation globale. Il a suggéré pour cela la création d'une agence spéciale de protection du patrimoine culturel.

Activité transversale "Gestion intégrée des zones côtières - Développement durable (GIZC-DD)"

▪ *Institutions et législations*

4. Ce volet de l'activité GIZC a été présenté par M. Larbi Sbaï, consultant national, qui a d'abord fait remarquer que la gestion de la zone côtière du Rif central dépend d'une multitude de départements ministériels, d'établissements publics, semi-publics et privés, qu'il a présenté en les classant selon leur mission et leur type d'intervention en: institutions de gestion, institutions représentatives, institutions de coordination, institutions de consultation et institutions de pression. Concernant le volet législatif, après une analyse préalable de la législation environnementale marocaine en général, M. Sbaï a présenté les textes juridiques (organiques et sectoriels) plus spécifiques à la zone côtière. Il a souligné le fait que le Maroc dispose de très nombreuses références législatives et réglementaires liées au domaine de l'environnement en général et de l'espace côtier en particulier, mais qu'il s'agit souvent de textes très peu agressifs, voire très peu dissuasifs, en comparaison avec les risques et les menaces qui pèsent sur l'environnement. A cela, il faut ajouter le fait que l'arsenal juridique national accuse un certain déficit eu égard aux engagements pris par le Maroc à l'échelle internationale.

▪ *Etat des lieux socio-économique*

5. Ce volet a été présenté par le consultant national M. Abdelaziz Adidi. L'analyse du contenu démographique et socioéconomique de la zone du PAC, menée selon la démarche du Diagnostic Stratégique Territorial (DST), a permis à M. Adidi de fournir des explications sur le comportement démographique de la région, dont les principaux facteurs sont: le recul de la mortalité et le prolongement de l'espérance de vie; la promotion administrative de certaines localités en communes rurales; la rocade méditerranéenne qui sera certainement un facteur de redéploiement et de fixation de la population; l'expansion de la culture du *kif*, etc. En ce qui concerne l'évaluation de la base économique, il a montré que l'agriculture et l'élevage étaient les principales activités économiques de la population de la zone du PAC, notamment dans les communes côtières de la Province de Chefchaouen. Il a par ailleurs souligné la faiblesse, voire l'inexistence, du fait industriel dans la région. M. Adidi a ensuite analysé le phénomène de pauvreté, à travers quelques indicateurs sociodémographiques (raccordement au réseau d'eau potable, raccordement au réseau électrique et distance moyenne à la route goudronnée) et a présenté les résultats du diagnostic sociodémographique selon l'approche Atouts-Faiblesses-Opportunités -Menaces (AFOM). En guise de conclusion, il a insisté sur le fait que la crise socio-économique et de dégradation de l'environnement que connaît le Rif central est une conséquence notamment de sa marginalité et de son isolement géographique par rapport à l'intérieur du pays plus riche et plus dynamique.

▪ *Etat des lieux environnemental*

6. M. Driss Nachite, consultant national, a présenté les résultats du diagnostic environnemental de la zone du PAC, selon l'approche AFOM. Cette analyse a été basée sur le choix de 4 thèmes: l'espace naturel, les ressources en eau, la biodiversité terrestre et la biodiversité marine. L'application de la grille AFOM pour chacun de ces thèmes a permis, par transformation des causes et effets en objectifs souhaitables, d'identifier les principaux objectifs stratégiques suivants pour la zone du PAC:

- préservation du patrimoine naturel et ses paysages;
- gestion intégrée des ressources naturelles;
- garantie de l'attractivité des territoires et réduction de leur vulnérabilité;

- garantie d'une bonne accessibilité globale du territoire régional;
- restauration et réhabilitation des écosystèmes dégradés;
- lutte contre les sources de pollution.

Ces objectifs stratégiques seront déclinés en lignes d'action et d'actions spécifiques avec pour finalité l'amélioration du niveau de vie de la population locale. Pour illustrer cela, M. Nachite a mentionné un certain nombre d'actions à prendre en considération pour améliorer le niveau de vie de la population locale, parmi lesquelles: l'amélioration de la production agricole, la diversification des activités de la population rurale, la modernisation du secteur de la pêche maritime, la diversification des sources de revenus de la communauté de pêche artisanale et la réduction de l'exclusion sociale.

7. La deuxième partie de l'atelier 1 a été présidée par M. Sbaï avec comme rapporteur M. Menioui.

Bilan intégré

8. Les résultats préliminaires du bilan intégré ont été présentés par M^{me} Snoussi dans sa qualité de chef de l'équipe GIZC. Après avoir brièvement rappelé les principaux traits saillants de la zone du PAC elle a présenté l'approche méthodologique qui a permis d'aboutir à ce premier bilan et à une qualification de la zone du PAC. Cette approche est basée sur le modèle conceptuel "Pression - Etat - Impact - Réponse" (PEIR), au moyen d'indicateurs sélectionnés parmi les plus représentatifs, et qui vont permettre de concevoir un tableau de bord de l'environnement et à un découpage en zones homogènes (typologie) de la zone du PAC. Les indicateurs avancés dans cette première démarche sont:

- la distance de la rocade à la côte,
- le type d'implantation des centres et des agglomérations,
- les plages (étendue et qualité),
- l'arrière pays (orographie et couvert végétal),
- l'importance des terres agricoles,
- la présence ou non de ports,
- le taux d'accroissement moyen annuel de la population (TAAM),
- le taux de pauvreté.

Ces indicateurs ont conduit à une première subdivision de la région en trois zones relativement homogènes: la zone 1 (communes de Tizgane à Mtioua); la zone 2 (communes de Bni Gmil à Izemmouren) et la zone 3 (communes d'Al Hoceïma et Aït Youssef Ouali). M^{me} Snoussi a ensuite proposé quelques éléments pour une stratégie globale de développement de ces différentes zones, qui peut être articulée autour du tourisme durable comme levier économique principal, complété par la pêche et l'agriculture. Elle a enfin insisté sur la capitalisation de l'information existante et a fait ressortir l'apport du PAC par rapport aux programmes antérieurs, notamment le Programme d'Action Intégré pour le Développement et l'Aménagement de la Région Méditerranéenne du Maroc (PAIDAR-Med) et le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Central (SDAULMC).

Discussion

9. Les différentes présentations de ce premier atelier ont suscité un débat intéressant et donné lieu à de nombreuses observations et suggestions de la part des participants. Les principaux points débattus ont porté sur:

Le tourisme:

- Penser durable en privilégiant le tourisme vert, par rapport au tourisme balnéaire de masse actuel qui est le principal moteur de développement;
- Intégrer les unités d'aménagement touristique;
- Tenir compte de l'impact, à long terme, du tourisme proposé sur l'environnement de la zone, ainsi que celui des conflits d'usage de l'espace entre la pêche et le tourisme, sachant que la pêche est une activité principale dans le secteur;
- Il existe 5 pôles de développement touristique (tourisme de masse) pour lesquels il y aurait lieu d'étudier la durabilité aux plans environnemental, social et économique.

Pêche:

- Dynamiser l'activité avec les Points de Débarquement Aménagés (PDA) et les villages de pêcheurs, en créant des pôles qui seront le moteur du développement local sur des sites à potentiel halieutique et qui permettent de valoriser le patrimoine halieutique;
- Penser à l'intégration de la pêche avec les autres activités maritimes et à son association avec les différents acteurs;
- Sensibiliser aux effets néfastes des excès d'exploitation et à l'intérêt de gérer de façon raisonnée;
- Envisager et se préparer à une évolution du métier et de ses pratiques en l'abordant par le volet anthropologique;
- Promouvoir la valorisation des produits de la pêche en la considérant comme faisant partie des perspectives de développement local.

Patrimoine historique et culturel:

- Les sites militaires bénéficient d'une certaine protection dont il faut tenir compte;
- La loi existe mais elle n'est pas appliquée;
- Les transmissions procédurales sont lourdes à tous les niveaux;
- Il faut connaître et faire connaître le patrimoine pour renforcer la prise de conscience des décideurs;
- Le rôle des ONG est prépondérant auprès des décideurs politiques. A ce titre, un inventaire des monuments historiques du Parc National d'Al Hoceima est en cours de réalisation par une ONG locale.

Législation et institutions:

- Le volet législatif est essentiel et vital pour gérer à travers les différentes activités;
- L'existence d'un important arsenal d'instruments, mais problèmes de non application, d'inadaptation, de lacunes...
- Les difficultés rencontrées dans la gestion des conflits peuvent être levées au moyen de la participation;
- La solidarité gouvernementale pourrait constituer une issue très envisageable;
- Les processus de dialogue apportent les meilleurs résultats de l'application;
- Les institutions de pressions, au-delà des ONG, concernent aussi les syndicats et les partis politiques;
- Les "Cellules du littoral" font leurs premiers pas mais, pour s'agrandir, elles doivent être rebaptisées (en commission ?).

Les acteurs:

- Le rôle prépondérant (fédérateur) du Gouverneur en tant qu'autorité locale à qui il est primordial de transmettre la culture PAC;
- Le rôle déterminant de la commune pour ses compétences et attributions pour la gestion de son territoire;
- mais, la tutelle pèse lourd sur elle avec un défaut de coopération flagrant qui amoindrit l'action locale (prise de conscience au travers du PAC).

Le désenclavement:

- Pour répondre à divers besoins comme le développement, la sécurité, il s'exprime par un besoin de route d'accès (exemple de la rocade);
- mais, au-delà des effets positifs, quel est l'impact négatif ? L'effet rocade, a-t-il été analysé ?

Les nouvelles alternatives:

- Nous vivons de grands changements qui touchent notamment les activités comme le tourisme, la pêche et l'aquaculture;
- De nouvelles activités émergent ou vont émerger (notamment en milieu marin) et vont provoquer de nouveaux conflits qu'il s'agit d'anticiper;
- Besoin de travailler des scénarios sur la base d'études de prospective;
- Tenir compte des interactions entre activités (et notamment les nouvelles relations).

La gestion:

- De nouvelles formes de gestion sont attendues (du fait de la multiplicité des entités impliquées, de la complexité des situations en pleine évolution);
- Quel scénario pour leur mise en œuvre ?

La connaissance:

- Intérêt d'études des risques, de sensibilité et de vulnérabilité;
- Nouveaux indicateurs à intégrer dans le diagnostic: % inondations, aptitudes à l'urbanisation, à l'industrialisation...
- Importance des études d'impact, mais quelles réalités, validité ou fiabilité ?
- Recours à l'approche systémique (approche globale);
- Rôle de la télédétection pour notamment suivre les évolutions et produire des indicateurs spatiaux.

Le bilan diagnostic:

- Besoin de l'affiner en mettant en exergue aussi bien les atouts que les contraintes de la zone;
- Comment le juger, le valider ? (seuls les acteurs locaux peuvent y contribuer pour leur bonne connaissance des territoires);
- Les actions pilotes sont très utiles pour opérer sur le terrain et proposer des actions concrètes;
- Besoin d'une coordination entre les différents partenaires.

La méthodologie:

- Recours au cadre logique pour un bon suivi de la gestion (et des projets) mais pas facile à mettre en œuvre;
- La gestion de projet est prise en compte dans le PAC avec la structure mise en place (institutions, équipes...);
- Les indicateurs jouent un rôle prépondérant pour le suivi et l'évaluation;
- Au-delà de la zone pilote, prendre en considération la zone périphérique d'influence;
- Recours au système PEIR pour gérer les indicateurs (tableau de bord).

La durabilité:

- Recherchée dans le cadre de la GIZC du fait de l'évolution du contexte, mais doit être mieux explicitée et matérialisée par des indicateurs (tels ceux définis par l'analyse de durabilité);
- Montrer le bénéfice pour les populations locales;
- Peut conduire à changer de métiers, dans quelle mesure et comment;
- Impliquer les communes.

L'accompagnement:

- Besoin de guide, de cadrage pour les décideurs et tous les acteurs de la gestion en général;
- Importance d'actions de sensibilisation, d'information;
- Disposer d'une force de conviction, transférer les savoirs;
- Savoir valoriser la solidarité politique gouvernementale.

Les expériences:

- Celles des autres PAC et exemples dans d'autres pays (France: projets GIZC de la DIACT);
- La cellule du littoral opère dans le cadre des projets SMAP III;
- De plans de gestion existent ainsi que des Agendas 21 (4 sur le Rif) - il faut les faire connaître pour en tirer bénéfice.

Les programmes/projets/plans:

- Prise en compte des existants et des nouveaux ou à venir (les Plans de Développement Communaux, Réserve de Biosphère Intercontinentale, Millenium Challenge, Protocole GIZC, PNAL, PNDM, etc.);
- Les processus de planification et de gestion du territoire font appel à de nombreuses études mais pas de concrétisation sur le terrain; ils ne sont pas ressentis au niveau local;
- Nécessité de comparer les objectifs et mesurer leur cohérence;
- Le développement dépend entièrement de la commune et l'analyse de la gestion du territoire doit se faire par les communes;
- Il existe un fonds pour le développement rural;
- Il existe un fond de la CE géré par la région Sardaigne pour appuyer des projets GIZC.

Le PAC en général:

- Quelles limites raisonnables à ses objectifs;
- Quelles actions concrètes (trop de projets/études sans impact/suite sur le terrain);
- Il faut des objectifs très réalistes, comme doivent l'être pour les actions pilotes et actions après-PAC;
- Il faut enraciner le PAC dans le territoire;
- Le PAC est un projet particulier dont la finalité est de donner les clés pour une meilleure gouvernance qui contribuera à lever les conflits;
- Il fait appel à un esprit ouvert pour mieux faire avec l'existant par de nouvelles approches, coordonnées, intégrées;
- Il a aussi un rôle pédagogique;
- Il n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes;
- Il doit évaluer le changement et accompagner les parties prenantes dans cette évolution;
- Il doit servir d'exemple pour inciter les décideurs à des actions concertées, pour lancer la dynamique nécessaire au processus;
- Il convient d'apprendre par le PAC, capitaliser et diffuser;
- Il importe d'assurer des suites pérennes;
- La stratégie du PAC est de capitaliser sur l'existant.

ATELIER 2: FORMATION DE FACILITATEURS

Introduction

1. L'objectif majeur de la formation a été de préparer des animateurs qui peuvent promouvoir l'application d'une approche participative au sein du PAC et de les préparer pour une première application concrète de l'approche participative lors de l'atelier du 6 et 7 janvier 2009.

2. Cette expérience devrait permettre aux animateurs de continuer à appliquer l'approche participative dans la réalisation de l'action pilote, d'assumer un rôle important dans l'introduction de l'approche participative dans d'autres projets de ce type et de transmettre les connaissances acquises à d'autres personnes concernées par les processus participatifs.

Déroulement de la formation

3. Après une brève présentation de son expérience dans le domaine des approches participatives, M. Gunter Englisch, consultant CAR/PAP, a invité les participants de faire la même chose dans un tour de table.

4. Pour commencer et afin de créer un climat de participation, M. Englisch a demandé aux participants quelles sont leurs attentes de cette formation. Leurs réponses ont été consignées dans un tableau (Annexe 4).

5. En abordant la définition de la notion "participation" M. Englisch a défini l'approche participative comme étant un processus de communication entre les autochtones (ceux qui proposent) et les allochtones (ceux qui sont concernés) pour l'élaboration d'un plan d'action, notamment en prenant compte des remarques suivantes:

- Par "participation", on entend un processus de communication entre les populations locales et les agents de développement grâce auquel les populations locales prennent en charge l'analyse de la situation présente et la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités de développement.
- Le développement participatif donne donc l'occasion aux populations, femmes et hommes, de déterminer leurs besoins de développement, ainsi que le moment et le lieu de la mise en œuvre des actions programmées pour satisfaire ces besoins.
- Pour qu'il y ait participation, il faut que les populations locales, femmes et hommes, puissent exprimer leur propre point de vue. Après tout, qui mieux que ces dernières connaît le système écologique, les liens entre les activités des membres de la famille, qu'il s'agisse de la production vivrière, de la production agricole commerciale, des activités liées à l'élevage, à la foresterie, à la pêche ou à la production artisanale. Qui mieux que les populations locales sait comment toutes ces activités sont menées et par qui. Il est donc indispensable que les connaissances et les pratiques du niveau de terrain soient reconnues par les agents de développement et mises à profit dans les activités de développement.
- La démarche participative a pour but d'aider les populations locales à prendre en charge leurs propres actions de développement en utilisant l'expertise d'intervenants extérieurs. Les populations locales sont elles-mêmes des experts dans le sens où elles connaissent bien les potentialités et les contraintes existant au niveau local, mais ne savent pas tout. Elles pourraient, par exemple, ne pas être au courant des dernières méthodes et techniques dans un domaine donné ou n'avoir aucune information sur les circuits commerciaux, les intrants et les nouvelles politiques gouvernementales. Tout comme les organismes publics elles nécessitent un meilleur

accès aux connaissances locales afin de remplir leur rôle de façon plus efficace. Les populations locales ont besoin d'un meilleur accès aux informations sur le contexte général dans lequel elles vivent. Elles pourront de cette façon prendre des décisions concernant leur développement en connaissance de cause.

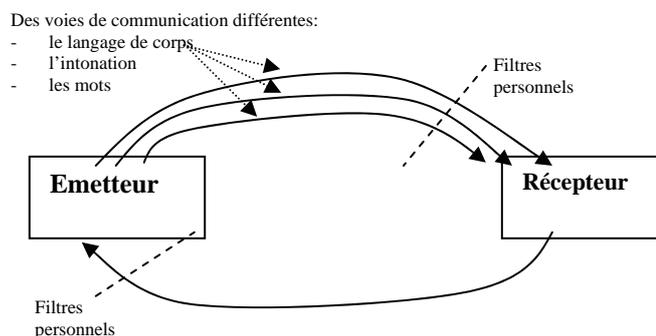
- Le but de l'opération devrait être une approche participative interactive. La formule "participation interactive" se réfère à un processus de communication entre les populations locales ("autochtones") et les développeurs/planificateurs ("allochtones") au cours duquel les locaux prennent l'initiative dans l'analyse de leurs problèmes, tels l'érosion et la désertification, et dans la planification, réalisation et évaluation de leurs activités. La participation interactive s'entend comme un processus à deux sens d'apprentissage du dialogue, de la négociation et de la prise de décision entre autochtones et allochtones en vue d'établir un agenda commun de réalisation des activités programmées.
- La participation est la clé du succès de tout programme de développement. Quel que soit le niveau technique du plan, il ne pourra être mené à bien sans le support et la participation des groupes-cibles.

6. Dans un exercice d'initiation à l'approche participative, les participants ont été divisés en groupes de trois personnes (A +B+C) dont les rôles ont été définis comme suit:

- A : Exprime une opinion sur un sujet (ici: sur les avantages ou sur les désavantages de la définition présentée);
- B : Essaie de comprendre la personne A en écoutant activement;
- C : Observe le processus et tire des conclusions.

Cette méthode a consisté à faire jouer tous les rôles à chaque membre du même groupe: une fois le rôle de la personne A, une fois de la personne B et une fois de la personne C. L'exercice a permis d'introduire un modèle simple du processus de communication.

7. La communication peut être définie comme l'échange des significations (intentions, pensées, sens). Cela implique l'émission et la réception de l'information entre un émetteur et un récepteur. L'échange se produit non seulement par l'utilisation des mots mais aussi par des facteurs non-verbaux comme les gestes et l'expression faciale. Le message reçu peut être différent du message émis. Un modèle de communication général est montré ci-dessous:



Le message comme il est reçu par le récepteur n'est pas toujours celui que l'émetteur voulait envoyer! Il peut être mal exprimé, mal transmis, mal perçu, mal interprété. Donc, souvent, le message est transformé lors de son passage de l'émetteur au récepteur. Les hommes perçoivent et interprètent des messages de différentes façons à cause de leurs filtres personnels. Chacun perçoit la réalité depuis sa propre fenêtre / son cadre de référence qui agit comme un filtre personnel et qui nous donne une représentation incomplète et déformée

du monde réel. Parfois, nous nous construisons une image fautive de la réalité parce que nous avons tendance à remplacer ce que nous ne connaissons pas par des suppositions issues de ce que nous connaissons et après nous prenons souvent ces suppositions pour des vérités absolues. Des filtres personnels peuvent être la langue, l'âge, le genre, la famille, la religion, l'éducation, le contexte social, la culture, l'expérience individuelle, etc.

8. Le but de la communication interpersonnelle devrait être de prendre conscience de notre cadre de référence personnel et d'apprendre et reconnaître les cadres de référence des autres. Il faut qu'on apprenne que son propre point de vue est souvent pollué par des suppositions fausses et voir que le point de vue de l'autre comporte des informations nouvelles, valides. Chacun a sa raison d'agir comme il agit. Ensuite, sur la base de cette connaissance, on peut essayer de construire un cadre commun.

9. Dans le contexte de la communication interpersonnelle, les aspects suivants sont d'une importance spécifique. La communication interpersonnelle:

- consiste en une interaction entre deux personnes;
- implique des rôles et relations différentes entre les deux personnes;
- est toujours un processus en deux directions;
- ne se restreint pas à l'échange des messages mais consiste surtout à créer et échanger des significations;
- est partiellement ou complètement intentionnelle;
- est un processus permanent plutôt qu'un événement ou une série des événements;
- cumulative dans le temps.

On peut distinguer des voies de communication différentes: les mots, l'intonation, le langage de corps. L'importance de ces canaux pour la crédibilité d'un message varie. En fait, des recherches ont montré que c'est le langage de corps qui est le canal le plus important. Environ 58% de la crédibilité d'un message dépend du langage corporel, 34% de l'intonation et 8% des mots seulement.

10. Après cet exercice, M. Englisch a donné quelques conseils et recommandations à suivre pour être un bon facilitateur et pouvoir animer un groupe. En effet, pour être un bon facilitateur, il faut surtout:

- savoir écouter et observer,
- savoir s'organiser et être souple,
- être informé et claire,
- être positif et ne pas contrôler.

Et, pour réussir un travail d'animation des groupes, il est nécessaire de:

- préparer l'environnement, en faisant attention à l'allocation des places, et lever les obstacles et les barrières inutiles;
- réunir le groupe tout en restant neutre;
- focaliser le groupe sur les points essentiels;
- mobiliser le groupe en protégeant les moins forts (contrôler les personnes trop dominantes et encourager les personnes timides).

11. L'animation des groupes est une interaction systématique orientée vers des objectifs entre l'animateur et le groupe (avec ses membres différents). Par une combinaison des techniques de planification et de visualisation avec des techniques de gestion des groupes ainsi qu'avec des techniques de communication, un processus d'apprentissage et de

résolution des problèmes est réalisé. Ce processus est géré par l'animateur qui agit d'une façon neutre envers le sujet traité et les membres de groupe. L'animateur "aide" le groupe à achever ses objectifs en structurant le processus de travail en groupe et en résumant les résultats produits. L'animateur a la responsabilité méthodologique pour l'accomplissement des objectifs. Des caractéristiques importantes sont la visualisation des idées, opinions, processus... et l'utilisation des techniques d'interrogation et de prise de décision. Idéalement, l'animation des groupes est appliquée dans des groupes de 6 à 12 participants. Chaque membre du groupe participe activement dans la discussion, la résolution des problèmes et la prise de décision. La participation active crée un haut degré d'identification des membres du groupe avec les résultats produits.

12. Les tâches de l'animateur sont les suivantes:

- La préparation des réunions, y compris la préparation des conditions cadre (la salle, l'ordre des sièges et tables, les matériaux de travail, etc.);
- La présentation de la tâche de travail en groupe et la création d'une structure pour la réalisation du processus de travail en groupe;
- La motivation du groupe à la contribution active pour l'accomplissement des tâches données (communication, dynamisme du groupe et techniques de créativité);
- L'écoute attentive, laissant les participants s'exprimer;
- La constitution et le contrôle des règles de groupe;
- Le traitement des problèmes de groupe;
- L'avancement du travail en groupe en posant les questions "appropriées";
- L'assistance méthodologique;
- La structuration du processus de travail par des séances de résumé et de feed-back;
- La stimulation du feed-back et de l'évaluation (des résultats et du processus de travail en groupe);
- La production des plans d'action et la planification des arrangements pour le suivi.

Pour l'accomplissement de ces tâches l'animateur considère notamment les points suivants:

- Observer son propre comportement ainsi que le comportement de toutes les autres personnes dans le groupe: Comment suis-je perçu par les autres ? Quels effets cause le comportement d'une autre personne sur moi ? (Que fait-il/elle avec moi ?)
- Rendre visible la dynamique du groupe: Quelles structures existent dans le groupe (rôles et règles) ? Quelle est la signification de ces structures pour le travail en groupe ? Quel est le progrès réalisé par le groupe ?
- Assurer la communication dans le groupe: Quels sont les problèmes de communication interne qui se produisent régulièrement dans le groupe ? Comment les membres du groupe peuvent-ils communiquer plus efficacement ?
- Parler au "je": Que peut-on faire pour diminuer le parler au "tu" ?
- Stimuler l'écoute active: Quand des malentendus entre les membres du groupe se produisent-ils ? Que pourrait-on faire pour diminuer cela ?
- Respecter les règles de feed-back convenues: Quand et comment le feedback est-il donné ?
- Traiter le criticisme et les conflits: Comment le criticisme est-il traité dans le groupe ? Comment serait-il possible de traiter les conflits dans le groupe d'une façon positive ?
- Améliorer la qualité de coopération: Y a-t-il une bonne coopération ? Que peut-on améliorer ?

13. Le processus d'animation normalement consiste en les phases suivantes: la préparation, l'animation et le suivi. Le succès de l'animation des groupes dépend largement de la préparation solide et de la planification méthodologique du processus d'animation ainsi que de la participation active des tous les membres du groupe. L'animateur planifie les différentes étapes du processus (y compris les délais et les matériaux nécessaires). L'animateur ne planifie pas le contenu des séances. L'animateur "aide" le groupe à atteindre les objectifs du groupe en structurant le processus de travail et en résumant les résultats produits. L'animateur a la responsabilité méthodologique pour la production des résultats.

14. La dernière partie de la session de formation des animateurs a été consacrée à la préparation de l'atelier prévu pour les 6 et 7 janvier 2009. Cette préparation s'est déroulée comme suit:

- Le choix des thèmes pour les animateurs: Après une intense discussion et en référence à la définition de la participation utilisée, il a été décidé de traiter les questions suivantes:
 - Comment peut-on faire pour développer l'initiative des acteurs locaux dans l'analyse et la solution des problèmes ?
 - Comment peut-on créer un processus à deux sens d'apprentissage et de communication chez une communauté locale ?
 - Comment peut-on impliquer les partenaires administratifs pour assister à la mise en application d'une approche participative ?
- La division des animateurs en 3 groupes (deux personnes par question).
- Finalement, 6 personnes se sont portées volontaires pour appliquer l'approche d'animation des groupes lors de l'atelier prévu pour les 6 et 7 janvier 2009.

ATELIER III: LES ACTIONS PILOTES

Session 1: Bilan des ateliers 1 et 2

1. Avant d'entamer le sujet des actions pilotes, ce deuxième jour a été d'abord l'occasion de restituer le bilan des travaux des ateliers 1 et 2 à l'ensemble des participants. Cette session a été présidée par M. Adidi qui a d'abord donné la parole à M^{me} Zeljka Skaricic, Chargée de mission au CAR/PAP, qui a brièvement rappelé les objectifs des PAC en général et ceux du PAC-Maroc en particulier.

2. Le bilan de l'atelier de présentations des résultats préliminaires du diagnostic de la zone du PAC a été présenté par M. Jacques Denis, consultant CAR/PAP, qui a passé en revue les principales conclusions des différentes présentations concernant les activités thématiques, à savoir: Développement du tourisme durable et Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, de l'activité transversale: GIZC-DD et de la première approche intégrée du bilan. M. Denis a ensuite présenté les principaux éléments du débat qui a suivi les présentations de l'atelier 1, et dont le détail est donné en annexe 5.

3. M. English a restitué les résultats de l'atelier de formation des facilitateurs. Ensuite, afin de mettre en pratique cette formation, il a demandé aux participants de former trois groupes qui seront animés par les facilitateurs formés.

4. Les résultats des travaux de groupes sont comme suit:

Groupe 1: Comment peut-on faire pour développer l'initiative des acteurs locaux dans l'analyse et la solution des problèmes ?

- Identification des acteurs locaux et analyse des parties prenantes - Considérer ces acteurs comme partenaires et les responsabiliser
- Disposer d'une bonne connaissance (milieux physique et social)
- Mise à niveau (information et sensibilisation)
- Diversifier les moyens de communication (école, souk, mosquée)
- Impliquer la société civile (associations, partis politiques, etc.) et les autorités locales dans ces étapes
- Etablir une forme d'organisation et de coordination
- Identifier les intérêts durables
- Prioriser les problématiques (prendre en considération les problématiques exprimées et les problématiques identifiées)
- Introduire la démarche participative dans toutes les étapes: identification des problèmes, etc.

Groupe 2: Comment peut-on créer un processus à deux sens d'apprentissage et de communication chez une communauté locale ?

- Respect des valeurs et coutumes de la communauté et des acteurs communaux
- Formation des populations locales
- Elaboration de programme adapté (formation, etc.)
- Création de coopératives spécialisées
- Implication de la population locale dans l'élaboration de programme
- Appui aux moyens de communication pour la population locale
- Création d'une plateforme pour l'approche "top-down" et "bottom-up"
- Création d'un comité multipartite de gestion et de communication
- Capitalisation des projets existants et du savoir-faire des ONG pour les inscrire au sein du PAC
- Responsabilisation des acteurs locaux dans la GIZC et soutien financier

- Création d'outils de communication adaptée à la population locale (langue, vulgarisation, affiche, etc.)

Groupe 3: Comment peut-on impliquer les partenaires administratifs pour assister à la mise en application d'une approche participative ?

- Identifier les partenaires
- Réunir les différents acteurs
- Sensibiliser les acteurs concernés par le projet (PAC) sur l'intérêt de l'action pilote
- Désigner les responsables (personnes/ressources) au niveau de chaque administration
- Définir ensemble un plan d'action intégré basé sur les besoins exprimés par les différents partenaires
- Formaliser la contribution des différents partenaires (conventions, besoin d'un manuel de procédures)
- Garantir la pérennité du projet: encadrer les différents partenaires administratifs – central / décentralisé / déconcentré)
- Organiser des réunions périodiques

Session 2: Choix des actions pilotes

5. Cette session a été présidée par M. Er-Bati, avec comme rapporteur M. Idrissi, et animée par MM. English et Denis.

6. L'objectif de cette session était d'abord de présenter aux participants le but et les limitations d'une action pilote (AP) au sein du PAC, pour ensuite arriver à un choix concerté d'actions pilotes, basé sur un certain nombre de critères d'évaluation. Pour cela, M. English a d'abord précisé le but d'une AP comme suit:

- L'action pilote sert à tester l'approche GIZC et l'application d'une démarche participative à un site choisi de la zone du PAC, pour mieux cibler les résultats et les recommandations du projet PAC;
- L'action pilote ne sert pas à réaliser sur le terrain des activités de développement et d'investissement, mais elle sert à les faciliter par le biais d'une planification intégrée et durable en prenant en compte une démarche participative.

Il a été ensuite souligné que le PAC devait servir à promouvoir la gestion côtière. L'AP est un travail de terrain qui engage l'ensemble des intervenants; elle sert à tester de nouveaux comportements au niveau des communautés locales, ce qui nécessite d'aller vers de nouvelles formes de gouvernance pour la gestion des territoires considérés. En fait, c'est un processus qui voit au-delà du PAC.

7. Les participants ont été ensuite invités à proposer plusieurs AP, pour en choisir une ou deux à mettre en œuvre. Il a été d'abord nécessaire de se mettre d'accord laquelle des deux approches va-t-on suivre: (i) choisir parmi les projets existants et en greffer celui qui serait retenu; ou (ii) proposer un nouveau projet. Dans le cas de la première option, il serait intéressant de savoir si le maître d'ouvrage serait d'accord ou non. Par contre, en cas du deuxième choix, il faudra élaborer le projet en collaboration avec les acteurs directement concernés, ce qui serait bon mais poserait certainement le problème de financement.

8. M. English a proposé un certain nombre de critères d'évaluation qui peuvent être considérés pour classer les actions pilotes proposées. La liste de ces critères est comme suit:

- a) Indication d'une contribution active
- b) Problématique dans l'esprit GIZC
- c) Facteurs de la durabilité de l'action pilote, au nombre de quatre
- d) Représentativité pour la zone PAC
- e) Dimension appropriée, en termes temps, surface, coûts, etc.
- f) Importance stratégique et politique
- g) Disponibilité des données
- h) Faisabilité, en termes de réalisation, logistiques, moyens, etc.
- i) Intérêt, à l'échelle locale et motivation des parties prenantes
- j) Intérêt pour le PAC, dans la réalisation de ses objectifs.

9. Cette approche a suscité un vif débat sur la manière à suivre, d'abord pour l'identification des AP, ensuite sur les critères à prendre en compte pour le classement des différentes propositions. Pour la question "Se greffer sur l'existant ou proposer de nouvelles actions ?" il a été fortement recommandé de rester fidèle aux résultats préliminaires du diagnostic de la zone du PAC. L'objectif est de choisir une ou deux actions, de préférence originale(s), qui vise(nt) à expliquer une problématique, tout en mettant plusieurs acteurs à travailler autour de la même question, sur une courte durée. Plusieurs propositions d'AP ont émané de la salle mais la grille d'évaluation proposée a été difficile à suivre et il a été convenu de reporter le choix des AP au lendemain, en proposant une nouvelle approche participative plus simple.

Session 3: Adoption du choix des AP et programme de travail

10. La session de cette troisième journée a été présidée par M. Sbai, avec comme rapporteur M. Zahri. Elle a consisté en un debriefing et une délibération sur le choix des AP, et l'adoption d'un programme de travail pour la mise en œuvre de ces AP dans la zone du PAC en 2009.

11. M. English a d'abord rappelé les AP proposées la veille et a ensuite demandé aux différents proposant de restituer à la salle leur proposition, en précisant notamment quelles sont les personnes/acteurs qui soutiennent leur proposition par engagement actif. Ce critère fondamental pourrait aider au classement des différentes propositions.

Les AP proposées par les participants, au nombre de sept, sont les suivantes:

- JEBHA (Province: Chefchaouen; Commune: Mtioua)
- CHMAALA (Province: Chefchaouen; Commune: Beni Bouzra)
- ECO-MUSÉE (Province: Chefchaouen)
- SOUANI (Province: Al Hoceima; Commune Ait Youssef Ouali)
- PARC AL HOCEIMA (Province: Al Hoceima)
- Ports d'Al Hoceima (Province: Al Hoceima)
- CALA IRIS (Province: Al Hoceima; Commune: Beni Boufrah)

Les informations sur les proposant et les supporters des différentes propositions sont portées en annexe 6.

12. Après un bon moment de réflexion et de discussion, les participants ont opté pour l'AP Jebha, qui répondait le mieux aux différents critères d'évaluation et qui a eu le plus de support de la part de la majorité des participants. Cette proposition a été présentée par le Vice-président de la Commune rurale de Mtioua et a été étayée par des arguments scientifiques par M. Nachite. Elle propose d'élaborer un plan d'action GIZC pour la région de Jebha et vise d'une manière générale le développement économique et social de cette région, la plus pauvre de la zone du PAC.

13. Par la suite, M^{me} Skaricic, après avoir informé les participants des objectifs du projet "Destinations" qui fait partie du PAC, a suggéré d'ajouter l'AP Souani proposée par M. Zine, vu l'importance que lui accordent les experts nationaux et internationaux de "Destinations" et du PAC. Cette AP pourrait justement accompagner le mégaprojet touristique programmé à Souani dans la province d'Al Hoceima, et qui suscite beaucoup de débats en ce moment.
14. Cette proposition a été adoptée par la salle, d'autant plus qu'elle concerne la province d'Al Hoceima, et de cette manière on aura une AP dans chacune des provinces de la zone du PAC.
15. M. Denis est ensuite intervenu pour présenter aux participants une proposition de plan de travail pour la mise en œuvre des deux actions pilotes. Ce plan de travail est échelonné sur une durée de 10 mois, de janvier à octobre 2009. Il comprend une phase de préparation (mi-janvier à mi-mars), une phase de mise en œuvre (mars à septembre) et une phase de résultats et leçons (septembre à octobre). Le détail de ces phases est présenté en annexe 7.
16. Ce plan de travail a été discuté et complété par l'ensemble des participants. Une fois adopté, M^{me} Skaricic a recommandé que les personnes ayant proposé les AP retenues se chargent elles mêmes de préparer les premiers éléments nécessaires pour mettre en œuvre leurs programmes de travail. De ce fait, M. Nachite se chargera de préparer les éléments pour l'AP de Jebha et M. Zine pour l'AP de Souani.
17. De même, M^{me} Skaricic a demandé aux participants intéressés à suivre une formation de facilitateurs, de contacter M. English. Elle a aussi recommandé de profiter des expériences passées pour réussir les actions pilotes et a demandé à l'association AZIR de préparer le matériel de sensibilisation nécessaire pour promouvoir ces actions.
18. Le problème de la langue a été encore une fois soulevé par un des représentants locaux. Ce à quoi M. Sbaï a répondu en soulignant la nécessité de prendre en considération la langue de communication et de procéder éventuellement à la traduction, pour que l'ensemble des participants puissent apporter leur contribution de manière efficace.
19. M^{me} Snoussi a de son côté invité les participants à fournir toute information ou données disponibles auprès des administrations compétentes et des ONG, afin de compléter le rapport préliminaire sur le diagnostic de la zone du PAC. Elle a également recommandé aux responsables des AP d'envoyer le plus tôt possible, à la Coordination nationale du PAC, la liste du comité local en charge du suivi de l'AP, avec leurs affiliations et leurs coordonnées complètes.
20. A la fin, M^{me} Khadija Gardi du Département de l'Environnement, M^{me} Skaricic et M. Sbaï ont remercié l'ensemble des participants pour la réussite de cet atelier.

ANNEXE 1

Programme des ateliers

Lundi, 5 janvier 2009

- 09h00 - 09h30 Accueil et enregistrement des participants.
- 09h30 - 10h00 Ouverture de l'atelier (SEEE/DSPR).
- 10h00 - 10h30 Objectifs et programme de l'atelier.

ATELIER 1: PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DU DIAGNOSTIC DE LA ZONE DU PAC

- 11h00 - 11h30 Activités thématiques:
- Développement du tourisme durable
 - Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- 11h30 - 12h15 Activité GIZC-DD:
- Institution et législation
 - Etat des lieux socio-économique
 - Etat des lieux environnemental
- 12h15 – 12h45 Bilan intégré.
- 14h30 - 16h00 Discussion.
- 16h30 - 17h00 Validation du bilan diagnostic.
- 17h00 – 17h30 Réflexions sur les pratiques de la GIZC: rôle d'une action pilote dans les PAC.

ATELIER 2: FORMATION DE FACILITATEURS (PROGRAMME PARTICIPATIF)

- 11h00 - 11h15 Accueil des participants
- 11h15 - 11h45 Objectifs de l'atelier.
Brève présentation des participants (y compris expériences existantes liées à la réalisation des approches participatives).
Définition de la notion "participation".
- 11h45 - 12h45 La communication comme base de toute approche participative.
Exercices de communication.
- 14h30 - 16h00 Introduction à l'animation d'ateliers participatifs.
- 16h30 - 17h30 Préparation détaillée de l'atelier sur le programme participatif.

Mardi, 6 janvier 2009

- 09h00 - 09h30 Rappel des objectifs du PAC.
- 09h30 - 10h00 Bilan de la session 1.
- 10h30 – 12h30 Bilan de la session 2.
- 14h30 - 16h00 ■ But, intérêt et limitation d'une action pilote.
 ■ Elaboration et présentation des différentes options
- 16h30 - 17h30 ■ Evaluation des options et critères de choix.
 ■ Discussion sur la sélection de l'action pilote.

Mercredi, 7 janvier 2009

- 9h30 - 12h30 ■ Adoption de l'option choisie.
 ■ Programme de travail de l'action pilote retenue, calendrier et modalités de mise en œuvre.
- 10h30 - 12h30 Conclusions et recommandations pour la suite du déroulement du PAC.

ANNEXE 2

Liste des participants

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement / Département de l'Environnement

CHALABI MEHDI DSPR	Tél: 037 57 05 91
CHAOUI MOHAMED DSPR	Tél: 037 57 06 56 Courriel: chaoui@environnement.gov.ma
GARDI KHADIJA DSPR	Tél: 037 57 06 56 Courriel: g_khadija@yahoo.fr
BENMBAREK MOUNA DPPEI	Tél: 037 57 06 03 / 063 08 75 37 Fax: 037 57 66 62 Courriel: mouna_benmbarek@yahoo.fr
BEGDOURI MOKHTAR DEPP	Tél: 037 57 06 45 / 066 62 98 82 Fax: 037 57 66 42 Courriel: begdourimokhtar@yahoo.fr
HAFID CHIHAB DRC	Tél: 037 57 66 35 / 063 74 77 81 Fax: 037 57 66 36 Courriel: antari1935@yahoo.fr
RHEYATI NASSIRA DPCC	Tél: 037 57 66 37 / 066 43 99 48 Fax: 037 57 66 38 Courriel: r.nassira@mailcity.com

Service Régional Environnement Al Hoceima

EL SABRI SAID	Tél: 039 98 24 42 / 065 36 37 55 Fax: 039 98 39 04 Courriel: s_elsabri@yahoo.fr
---------------	---

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargé de l'Eau et de l'Environnement / Département de l'Eau

FILALI ZAINAB DRPE/Service Plans Directeurs	Tél: 066 21 55 48 Courriel: z.filali@hotmail.fr
--	--

ABH Loukkos

FDIL FATIHA CHEF SERVICE QUALITE EAU	Tél: 039 99 42 45 / 061 19 92 63 Fax: 039 99 44 42 Courriel: fatif2002@yahoo.fr
---	---

Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord

CHAHBOUNI AZIZ
Chef Département

Tél: 037 56 59 17 / 02 / 064 72 01 80
Fax: 037 56 59 13
Courriel: a.chahbouni@apdn.ma

Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme

GHAZI AMINA
Chercheur

Tél: 071 68 68 12
Courriel: ghazi_amina@yahoo.fr

Département du Tourisme / Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)

MORTAJI HAJAR
Cadre Junior Equipe Tourisme Urbain

Tél: 037 57 78 83 / 061 45 09 30
Fax: 037 57 78 84
Courriel: hmortaji@tourisme.gov.ma

Délégation Tourisme Tétouan

ELBAROUDI TALAL
Chargé de l'encadrement touristique

Tél: 061 47 65 90
Courriel: Talal-905@hotmail.com

Haut Commissariat des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification-

BOUNIETE EL HASSANE
DREF-NE / Chef SEAFBV

Tél: 061 35 16 40
Courriel: hassanbouniete@yahoo.fr

MOUFADDAL KAMAL
DREF/Rif / Chef Service

Tél: 061 91 12 01
Courriel: moufaddalk@gmail.com

Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace / Région Taza-Al Hoceima-Taounate

BENKADDOUR SALMA
Ingénieur d'Etat

Tél: 039 84 15 52 / 98 27 78
Fax: 039 84 15 51
Courriel: salmabenk@yahoo.es

Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace / Région Tanger-Tétouan

TORDJMAN SALOUA
Administrateur

Tél: 039 94 00 22 / 068 60 25 11
Fax: 039 94 00 71
Courriel: salouatordjnan278@hotmail.com

Agence Urbaine Tétouan / Antenne Chefchaouen

HADRI NABIL
Architecte Chef Antenne

Tél: 039 98 85 71 / 066 28 02 62
Fax: 039 98 85 71
Courriel: hadri_nabil@yahoo.fr

Centre Régional d'Investissement / Région Tanger Tétouan

AJERRAR ILHAM
Architecte

Tél: 039 94 23 03 / 04 / 063 00 95 05
Fax: 039 94 33 14
Courriel: iajerrar@yahoo.ca

Office National de l'Eau Potable / Al Hoceima

BENDAHMANE AHMED
Ing d'Etudes et Travaux

Tél: 062 05 92 32
Courriel: bendahmane.ahmed@gmail.com /
abendahmane@onep.org

Gendarmerie Royale

MALYANA YOUNES
Capitaine / Service Environnement

Tél: 061 46 14 63
Courriel: Younesreal6@hotmail.com

Marine Royale

LAGHMAM MUSTAPHA
Lt Colonel

Tél: 039 66 37 44 / 061 25 66 44

Direction de la Protection Civile

HARMOUCHE AHMED
Commandant Provincial PC ALHOCEIMA

Tél: 039 98 24 51 / 061 08 27 32
Fax: 039 98 24 51
Courriel: pcahmedalhoceima@yahoo.fr

DAGHOUSSE SAMIR
Commandant Provincial Chefchaouen

Tél: 039 98 63 95 / 061 08 31 24
Fax: 039 98 63 95
Courriel: lieutenansamirdaghoussi@hotmail.com

Département des Pêches Maritimes

ELOUADAA MOHAMED
Ingénieur d'Etat principal

Tél: 037 68 81 18 / 067 46 61 46
Fax: 037 68 80 89
Courriel: elouadaa@hotmail.com

SIHALI MOHAMED

Tél: 037 68 80 44 / 060 06 68 57
Fax: 037 68 80 43
Courriel: sihalí@mpm.gov.ma

Délégation des Pêches Maritimes / M'DIQ

MASSAHOU ABDELKADER
Délégué

Tél: 039 97 50 35 / 067 99 91 40
Fax: 039 66 33 48
Courriel: massahou@mpm.gov.ma

Délégation des Pêches Maritimes / AL HOCEIMA

LISSER MOURAD
Délégué

Tél: 039 98 27 30 / 061 16 78 57
Fax: 039 98 25 47
Courriel: lisser@mpm.gov.ma

INRH / Centre Régional de Tanger

IDRISSI M'HAMED
Chef du Centre

Tél: 039 32 51 34 / 068 52 65 06
Fax: 039 32 51 39
Courriel: m.idrissi.inrh@gmail.com

INRH Nador

ZAHRI YASSINE
Economiste des Pêches

Tél: 036 33 12 51
Fax: 036 60 38 28
Courriel: yassinezahri@hotmail.com

INRH / Centre Régional de Tanger/LSSL M'Diq

MARHRAOUI MOHAMMED
Chef du LSSL

Tél: 039 97 57 63 / 066 08 80 78
Fax: 039 66 38 45
Courriel: m.marhraoui@gmail.com

Province d'Al Hoceïma

BUDASDIT ABDERRACHID
Chargé Service Environnement

Tél: 039 98 20 18 / 061 35 31 83
Fax: 039 98 20 21
Courriel: Rac.Provi@hotmail.com

Commune Rurale Bni Boufrah

ASSABAI MOHAMED
Vice président

Tél: 066 28 51 11

Commune rurale Beni Gmil

OULAD TAKASSART MOHAMED
Technicien

Tél: 066 22 29 22

Province Chefchaouen

ABRAK MOHAMED AMINE
Ing. Chargé Environnement

Tél: 072 74 27 13
Fax: 039 98 66 91 / 63 10
Courriel: abrakmohamedamin@caramail.com

Commune rurale M'tioua

TESSOUDALI REDOUAN
1er Vice-président

Tél: 039 88 09 01 / 066 24 13 62
Courriel: Tess_Red@hotmail.com

Commune rurale Beni Bouzra

ERRAHMOUNI ABDELLATIF
Ingénieur

Tél: 039 98 78 42

Commune rurale Tizgane

DOUNIA NOUIREDDINE
Technicien

Tél: 039 73 70 88 / 066 69 08 61

Commune rurale Tassift

BELAMRI MIMOUN
Technicien

Tél: 066 04 62 27
Courriel: mimoun0109@hotmail.com

Associations

EL AZZOUZI EL HASSANE
Réseau RODPAL – Al Hoceima
Secrétaire Général

Tél: 039 98 18 33 / 067 65 90 47
Fax: 039 98 18 33
Courriel: rodpal_parc@yahoo.fr

EL KAHOUJI MOHAMED
ADEMN
Président

Tél: 039 99 44 40 / 066 43 28 95 / 076 99 66 46
Fax: 039 99 22 76
Courriel: ademnordmaroc@yahoo.fr
medk22@hotmail.com

EL KHATTABI ANISSA
ARDTR – Al Hoceima
Trésorière

Tél: 039 98 18 33 / 062 10 12 79
Fax: 039 98 18 33
Courriel: riftourisme@yahoo.fr

ZAITOUNI KHALID
AGIR

Tél: 019 38 99 13 / 018 44 11 08
Courriel: khalid.zaitouni@hotmail.com

KAIKAI ABDELOUAHED
AGIR / Trésorier

Tél: 062 06 05 62

Université Abdelmalek Essaaâdi / Tétouan

ELABDELLAOUI MOHAMED
Enseignant chercheur

Tél: 039 68 87 27 / 061 23 67 54
Fax: 039 68 87 27
Courriel: elabdellaouimoh@hotmail.com

ELGAZZANE SIHAM
Etudiante chercheur/Chaire UNESCO

Tél: 062 44 97 76
Courriel: Siham_elgazzan@yahoo.fr

CAR/PAP

SKARICIC ZELJKA
Chargée de mission

Tél: 00 385 21 340 476 / 470
Fax: 00 385 21 340 490
Courriel: zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr

Consultants internationaux du Projet PAC

DENIS JACQUES

Tél: 0033 494 30 48 20
Fax: 0033 494 30 44 17
Courriel: jacques.denis@ifremer.fr

ENGLISCH GÜNTER

Tél: 0049 641 9726407
Fax: 0049 641 9726406
Courriel: gunter.englisch@gmx.de

Consultants nationaux du Projet PAC

SNOUSSI MARIA
Chef du projet / Activité "GIZC-DD"

Tél: 061 40 15 32
Courriel: ma.snoussi@gmail.com

ADIDI ABDELAZIZ
Activité "GIZC-DD"

Tél: 063 11 39 02
Courriel: a2adidi@yahoo.fr

ERBATI LARBI
Activité "Patrimoine historique et
culturel"

Tél: 067 87 51 60
Courriel: erbati@hotmail.com

NACHITE DRISS
Activité "GIZC-DD"

Tél: 061 06 95 35
Courriel: nachited@yahoo.fr

SBAÏ LARBI
Activité "GIZC-DD"

Tél: 037 68 82 60 / 061 89 56 56
Fax: 037 68 82 99
Courriel: sbai@mpm.gov.ma

MENIOUI MOHAMED
Activité "Tourisme Durable"

Tél: 062 38 38 52
Courriel: mohamed.menioui@gmail.com

NIBANI HOUSSINE
Activité "Sensibilisation et participation"

Tél: 039 98 26 10 / 062 02 45 03
Courriel: azirnibani@yahoo.fr

BENHISSOUNE SAID
Activité "Protection des sites
sensibles naturels"

Tél: 061 43 35 57
028 22 01 00
Courriel: benhissounesaid@yahoo.fr

ZINE NASSER EDDINE
Activité "Tourisme durable"

Tél: 067 67 92 25
Courriel: nzine@hotmail.com

KHOUAKHI ABDOU
Activité "Système d'information"

Tél: 067 97 42 33
Courriel: Abdou2005@gmail.com

ANNEXE 3

Discours d'ouverture de M. Chalabi

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour l'ouverture de cet atelier de présentation des résultats préliminaires du diagnostic de la zone du Programme d'Aménagement Côtier du Rif Central (PAC).

Permettez-moi tout d'abord, de remercier tous nos partenaires nationaux et internationaux (Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires CAR/PAP) qui contribuent à la mise en œuvre de ce projet et en particulier les acteurs locaux relais de la concrétisation de toutes nos actions et politiques environnementales et de développement durable.

Je suis heureux de remarquer que la majorité d'entre vous ont déjà participé à nos précédents ateliers dont le dernier a eu lieu ici même au mois d'octobre. Ceci est la preuve de l'intérêt accordé par nos partenaires au niveau central et local à la dimension environnementale dans la planification socio-économique de la région.

Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier était initialement programmé au mois de novembre et il a été reporté en raison des intempéries qui ont sévi dans plusieurs régions du pays et notamment celles du Nord. Les dégâts causés par ces intempéries ont montré une fois de plus que toute planification ou aménagement doit respecter les fondements du développement durable. Que dire alors des zones côtières qui sont naturellement des milieux fragiles exigeant une approche de gestion spécifique et intégrée.

Cette approche a été longuement réfléchie au niveau du bassin méditerranéen pour conclure le 21 janvier 2008 à la signature par 14 des Parties Contractantes à la convention de Barcelone dont le Maroc, du protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) en Méditerranée, premier accord du genre au niveau mondial.

Les programmes d'aménagement côtier dits "PAC" constituent le cadre approprié de la mise en œuvre de cette approche GIZC, et d'expérimentation de ses divers outils. En effet, des PAC ont été réalisés dans la plupart des pays méditerranéens et le Maroc est entrain de réaliser son PAC au niveau des zones côtières d'Al Hoceima et de Chefchaouen.

Cet atelier est une étape charnière du projet qui permettra d'arrêter les actions futures sur la base du diagnostic établi, s'appuyant sur un renforcement des capacités en matière de sensibilisation à la GIZC.

En effet, au cours de cet atelier vous seront présentés les résultats préliminaires de l'état des lieux dans les zones d'Al Hoceima et Chefchaouen concernant:

- L'activité touristique dont l'analyse a permis de mettre en évidence les potentialités de chacune des provinces d'Al Hoceima et Chefchaouen en termes de ressources naturelles, d'infrastructures de développement, etc. Des ateliers ont été organisés du 21 au 23 octobre 2008 à M'diq sur la formation à l'élaboration de scénarios alternatifs, la présentation d'exemples d'outils de gestion environnementale à adopter par les structures hôtelières et la proposition des indicateurs pour le développement d'un tourisme durable

- Le patrimoine historique et culturel dont le rapport de diagnostic dresse un inventaire détaillé au niveau des communes littorales et informe sur l'état de dégradation de ces sites, mémoire historique du Rif central.
- Les aspects institutionnels et législatifs, socio-économiques et environnementaux qui ont été analysés pour mettre en exergue les caractéristiques et la dynamique d'évolution des communes littorales d'Al Hoceima et de Chefchaouen.

Mesdames et Messieurs,

Parallèlement à ces travaux, une session de formation est programmée au profit de cadres et élus locaux appelés à jouer le rôle de facilitateurs auprès des acteurs concernés pour soutenir les activités du PAC. En effet, la participation des parties prenantes au PAC, que ce soit au niveau des personnes ressources ou des départements, est régulièrement analysée. Les résultats de cette analyse traduisent l'implication grandissante de ces parties et le rôle important des ateliers et autres rencontres dans l'activation de la participation.

Le but des travaux de ces journées étant de faire ressortir un bilan diagnostic intégré qui permettra d'asseoir un plan de développement raisonné pour lesdites zones et sera expérimenté dans le cadre de ce projet à travers une action pilote que nous sommes appelés à sélectionner et à adopter parmi les options qui seront proposées.

Cette action sera alors l'exemple de l'action intégrée portée par tous les acteurs ici présents, qui vont se l'approprier et la défendre dans la perspective de préserver ces zones des menaces et pressions de dégradation qui les guettent, non pas pour entraver les projets de développement mais pour montrer qu'en anticipant les éventuels impacts négatifs et en optant pour l'approche intégrée, les gestionnaires assurent un développement durable profitable à l'homme et à son environnement.

Mesdames et Messieurs,

Je ne serai pas plus long, et je conclurai en rappelant que le processus de GIZC est un processus long et délicat, mais à en juger par la fermeté de votre engagement individuel et collectif, je ne saurais douter du succès de vos travaux.

Je vous remercie.

ANNEXE 4

Résultats des travaux en groupe (programme participatif)

Comment peut-on faire pour développer l'initiative des acteurs locaux dans l'analyse et la solution des problèmes ?

1. Identification des acteurs locaux et analyse des parties prenantes; Considération de ces acteurs comme partenaires et les responsabiliser
2. Disposer d'une bonne connaissance (milieu physique et sociale)
3. Mise à niveau (information et sensibilisation)
4. Diversifier les moyens de communication (école, souk, mosquée)
5. Impliquer la société civile (associations, partis politiques, etc.) et les autorités locales dans ces étapes
6. Etablir une forme d'organisation et de coordination
7. Identifier les intérêts durables
8. Prioriser les problématiques (prendre en considération les problématiques exprimés et les problématiques identifiés)
9. Introduire la démarche participative dans toutes les étapes: identification des problèmes, etc.

Comment peut-on créer un processus à deux sens d'apprentissage et de communication chez une communauté locale ?

- Respect des valeurs et coutumes de la communauté et des acteurs communaux
- Formation des populations locales
- Elaboration de programme adapté (Formation, etc.)
- Création de coopératives spécialisées
- Implication de la population locale dans l'élaboration de programme
- Appui aux moyens de communication pour la population locale
- Création d'une plateforme pour l'approche « top-down » et « down-top »
- Création d'un comité multipartite de gestion et de communication
- Capitalisation des projets existants et du savoir faire des ONG pour les inscrire au sein du PAC
- Responsabilisation des acteurs locaux dans la GIZC et soutien financier
- Création d'outils de communication adaptée à la population locale (langue, vulgarisation, affiche, etc.)

Comment peut-on impliquer les partenaires administratifs pour assister à la mise en application d'une approche participative ?

1. Identifier les partenaires
2. Réunir les différents acteurs
3. Sensibiliser les acteurs concernés par le projet (PAC) sur l'intérêt de l'action pilote
4. Désigner les responsables (personnes / ressources) au niveau de chaque administration
5. Définir ensemble un plan d'action intégré basé sur les besoins exprimés par les différents partenaires
6. Formaliser la contribution des différents partenaires (conventions, besoin d'un manuel de procédures)
7. Garantir la pérennité du projet: encadrer les différents partenaires administratif – central / décentralisé / déconcentré)
8. Organiser des réunions périodiques

ANNEXE 5

Bilan de l'atelier 1: Présentation des résultats préliminaires du diagnostic de la zone du PAC

- ◆ Activités thématiques
 - Développement du tourisme durable
 - Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

- ◆ Activité transversale: GIZC-DD
 - Institutions et législation
 - Socio-économie
 - Environnemental

- ◆ Première approche du bilan intégrée
 - Tourisme durable
 - Fortes potentialités et nombreux atouts touristiques
 - Paysages
 - Biodiversité
 - Capital humain
 - Ressources naturelles
 - Capacité d'accueil/indicateurs

 - Patrimoine
 - Important mais non exploité
 - Non application de la législation et absence de moyens d'inventaire pour sa protection
 - Besoin d'une politique de valorisation
 - Nécessité d'une sensibilisation pour une meilleure connaissance du patrimoine
 - Besoin d'un inventaire et inscrire dans la liste du patrimoine national en vue d'un classement
 - Prendre ce patrimoine en considération dans les politiques d'aménagement
 - Création d'une agence spécialisée

 - Institutions et législations
 - Multiples institutions/différents niveaux et secteurs
 - Arsenal législatif important mais problèmes d'application
 - Inadaptation/lacunes/ difficulté,/lenteur des mécanismes
 - Décalage par rapport à l'évolution
 - Loi littoral...
 - Protocole GIZC...
 -

 - Socio-économie
 - Situation d'enclavement; d'isolement
 - Région périphérique marginalisée
 - Image négative
 - Culture du kif
 - Contrebande
 - Pauvreté
 - Sous-équipements
 - Crise socio-économique aggravée par la dégradation de l'environnement

- L'environnement

Thématiques représentatives:

- Espace naturel
- Ressources en Eau
- Biodiversités terrestre et marine
- Analyse détaillée en termes d'atouts, faiblesses, opportunités et menaces

Problématiques:

- Qualité des écosystèmes
- Risques
- Sensibilité/vulnérabilité

Première approche du bilan intégré:

- Situation globale: la zone côtière du Rif central est un territoire assez riche en potentialités mais pauvre en actions de valorisation
- L'enclavement: principal facteur de marginalisation économique et social
- Sous-équipement des centres ruraux
- Sous-exploitations des potentialités

- ◆ Première approche du bilan intégré

- Un bilan préoccupant
- Nécessité de comprendre et d'évaluer (atouts, faiblesses, opportunités et menaces)
- Quel scénario souhaitable et sinon possible?
- Besoin d'outils pour suivre et évaluer (indicateurs, tableau de bord de qualification de la zone concernée, 3 "zones homogènes")
- Travail de longue haleine
- Démarche participative et co-construction
- Consultation et appropriation (avis et validation)
- Apprentissage nécessaire (action pilote)
- Un diagnostic partagé

- ◆ Eléments du débat

- Le tourisme vert (durable)/tourisme balnéaire
- Patrimoine: zones militaires (protection)
- Pêche: pôles moteurs de développement (approche écosystémique), sensibilisation, anthropologique, etc.
- Législation, problème d'application
- Gestion: scénarios futurs
- Besoin de routes pour l'accès (rocade)
- Le milieu naturel: risques, vulnérabilité, inondations, industrie réfléchie
- Etudes d'impact? Droit de regard
- Diagnostic? Acteurs locaux à sensibiliser à la GIZC, AP
- Nouvelles alternatives: pêche aquaculture,... scénarios
- Relations entre les différentes activités
- Durabilité: indicateurs choisis ensemble pour l'AD- population locale trouvent un intérêt
- Conversion des métiers, accompagnement, guides, info, formation, transfert de savoir faire, solidarité gouvernementale.
- Tirer leçons des expériences des autres PAC ou autres
- Projets et programmes, identifier et analyser à finalité GIZC.

ANNEXE 6

Proposants des actions pilotes et leurs supporteurs

Action pilote proposée:	JEBHA (Province: Chefchaouen; Commune: Mtioua)	
Proposé par: Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
TESSOUDALI, Redouan	1 ^{er} Vice Président CR M'tioua, Jebha	066241362 tess-red@hotmail.com
Soutenu par engagement actif par: Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
EL KAHOIJ, Mohamed	ADEMN / ONG	066432895 ademnordmaroc@yahoo.fr
RHEYATI, Nassira	SEEE / Ingénieur	066439948 r.nassira@mailcity.com
BENMBAREK, Mouna	SEEE / Administrateur	063087537 mouna_benmbarek@yahoo.fr
MIMOUR, Belauri	C.R. Tassift / Technicien	0660216227 mimour0109@hotmail.com
TORDJMAN, Saloua	IRHUAÉ (Tanger) / Administrateur	068602511 salouatordjman278@hotmail.com
FILALI, Zainab	SEEE / Ingénieur	066215548 z.filali@hotmail.fr
DAGHOUSSE, Samir	La Protection Civile / Commandant Provincial	061083124 lieutnantsamirdaghoussi@hotmail.com
MARHRAOUI, Mohammed	INRH M'Diq / Chef de Station	066088078 m.marhraoui@gmail.com
ZAHRI, Yassine	INRH Nador / Economiste des pêches	036331251 yassinezahri@hotmail.com
IDRISSI, Mohamed	INRH Tanger-M'Diq / Chef CR	068526506 m.idrissi.inrh@gmail.com
ABRAK, Mohamed Amin	Province de Chefchaouen / Ingénieur	075742713 abrakmohamedamin@caramail.com
NACHITE, Driss	Enseignant – Chercheur / Tétouan	061069535 nachited@yahoo.fr
HADRI, Nabil	AUTe. / Architecte	066280262 hadri_nabil@yahoo.fr
ERBATI, Erlabi	INSAP / Enseignant – Chercheur	067875160 erbatih@hotmail.com
DOUNIA, Nourddin	C.R. de Tizgan / Technicien communal	066690861
EL ABDELLAOUI, Mohamed	Université de Tétouan / Enseignant – Chercheur	061236754 elabdellaouimoh@hotmail.com
CHABOUNI, Aziz	APDN / Chef de Département – Ing. d'État	064720180 a.chabouni@apdn.ma

Action pilote proposée:	CHMAALA (Province: Chefchaouen; Commune: Beni Bouzra)	
Proposé par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
SIHALI, Mohamed	Département des pêches maritimes / Cadre au Département – Chargé de Projet	060066857 sihali@mpm.gov.ma
Soutenu par engagement actif par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
RAHMOUNI, Abdellatif	C:R. Beni Bouzra / Ing.	078323385
ELOUADAA, Mohamed	Département des pêches maritimes / Ing. d'État	067466146 elouadaa@mpm.gov.ma
IDRISSI, Mohamed	INRH Tanger-M'Diq / Chef CR	068526506 m.idrissi.inrh@gmail.com

Action pilote proposée:	ECOMUSÉE (Province: Chefchaouen)	
Proposé par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

Soutenu par engagement actif par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

Action pilote proposée:	SOUANI (Province: Al Hoceima)	
Proposé par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
ZINE, Nasser	PAC / Consultant	06767924 n.zine@hotmail.com
Soutenu par engagement actif par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
EL SABRI, Said	Environnement Service Régional Al Hoceima / Administrateur	065363755 s_elsabri@yahoo.fr
ERBATI, Erlabi	INSAP / Enseignant – Chercheur	067875160 erbati@hotmail.com
RHEYATI, Nassira	SEEE / Ingénieur	066439948 r.nassira@mailcity.com
BENMBAREK, Mouna	SEEE / Administrateur	063087537 mouna_benmbarek@yahoo.fr
FILALI, Zainab	SEEE / Ingénieur	066215548 z.filali@hotmail.fr

Action pilote proposée:	PARC AL HOCEIMA (Province: °Al Hoceima)	
Proposé par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
ANISSA, El Khattabi	ARDIR / Vice-Président	062101279 riftourisme@yahoo.fr
ELAZZOUZI, El Hassan	RODPAL / Secrétaire	067659047 rodpal_parc@yahoo.fr
Soutenu par engagement actif par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
BENKADDOUR, Salma	Inspection régionale habitat / Ingénieur	039841551 salmabenk@yahoo.es
BEGDOURI, Mokhlan	SEEE / Administrateur principal	066629882 begdourimokhlan@yahoo.fr
CHABOUNI, Aziz	APDN / Chef de Département – Ing. d'État	064720180 a.chabouni@apdn.ma
EL SABRI, Said	Environnement Service Régional Al Hoceima / Administrateur	065363755 s_elsabri@yahoo.fr

Action pilote proposée:		Ports d'Al Hoceima (Province: Al Hoceima)
Proposé par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
NIBANI, Houssine	AGIR / Consultant	062024503 azirnibani@yahoo.fr
KAIKAI, A.	AGIR / Trésorier	062060562 kaikaiazir@yahoo.fr
Soutenu par engagement actif par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
DULADTAKKASSART, Mohamed	C.R. Beni Guemil / Technicien	066222922
HAFID, Chihab	SEEE / Cadre	063747781 antari1935@yahoo.fr
ZAITOUNI, Khaled	AGIR / Membre	018441108 khalid.zaitouni@hotmail.com
ELOUADAA, Mohamed	Département des pêches maritimes / Ing. d'État	067466146 elouadaa@mpm.gov.ma
MOURAB, ?	Délégué MPM Al Hoceima	?

Action pilote proposée:		CALA IRIS (Province: Al Hoceima; Commune: Beni Boufrah)
Proposé par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

Soutenu par engagement actif par:		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

ANNEXE 7

Déroulement de l'action pilote (J. Denis)

Rappel du calendrier

Durée: 8 mois, de janvier à octobre 2009

Déroulement: en 3 tâches

- Préparation: 2 mois (mi-janvier à mi-mars)
- Mise en œuvre: 7 mois (mars à septembre)
- Résultats, leçons: 2 mois (septembre à octobre)

Contenu des tâches

Tâche 1: préparation

- Thématique retenue/problème de gestion
- Objectif de l'AP
- Traduction en actions, plan d'actions
- Programme de travail
- Evaluation des moyens nécessaires
- Identification et mobilisation des moyens (humains et éventuellement financiers)
- Constitution d'un comité local de coordination
- Mise en scène des parties prenantes locales et du PAC (rôles, modalités de fonctionnement),

Tâche 2: mise en œuvre

- Réunion du comité de coordination impliquant les membres de l'équipe PAC
- Mobilisation des ressources humaines
- Répartition des tâches
- Collecte de données et traitement
- Organisation des ateliers de travail
- Produits attendus
- Animation permanente et suivi régulier de l'avancement des actions

Tâche 3: résultats et leçons

- Atelier technique de bilan, rapport
- Séminaire de présentation à toutes les parties prenantes et de restitution des acquis (synthèse)
- Bilan des résultats, en termes d'appui à la gestion locale et résolution de problèmes, d'efforts consentis, etc.
- Leçons tirées en termes d'apport pour le PAC (conditions de faisabilité du processus GIZC) et de capacités de transfert.

ANNEXE 8

Liste des présentations (ppt)

1. Rappel des objectifs et des activités du PAC-Rif central (M. Snoussi)
2. Présentation des rapports diagnostics du secteur tourisme durable à Al Hoceima et Chefchaouen (MM. Menioui et N.E. Zine)
3. Diagnostic sur les dispositifs de gestion et de protection des sites historiques et culturels (E.A. Er-Bati)
4. Institutions et législation (L. Sbaï)
5. Analyse du contenu démographique et socioéconomique (A. Adidi)
6. Diagnostic environnemental de la zone du PAC (D. Nachite)
7. Premiers résultats du bilan intégré (M. Snoussi)
8. Programme Participatif dans la zone du PAC (G. English)
9. Bilan de l'atelier 1 (J. Denis)
10. Déroulement de l'action pilote (J. Denis)
11. La GIZC pour Jebha (Mtioua): une démarche proactive d'accompagnement des mutations de son littoral (D. Nachite)



Programme d'Aménagement Côtier
du Rif central (PAC-Maroc)

Activité „Sensibilisation et participation“ Démarche participative de l'Action Pilote Souani



Préambule

La participation garantit des initiatives et des apports „de bas en haut”, en compensant ainsi le caractère prévalant „de haut en bas” de la gestion intégrée du littoral et d’un grand nombre d’actions d’environnement/développement; autrement dit, cela garantit l’influence des groupes d’intérêts et le contrôle partagé des actions correctives ou de gestion intégrée. Une telle approche au sein des projets du PAC est à sécuriser par le biais du programme participatif, en tant qu’activité „fonctionnelle” du projet. En principe, le programme doit impliquer le public, les ONG, les groupes privés intéressés, la communauté scientifique et les médias, à travers un programme unique ou un ensemble de sous-programmes.

L’approche participative est fondée sur l’établissement d’un dialogue permanent entre populations et agents techniques, sur le respect mutuel et le principe de partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local. A ce titre, elle doit être considérée comme une méthodologie privilégiée d’intervention en milieu côtier, qui permet la prise en charge progressive et concertée des actions de développement au niveau du territoire.

Elle comporte une série d’étapes: identification/connaissance du milieu; sensibilisation/prise de conscience par les populations des enjeux environnementaux et des possibilités d’agir sur le milieu; identification des problèmes et recherche de solutions; organisation de la prise en charge et programmation des actions à entreprendre; formation thématique et vulgarisation; évaluation périodique des actions en cours par les populations et suivi évaluation du programme et de l’ensemble de la démarche, débouchant sur une prise en charge progressive des actions de développement au niveau du territoire par les populations et une appropriation du processus par l’ensemble des intervenants – population, agents techniques, autres (figure 1).

Ces étapes seront plus ou moins développées selon le contexte du pays et de la région, dans ce cas précis la zone du projet Souani / Sfiha et son environnement global s’agissant de tout le bassin versant de Rhiss. Effectivement, certaines de ces étapes, par exemple la formation, peuvent s’avérer moins nécessaires ou moins importantes, selon le type d’action identifié ou la maîtrise réelle de sa réalisation par les populations. Toutefois, il importe de ne jamais négliger l’une de ces étapes et de ne pas en supprimer a priori.

La première phase de programmation des actions à entreprendre est capitale pour l’instauration d’un climat de confiance et de partenariat entre la population autochtone et les services techniques. Dans ce cas précis, il faudra souligner que des contacts ont été amorcés entre M. le Wali et la société civile dès le départ, ce qui a motivé ce choix propice en tant qu’action pilote au sein du PAC-Maroc.

La deuxième phase de réalisation et gestion du programme concrétise l’engagement effectif et la volonté d’agir ensemble pour la restauration et le développement des ressources naturelles sur une base durable par la mise en œuvre et la gestion/évaluation des actions en cours de réalisation.

La troisième phase de suivi-évaluation du processus permet, quant à elle, grâce à un suivi-évaluation périodique des résultats acquis, de corriger ou d’améliorer les actions menées et d’évaluer la participation réelle et l’engagement effectif des différents partenaires. Elle permet également de procéder à une évaluation globale en fin de phase et de valider l’ensemble des processus afin d’étendre par la suite le champ d’action à d’autres interventions identifiées ou à identifier.

Une quatrième phase d’autopromotion et autodéveloppement local peut être ajoutée aux trois phases déjà définies. Cette quatrième phase, caractérisée par un certain nombre de retours aux différentes étapes de diagnostic, de programmation et de réalisation de programmes d’actions, s’avère particulièrement intéressante pour traduire l’idée de cycle de l’approche participative et de processus permettant la mise en

place d'une dynamique d'auto développement du territoire. L'objectif final recherché est en effet de créer les conditions d'une autopromotion des actions de développement au niveau local ou au niveau territoire.

Le déroulement de ces différentes phases/étapes s'appuie sur un ensemble d'outils de diagnostic, comme la MARP (Méthode accélérée de recherche participative), ainsi que sur la mise en œuvre d'une série d'outils et méthodes de communication qui permettent précisément d'instaurer le dialogue et de susciter l'engagement des populations.

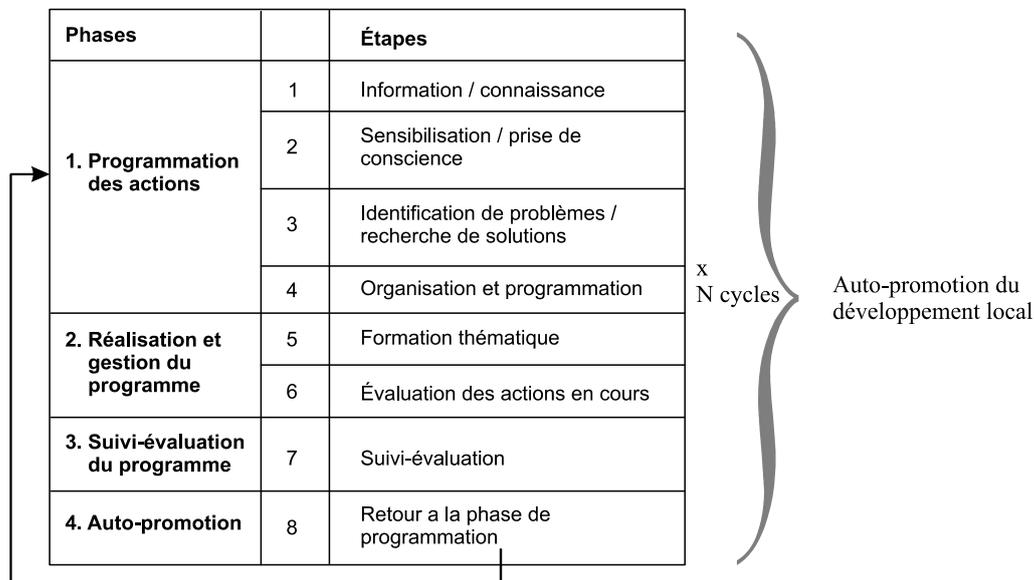


Figure 1: Organisation du cycle de l'approche participative

1. Programmation des actions au niveau du territoire

Objectif 1:

Assurer la programmation des actions à la base par les populations

Connaissance des partenaires

1. Les communes

Les communes rurales des actions pilotes choisies au sein du PAC-Maroc, sont par définition des collectivités territoriales du droit public, dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière. Le président du conseil communal est le véritable exécutif au niveau de la commune; il a un pouvoir très étendu en sa double qualité d'exécutif communal et comme représentant de l'état. La loi de 2002 confère aux autorités administratives centrales le pouvoir d'exercer une tutelle sur les communes, ce contrôle peut être à la fois exercé sur les agents et aussi sur leurs actes.

On note un très large pouvoir accordé aux présidents et conseils communaux dont les limitations sont parfois mal connues de la part de certains présidents et conseils des communes; d'où le rôle de sensibilisation qui nous incombe afin d'encourager une meilleure participation de ces derniers.

Cependant, le but législatif recherché de la commune est qu'elle remplisse le rôle d'école de civisme et de devoir national, un centre de formation à la chose publique et aux techniques plurielles de la vie économique et sociale. On note des disparités au sein de cette zone du projet la dualité d'une commune urbaine de Ajdir nouvellement créée et la commune rurale de Souani.

Le monde rural continue toujours, malgré les quelques progrès réalisés à accuser un retard considérable en matière de développement par rapport au milieu urbain.

Les problèmes des communes rurales demeurent l'analphabétisme et la sous administration.

La situation géographique de la commune de Souani est régie par un facteur commun qui est la façade montagneuse abrupte trop fortement creusée par les oueds de Rhis et de Nekkour au sein de la vallée de Nekkour, la plus large au sein du Rif central, d'orientation générale Sud-Est / Nord-Ouest. La largeur des vallées, qui favorise une meilleure activité agricole ainsi que sa communication avec la côte créant des ports naturels pour la pêche, est un élément déterminant pour le niveau de vie des populations locales du Rif central; donc, à priori, la zone de Sfiha est potentiellement la plus riche du Rif central, même si le gradient de pluviométrie qui diminue d'Ouest en Est est moins favorable dans cette vallée, ce qui doit être pris en considération pour toute activité de développement qui se doit d'être durable (à éviter terrains de golf, etc.).

2. Analyse des parties prenantes

Voir analyse des parties prenantes annexée.

Connaissance du milieu et des situations

Le projet touristique et résidentiel de Souani sera réalisé sur la plage de Sfiha située dans la commune Aït Youssef Ouali au Nord-Est de la ville d'Al Hoceima, sur un terrain d'une superficie d'environ 80 hectares. Il a fait l'objet de nombreux débats lors des ateliers regroupant les acteurs concernés aux niveaux local et national dont la société civile ainsi que des experts nationaux et internationaux.

Malgré que le projet se trouve en phase de démarrage il a néanmoins été proposé comme action pilote dans le projet PAC du Rif central; ceci est essentiellement dû à la mise à niveau des parties prenantes par les ateliers à caractère participatif qui ont déjà eu lieu au niveau local par la wilaya de Taza - Al Hoceima - Taounate auprès des bénéficiaires locaux et qui ont eu des conséquences sur le projet qui a connu des modifications effectuées par les architectes de la CGI.

Ainsi le projet PAC a pris un intérêt pour ce projet qui a été suscité, par la volonté des participants de l'atelier de M'diq, pour accompagner la réalisation de ce projet dès sa conception en fournissant les éléments scientifiques et des orientations pour aider le promoteur à garantir un développement durable de ses investissements en préservant les atouts touristiques de la zone.

La situation connaît actuellement des frictions entre les différentes parties prenantes pour la préservation du site historique Al Mazamma; ce projet touristique pourra bénéficier de l'accompagnement des outils PAC-Maroc pour pouvoir gérer de manière intégrée les conflits de cette zone côtière afin d'assurer les éléments clés pour un développement durable:

- La durabilité écologique „car il comprend encore des impacts *in situ* irréversibles sur l'environnement et qui peuvent compromettre sa durabilité;
- La durabilité sociale et culturelle „il est sur un site historique important mais non classé ...“;
- La durabilité économique „il prévoit plus de 1.000 emplois dans une zone à taux de chômage très élevé“. Ce chiffre s'est avéré inexact vu que le projet s'est transformé en projet immobilier, et ce qui a attisé le mécontentement de la population locale.

La présente démarche participative contribuerait certainement à trouver des solutions via le processus participatif récurrent, figurant dans les étapes qu'elle propose „. Ce même processus pourra servir aux autres projets encore à leur phase de programmation, tels que Cala Iris, Souanita, etc.

Le rôle des communes et des ONG est important pour la sensibilisation et la participation à l'application des recommandations concertées qui verront le jour.

Echanges d'informations

- Des contacts ont été faits directement avec les acteurs locaux, spécialement dans les séminaires locaux où à l'ONG AGIR, ce qui a favorisé la mise en contact pendant les débats du projet PAC et spécialement les AP;
- Atelier groupe du tourisme;
- AGIR a motivé la participation de nouvelles parties prenantes en relation directe avec l'Action Pilote Souani;
- Ateliers groupe de travaux;
- D'autres contacts directs avec certains président d'Associations:
 - tel l'Association Mémoire du Rif,
 - d'autres acteurs locaux tel l'expert local en matière de monuments historiques,
 - l'Association AGIR est représentée dans le comité de suivi Souani et suit de près le développement de la situation,
 - des réunions du comité de suivi ont vu le jour parmi au local de AGIR,
 - d'autres réunions se sont effectuées avec le nouveau Président élu au sein de la commune urbaine d'Ajdir,
 - les données des échanges avec chaque partie prenante figurent dans le document de l'analyse des parties prenantes en annexe,
 - plusieurs réunions se sont déroulées entre les membres du comité de suivi et M. le Wali de la région Taza - Al Hoceima - Taounate, réunions où M. le wali a promis des choses importantes concernant le projet et dont les membres du comité de suivi ont montré leur satisfaction tout en espérant que ces promesses seraient tenues.

Analyse – Diagnostic

Définition d'une situation de référence

Sur le terrain on peut noter les intérêts et attentes suivantes de la part de la zone du projet Souani, action pilote du PAC Maroc:

- Renforcement des attitudes et des décisions de la commune à travers la gestion des grands pouvoirs donnés à la commune par rapport à la limitation de ce pouvoir tel la tutelle;
- Implication de l'administration dans les décisions à travers les stratégies conventions et recommandations sorties du PAC et qui sont sorties spécialement de l'atelier de l'Action Pilote pour réaliser les points spécifiques décrits ci-dessous:
 - Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune,
 - Besoin d'implication ses parties prenantes locales, nationales et internationales pour une meilleure gestion des ressources locales,
 - Besoin d'assurer l'essor du développement local de la zone de Souani,
 - Sensibiliser la population aux valeurs naturelles de la baie de Al Hoceima en tant que zone nourrice et donneuse de vie, en se penchant sur le problème de la pêche des Juvéniles, de la pollution liquide et solide issus du bassin versant,
 - Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone de Souani;
- L'implication de la population au processus de développement local dans le cas actuel par rapport au projet Souani et Souanita en cours;
- La dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique, en parallèle aux grands projets entamés par la CGI;
- La mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés, en faveur de la population locale;
- L'accompagnement, le suivi technique et l'évaluation des projets en cours notamment celui de Souanita.

En ce qui concerne, les faiblesses identifiées, on peut noter les points suivants.

Problèmes d'ordre socio-économique

- Les communes sont généralement très pauvres, il s'agit de villages incrustés dans des zones montagneuses majoritairement d'accès très difficile, se situant en aval de la façade abrupte du Rif central et se trouvent marginalisés par rapport à ce projet;
- La richesse de chaque commune dépend de la largeur des vallées (économie basée sur la l'agriculture et ou la pêche artisanale). La menace de littoralisation nuit aux projets agricoles de la vallée de Nekkora la plus large du Rif central;
- Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique en parallèle des mégaprojets en cours;
- Manque de savoir-faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural;
- Manque de formation des autochtones pour adhérer à des projets de développement;
- Manque de savoir-faire a fin de tirer bénéfice aux autochtones des projets de développement.

Problèmes d'ordre écologique

- Les communes subissent les conséquences de pollutions et d'inondations conséquentes aux activités non durables en amont des bassins versants tel la déforestation, les monocultures, l'utilisation intensifiée des pesticides et engrais, la pollution liquide et solide.

Problèmes d'ordre soci-culturel

- Manque de formation et de savoir et de savoir-faire dans la gestion durables des ressources;
- Manque d'implication au niveau des actions de reboisements en amont et prévention des inondations en aval;
- Problème du site archéologique non classé et dont la délimitation n'est pas connue.

Problèmes d'ordre institutionnel

- Manque de conscience et de gestion des grands pouvoirs donnés à la commune par rapport à la limitation de ce pouvoir tel la tutelle;
- Sous réserve pour le pouvoir octroyé aux présidents et membres du bureau des communes, des pouvoirs des présidents des communes pour décider proprement et influencer un dialogue participatif positif entre les différentes parties prenantes (administration, entreprise CGI et société civile);
- Faible conscience de l'importance des stratégies et de plans d'action pour la gestion durable et le développement équilibré;
- Manque de conscience sur le problème de la littoralisation;
- Problème sur la légitimité de possession des terrains de la zone du projet cédé ou vendu à prix bas par les eaux et forêt à la CGI;
- Défaut de travaux d'expertise antécédents pour éclaircir la situation du monument Al Mazemma;
- Réticence et manque de décision des parties prenantes vis-à-vis de l'engagement de l'expert international qui a travaillé sur Al Mazemma et qui a accepté après avoir été contacté par le consultant national du PAC;
- Manque d'organisation par rapport aux acteurs et parties prenantes vis-à-vis des thématiques de l'action pilotes.

Problèmes d'ordre communicatif

- D'une manière générale, certains inconvénients peuvent surgir entre les groupes cibles à la méconnaissance des autres parties prenantes et ont pu déclencher un climat de manque de confiance au niveau de la communication. Des membres dominateurs peuvent mener la discussion pour soutenir leurs propres points de vue; faute d'une conduite attentive des débats qui est dans ce cas primordiale il faudra éviter les éléments suivants:
 - Une discussion peut être compromise par des préjugés et/ou des partis pris,
 - La réunion peut aboutir à l'émergence de partis pris plutôt qu'à l'échange d'idées,

-
- L'expérience du groupe peut éloigner certains participants s'ils ont le sentiment de ne pas avoir été écoutés,
 - La manifestation retardée de ces parties prenantes peut casser le processus communicatif déjà entamé,
 - La conséquence est la rupture actuelle du dialogue entre l'entreprise et les parties prenantes.

Réfléchir et comprendre:

Réfléchir et comprendre les grandes problématiques pour l'action pilote Souani. Parmi les problématiques ci-dessus on peut en dégager les plus prioritaires:

- Préservation du Site Al Mazamma – pour que ce site soit protégé il doit tout d'abord suivre toute la procédure pour qu'il devienne un site classé;
- Préservation du site naturel;
- Prévention des Inondations;
- Résolution du problème de chômage;
- Manque d'intégration de la population locale dans le volet économique du projet.

Relier et étudier (sensibilisation / prise de conscience):

Pour que ce projet touristique soit intégré, l'étude de ses éléments clés est essentielle pour un développement durable:

- La durabilité écologique qui garantit un développement compatible avec le maintien des processus écologiques essentiels, de la diversité biologique et de ressources;
- La durabilité sociale et culturelle qui assure que le développement augmente le contrôle des individus sur leurs propres vies, qu'il soit compatible avec la culture et les valeurs humaines, tout en maintenant et en renforçant l'identité de la communauté;
- La durabilité économique qui garantit que le développement soit économiquement efficace et que les ressources soient gérées de manière à être conservées pour les générations futures.

Ainsi, il est important de définir les indicateurs de durabilité par rapport à chacune des trois thématiques précitées.

Relier à la réflexion et la compréhension par rapport à une zone d'équilibre, considérant les éléments précités vis-à-vis des trois contraintes écologique, socioculturelle et d'autopromotion de la zone.

Etudier cette interaction entre les différents indicateurs de durabilité pour établir les bandes d'équilibre, sorte de minima et de maxima selon chaque indicateur à en définir les échelles que peut offrir les études issues de l'activité de l'analyse de durabilité qu'offre la méthodologie du PAC-Maroc, qu'il faudra néanmoins adapter à une petite échelle telle l'Action Pilote en question.

Ainsi l'atelier prochain de la mi-octobre offre-t-il une rare opportunité pour mettre en exercice toute cette technicité moderne, un vrai chantier d'échanges aussi utile que nécessaire réunissant le savoir et le savoir-faire de toutes les parties prenantes locales, spécialement les membres du comité de suivi de Souani qui ont montré un exemple à saluer en terme de d'implication avec ferveur, dont les échos se sont répandus à l'échelle nationale (journaux et chaînes de télévision) ainsi que internationale. Cette riche expérience de l'action pilote de Souani pourra servir de référence pour tous les PAC dans les autres pays riverains de la Méditerranée.

Recherche des solutions / Valorisation du savoir-faire local

L'association AGIR n'ayant pas été présente durant le comité des études d'impacts elle a néanmoins été sollicitée pour donner son avis et ses remarques pour les prendre en considération pendant cette réunion. Ces remarques coïncident exactement avec celles faites par ce comité:

Principales remarques du département de la SEEE/DSPR/DGMEN/SE issues de l'Etude d'impact sur l'environnement du projet touristique Souani:

- Existence d'une nappe phréatique de faible profondeur „puis entre 1 et 5 m“;
- Forte sismicité sur toute la zone meuble;
- Le plan de masse ne respecte pas les 100 mètres des zones interdites de construction prévues dans le protocole GIZC et le projet de loi sur le littoral;
- La zone comprend un terrain de reboisement;
- Le site longe la rivière Rhiss qui est le fleuve le plus puissant du Rif central en parallèle avec Nekkour;
- Le Barrage Afassi , sil est construit entrainera le dysfonctionnement de la dynamique du bassin versant de l'oued Rhiss avec les conséquences similaires à celles actuellement observable sur l'autre partie Est de la baie „Gravats , Galets et Blocs“ à cause des impacts du barrage Abdelkrim Al KHattabi, obturation du débit du Oued Rhis, affaiblissement des apports en alluvions de la baie d'Al Hoceima , Déficit d'alimentation en masse sableuse de la plage de Souani;
- Impact sur la richesse de la baie:
 - Diminution des apports en éléments nutritifs „Tous les pêcheurs affirment que juste après la construction du Barrage Abdelkarim El Khattabi a survécu le collapse des anchoix;
 - Les pêcheries ainsi affectées auront un impact socio économique considérable par la baisse des revenus de la population locale „La pêche étant l'activité la plus importante dans la région“;
 - Impact sur la richesse en biodiversité dans toute la zone, y compris le Parc National d'Al Hoceima et en particulier sa partie marine.

Modéliser et explorer

Modéliser et **explorer** par la méthode des scénarios; cette phase aborde également la réalisation du schéma de présentation graphique AMOEBA, sorte de courbes qui incluent tous les indicateurs clés et prioritaire à définir durant les ateliers „Destinations“ et „Analyse de Durabilité“ précédents et à venir, par la contribution effective des propres parties prenantes concernée par l'action pilote selon chaque groupe thématique: population locale, ONG, administration, politiques, scientifiques etc.

Recherche des solutions des problèmes identifiés pour chaque groupe se basant sur le savoir-faire de chaque membre qui représente un savoir-faire local d'une interface donnée selon son avis en tant que partie prenante selon l'analyse des parties prenantes des comités de suivi de l'action pilote. Ainsi trois groupes thématiques doivent se créer qui seront:

- Groupe de l'action Investissements et rendement de l'action pilote;
- Groupes de la conservation du patrimoine;
- Groupe de la conservation environnementale.

L'identification correspondante des problèmes se fera au niveau de chaque thématique à part, dès lors la réunion des différentes conclusions et prérogatives en cherchant les synergies seront des éléments clés (sorte d'indicateurs de durabilité) pour que cette action pilote soit durable.

Aussi, la composition de chaque comité doit être équilibrée pour un bon transfert et échange du savoir-faire local utile et nécessaire par les propres autochtones, et celui des services techniques sur le plan institutionnel, juridique appuyé par les experts scientifiques, pour sortir avec des recommandations harmonieuses et applicables.

Les comités thématiques

- Comité de préservation du site Al Mazemma composé par:
 - Un représentant pour chaque commune de Sfiha et de Ajdir;
 - Un représentant de la wilaya de la région de Taza -Al Hoceima –Taounate;
 - Un représentant du Ministère de la Culture;

-
- Un représentant de chaque ONG à thématique culturelle et préservation du patrimoine;
 - Un représentant des Eaux et Forêts;
 - Un comité d'experts de la société CGI „Ingénieurs Architecte etc.“;
 - Archéologues et Experts sur le thème de la préservation des monuments et sites archéologiques.
 - Comité de préservation du site écologique composé par:
 - Un représentant pour chaque commune de Sfiha et de Ajdir;
 - Un représentant du la wilaya de la région de Taza - Al Hoceima –Taounate;
 - Un représentant du Secrétariat d'Etat pour l'Environnement;
 - Un représentant de chaque ONG à thématique de protection de l'environnement;
 - Un représentant des Eaux et Forêts;
 - Un comité d'expert de la société CGI „Ingénieurs Architecte, etc.“.
 - Comité de l'investissement et le développement /rentabilité:
 - Un représentant pour chaque commune de Sfiha et de Ajdir;
 - Un représentant du la wilaya de la région de Taza - Al Hoceima –Taounate;
 - Un représentant du CRI;
 - Un représentant de chaque ONG à thématique de développement;
 - Un représentant du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace;
 - Un représentant de l'Agence urbaine d'Al Hoceima;
 - Un comité d'expert de la société CGI „Ingénieurs Architecte etc.“.

Suggérer et Agir (Instauration d'un partenariat)

Instauration d'un partenariat qui clarifie le rôle de chaque acteur et les limites de la compétence de chacun par défaut et par excès de chacun, en se basant sur l'analyse des parties prenantes pour assurer une bonne gouvernance des actions définies dans le plan d'action.

AGIR a proposé l'implication forte de l'Agence Urbaine dans les processus de participation avec les différentes parties prenantes. M. le Wali de la région a encouragé l'Agence Urbaine à écrire un projet de charte multipartite qui définit le rôle des parties prenantes dans le suivi de ce projet.

Interaction des avis des différents groupes

Interaction des avis des différents groupes (groupe des industriels, groupes de la conservation du patrimoine, groupe de la conservation environnementale) afin de trouver un compromis qui est une résultante de solutions globales pour l'action pilote définie, tout en définissant les responsabilités de chaque partie prenante dans l'espace et le temps pour l'action „Souani“.

La prise en considération de notre démarche participative par M. le Wali en s'y impliquant lui-même et aussi en jouant de son rôle fédérateur via ses directives pour le renforcement du rôle de l'Agence Urbaine, du président de la Commune et du comité de suivi Souani pour aboutir à dissiper les interactions entre les différents groupes; en effet, des changements colossaux qui ont été apporté au projet initial.

Une réunion selon la méthode des scénarios précitée, basée sur le schéma de présentation graphique AMOEBA, impliquant toutes les parties prenantes.

Résultat 1

Volonté d'agir des différents partenaires et définition des responsabilités et reconstitution des groupes thématiques en favorisant un climat de confiance entre les différents acteurs.

La société civile s'est mobilisée en créant un comité de suivi qui est en phase d'organiser des campagnes de protestations assez solides comportant des manifestations, des sit-in, toutefois la mise en interface utile de ces efforts en exigeant des mesures concrètes vis-à-vis de l'entreprise qui continue à construire, et que

la dernière rencontre avec M. le Wali a provoqué quand même l'interruption des travaux in situ de la CGI, ce qui a apaisé la situation.

Les conclusions initiales émises par le comité des études des impacts ont orienté les modifications du projet initial. Finalement, la validation du projet par le comité des études des impacts sont encourageantes dans la mesure où elles serviront de base à appliquer dans le projet Souani et pourront servir pour orienter les projets futurs dans la zone du PAC Maroc ou ailleurs .

2. Réalisation et gestion du programme

Objectif 2:

Garantir la réalisation et la gérance des actions ainsi que la gestion des programmes

Organisation de la prise en charge des actions programmées

Une feuille de route pour les trois groupes thématiques pour se mettre d'accord sur les calendriers et les échéances à respecter pour chaque groupe séparément ainsi que pour les réunions plénières des trois groupes. Des recommandations seront sorties de chaque groupe de manière écrite et engageante pour l'Action Pilote Souani; aussi la charte de convention proposé par l'Agence Urbaine constitue un pas sans précédent de la part de la Wilaya.

La prise en charge de l'ONG AGIR des actions de sensibilisation et de participation au-delà des échéances du projet PAC-Maroc pour assurer la coordination et la bonne continuité de cette démarche participative même au-delà de la fin du projet PAC- Maroc ou comme méthodologie et philosophie de travail pour faire partager le savoir faire en terme de sensibilisation et de participation comme technique de gestion des conflits via le consultant national est à inciter.

Recherche – Amélioration par formation thématique

L'amélioration par formation thématique qui coïncide avec l'aspect horizontal de l'activité „participation et sensibilisation“ a fait que tous les ateliers qui se sont déroulés et succédés ont profité d'une démarche d'intégration de l'approche participative au sein des autres équipes du PAC. Ainsi les différents séminaires se sont faits de manière parallèle avec l'action de participation. Tous les acteurs ont donc profité d'une formation continue souple, au sujet des différentes thématiques du PAC-Maroc, et ont acquis de nouvelles notions sur la GIZC avec toutes ses composantes, telles la gouvernance, l'analyse de durabilité, la démarche participative (une formation a été donnée pour des animateurs).

Cependant, l'élargissement de cette activité au niveau local de l'action pilote Souani à un grand nombre de parties prenantes est recommandée pour un meilleur exercice de la méthode MARP (Méthode accélérée de recherche participative).

Le consultant national pourra superviser la construction un cadre local pour assurer le bon déroulement des actions de développement à venir dans la zone se basant sur la recherche des solutions des problèmes identifiés pour chaque groupe, se basant sur le savoir et le savoir-faire de chaque membre qui représente un savoir-faire local d'une interface donnée selon son avis en tant que partie prenante selon l'analyse des parties prenantes des comités de suivi de l'action pilote, ainsi trois groupes thématiques précité ci-dessus.

Auto-évaluation de l'Action Pilote en cours

Le choix de l'action pilote de Souani qui a connu un débat agité, est une bonne évaluation d'implication réelle et sincère de la part des parties prenantes; une telle implication grandissante durant les quatre derniers ateliers. Les actions spontanées survenues dans cette action pilote de la part de la population

autochtone est aussi un bon signe de la sensibilisation de celle-ci pour savoir dire non à une action qui ne semble pas respecter les trois piliers de la durabilité. Cependant, le but n'est pas de dire non tout court, mais c'est de savoir négocier le bien-être de l'être humain parmi ces trois contraintes de durabilité écologique, sociale et culturelle, qui justement renforcent l'identité de la communauté; sans oublier la durabilité économique qui garantit que le développement soit économiquement efficace et que les ressources soient gérées de manière à être conservées pour les générations futures.

Résultat 2

Engagement et prise de décision concertée ainsi que le choix des critères et des indicateurs dans les activités de la GIZC qui doivent se faire selon les normes requises de choix démocratique des activités, basés sur la synergie des recommandations au sein des trois groupes thématiques proposés ci-dessus.

3. Suivi évaluation du processus

Objectif 3:

Faire un suivi évaluation concerté des actions en cours avec tous les intervenants.

Évaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire

L'évaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire par rapport aux problématiques identifiées pendant la phase de référence initiale propres à l'Action Pilote, selon les responsabilités et les prises en charge des tâches et des implications prédéfinies et recommandées pour chaque partie prenante au niveau central et local.

Résultat 3

Evaluer les résultats obtenus en terme de rigueur et de conformité d'application des recommandations prises pour chaque comité thématique et par le comité de suivi global pour la solution des problèmes diagnostiqués pendant la première phase de la situation de référence; se basant sur le support scientifique local, national et international qu'offrira les recommandations issues de chaque atelier en cours ou futur, spécialement ceux déterminés par les indicateurs de durabilité au sein de la zone d'équilibres qui en découlera.

Solutions déjà en marche

Elaborer un programme de protection de la ville d'Al Hoceima contre les crues et qui sera réalisé dans le cadre de l'initiative nationale pour le développement humain (INDH) avec un montant de 10 millions de dirhams. Le projet consiste en la pose d'une canalisation d'une longueur de 115 mètres et la construction d'un mur de protection de 160 m et un canal d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que le pavage et l'aménagement des allées.

Pour la construction de complexes résidentiels et touristique au bord de la mer, il faudra tirer les leçons des erreurs passées en Tunisie, au Maroc (Stehat) ou ailleurs: érosion côtière, augmentation du niveau de la mer...

Pour garantir la durabilité du projet qui est sur une zone inondable, il serait judicieux de reculer le site du projet derrière la deuxième dune vers la zone rocheuse à l'ouest et qui présente les avantages suivants:

- Zone sismiquement plus stable;
- Le site Al Mazemma serait préservé et revalorisé sur le plan socio culturel;

-
- Faible risque d'inondation;
 - Meilleure vue panoramique;
 - Moins d'Investissement en construction de renforcement „Barrage“;
 - Préservation de la zone reboisée;
 - Préservation de la faune et de l'avifaune qui comprend des audouins;
 - Préservation de la zone nourrice de la baie d'Al Hoceima;
 - Préservation de la zone de pêche et des communications en courant d'upwellings entre la baie et le Parc National d'Al Hoceima.

4. Auto-promotion et auto-développement local

Objectif 4:

Assurer l'acquisition progressive et maîtrise des outils pour un auto développement local

Retour à la phase de programmation et aux différentes étapes

Retour à la phase de programmation et aux différentes étapes de l'action Pilote de Souani, y compris sensibilisation si nécessaire.

Programmation et réalisation / évaluation d'actions de développement

- Programmation et réalisation / évaluation d'actions nouvelles de développement, notamment le partage du savoir-faire des deux actions pilotes Souani et Jebha, tout en démultipliant des actions similaires aux différentes actions futures dans la zone d'Al Hoceima et de Chaouen;
- Adaptation des nécessités et besoins diagnostiqués lors des opérations récurrentes de l'évaluation, spécialement si on considère que les problématiques régnant au sein de la zone côtière du Rif central sont presque similaires, et obéissent aux mêmes facteurs;
- Cependant, le choix résultant des actions pilotes a été judicieux à cet égard en prenant un éventail de contraste assez important; s'agissant de la plus large vallée au sein du PAC qui est celle de Souani, comparée à la vallée de Jebha parmi les plus petites vallées et les plus étroites;
- On peut à priori prévoir d'ores et déjà que les leçons apprises dans chaque action pilote peuvent ainsi influencer de manière significative sur l'éminence d'une approche de bassin versant dans toute action de développement durable dans la zone du Rif central; ainsi il est primordial de ne pas répéter les mêmes erreurs que celle faite dans l'action de Souani où l'approche participative a été initiée en décalage par rapport au projet, ce qui a engendré une difficulté majeure dans l'établissement d'un état de confiance entre toutes les parties prenantes. Aussi cette démarche participative aura servi pour contribuer à une meilleure communication pragmatique qui pourra contribuer à:
 - Profiter de l'expérience acquise par toutes les parties prenantes pour contribuer objectivement dans des groupes thématiques;
 - Renforcement et institutionnalisation des décisions issues des différents comités thématiques lors des ateliers correspondant à chaque projet;
 - Renforcer le rôle des communes dès le départ, pour l'exercice du pouvoir dont jouit et le président et les membres de la commune;
 - Démocratiser la participation en procédant à des démarches participatives qui renforcent l'avis des parties prenantes issu des communes et zone locale du projet en favorisant des profils multiples et complémentaires;
 - Renforcer le respect mutuel de toutes les parties prenantes vis-à-vis de l'administration, la commune, et les locaux, en prévalant l'objectivité et la pertinence des propositions de ces derniers.

Résultat 4

Solidarité et continuité de l'engagement de l'ensemble des partenaires au sein de chaque comité thématique ainsi que le comité général issu de l'atelier „Destinations“ et „Analyse de durabilité“ par rapport à l'Action Pilote Souani , et dont les conclusions et recommandations auront un aspect officiel au sein du projet PAC Rif central établi entre le SEEE et le PAP/CAR du PAM/PNUE.

Expertise acquise par AGIR à renforcer et démultiplier pour assurer la continuité et l'application de ce savoir-faire en matière de participation et de sensibilisation et d'élaboration de démarche participative pour la gestion des conflits par la philosophie processus créée par le PAC Maroc.



Programme d'Aménagement Côtier
du Rif central (PAC-Maroc)

Activité „Sensibilisation et participation“ Démarche participative de l'Action Pilote Jebha



Préambule

La participation garantit des initiatives et des apports „de bas en haut”, en compensant ainsi le caractère prévalant „de haut en bas” de la gestion intégrée du littoral et d’un grand nombre d’actions d’environnement/développement; autrement dit, cela garantit l’influence des groupes d’intérêts et le contrôle partagé des actions correctives ou de gestion intégrée. Une telle approche au sein des projets du PAC est à sécuriser par le biais du programme participatif, en tant qu’activité „fonctionnelle” du projet. En principe, le programme doit impliquer le public, les ONG, les groupes privés intéressés, la communauté scientifique et les média, à travers un programme unique ou un ensemble de sous-programmes.

L’approche participative est fondée sur l’établissement d’un dialogue permanent entre populations et agents techniques, sur le respect mutuel et le principe de partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local. A ce titre, elle doit être considérée comme une méthodologie privilégiée d’intervention en milieu côtier, qui permet la prise en charge progressive et concertée des actions de développement au niveau du territoire.

Elle comporte une série d’étapes: identification/connaissance du milieu; sensibilisation/prise de conscience par les populations des enjeux environnementaux et des possibilités d’agir sur le milieu; identification des problèmes et recherche de solutions; organisation de la prise en charge et programmation des actions à entreprendre; formation thématique et vulgarisation; évaluation périodique des actions en cours par les populations et suivi évaluation du programme et de l’ensemble de la démarche, débouchant sur une prise en charge progressive des actions de développement au niveau du territoire par les populations et une appropriation du processus par l’ensemble des intervenants – population, agents techniques, autres (figure 1 et tableau 1).

Ces étapes seront plus ou moins développées selon le contexte du pays et de la région. Effectivement, certaines de ces étapes, par exemple la formation, peuvent s’avérer moins nécessaires ou moins importantes, selon le type d’action identifié ou la maîtrise réelle de sa réalisation par les populations. Toutefois, il importe de ne jamais négliger l’une de ces étapes et de ne pas en supprimer a priori.

La première phase de programmation des actions à entreprendre est capitale pour l’instauration d’un climat de confiance et de partenariat entre la population autochtone et les services techniques.

La deuxième phase de réalisation et gestion du programme concrétise l’engagement effectif et la volonté d’agir ensemble pour la restauration et le développement des ressources naturelles sur une base durable par la mise en œuvre et la gestion/évaluation des actions en cours de réalisation.

La troisième phase de suivi-évaluation du processus permet, quant à elle, grâce à un suivi-évaluation périodique des résultats acquis, de corriger ou d’améliorer les actions menées et d’évaluer la participation réelle et l’engagement effectif des différents partenaires. Elle permet également de procéder à une évaluation globale en fin de phase et de valider l’ensemble des processus afin d’étendre par la suite le champ d’action à d’autres interventions identifiées ou à identifier.

Une quatrième phase d’autopromotion et autodéveloppement local peut être ajoutée aux trois phases déjà définies. Cette quatrième phase, caractérisée par un certain nombre de retours aux différentes étapes de diagnostic, de programmation et de réalisation de programmes d’actions, s’avère particulièrement intéressante pour traduire l’idée de cycle de l’approche participative et de processus permettant la mise en place d’une dynamique d’auto développement du territoire. L’objectif final recherché est en effet de créer les conditions d’une autopromotion des actions de développement au niveau local ou au niveau territoire.

Le déroulement de ces différentes phases/étapes s’appuie sur un ensemble d’outils de diagnostic, comme la MARP (Méthode accélérée de recherche participative), ainsi que sur la mise en œuvre d’une série d’outils et méthodes de communication qui permettent précisément d’instaurer le dialogue et de susciter l’engagement des populations.

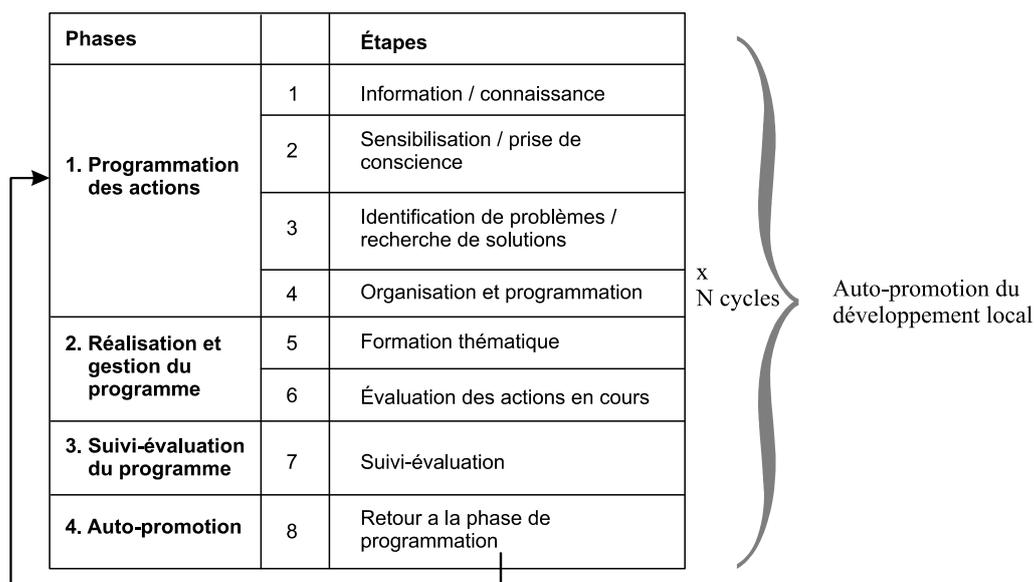


Figure 1: Organisation du cycle de l'approche participative

Tableau 1: Composantes de l'approche participative en fonction des objectifs poursuivis lors des phases de l'action pilote Jebha

Phases	Composantes	Objectifs	Résultats
1 Programmation des actions au niveau du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des partenaires ▪ Connaissance du milieu et des situations ▪ Echanges d'informations ▪ Analyse – diagnostic ▪ Définition d'une situation de référence ▪ Sensibilisation / prise de conscience ▪ Identification des problèmes ▪ Recherche des solutions / Valorisation du savoir-faire local ▪ Instauration d'un partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmation des actions à la base par les populations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté d'agir des différents partenaires et définition des responsabilités
2 Réalisation et gestion du programme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de la prise en charge des actions programmées ▪ Recherche – amélioration par formation thématique et auto-évaluation des actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation / conduite des actions – gestion des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagement et prise de décision concertée
3 Suivi-évaluation du processus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi-évaluation concerté des actions en cours avec tous les intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rigueur / conformité à la situation de référence
4 Auto-promotion et auto-développement local	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour à la phase de programmation et aux différentes étapes, y compris sensibilisation si nécessaire ▪ Programmation et réalisation / évaluation d'actions de développement nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition progressive et maîtrise des outils pour un auto-développement local 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Solidarité et continuité de l'engagement de l'ensemble des partenaires

1. Programmation des actions au niveau du territoire:

Objectif 1:

Assurer la programmation des actions à la base par les populations

Connaissance des partenaires

Des plans de communication ont été réalisés et adaptés aux différentes étapes du processus de communication qui vise à mettre en place un programme participatif concernant les activités de l'action pilote Jebha et impliquant le public, les associations locales, les groupes professionnels, la communauté scientifique, les médias, et autres groupes (selon l'analyse des parties prenantes qui a été exécutée).

Connaissance du milieu et des situations caractéristiques de la Commune Rurale de Jebha

- Petit village construit au début du siècle par les Espagnols pour des raisons purement militaires incrustées en amont d'une vallée à faible largeur et longueur.
- Les terrains sont à sol assez pauvre avec grand pendage ce qui limite les activités d'agriculture.
- La forêt typique de thuya et lentisque et autres arbustes et autres plantes aromatiques (thym lavandes etc.).
- Le sol est assez dégradé; la problématique de la non-délimitation des terrains privés et publics a accentué le défrichement de la forêt sur les flancs constituant la vallée qui se termine par un oued. Cette problématique menace le village entier.
- Le même phénomène est observé en puissance au sein de la vallée avoisinante à 1 km à l'ouest de Jebha où l'Oued de Ouringha (qui prend origine à Ketama) déverse ses alluvions.

Echanges d'informations

Des contacts ont été faits directement avec les acteurs locaux, spécialement dans les différents ateliers tenus dans la zone du PAC-Maroc ainsi que d'autres rencontres et séminaires à Jebha dont certains organisés par l'ONG AGIR.

Analyse – diagnostic

Volet environnemental

La zone jouit d'excellents atouts qui sont:

- le paysage exceptionnel (terrestre & sous-marin);
- la biodiversité terrestre et marine très élevée;
- la bonne couverture forestière et fonds marins très diversifiés;
- l'abondance relative des ressources hydriques;
- la qualité des plages et des eaux de baignade.

Cependant elle se caractérise par nombreuses faiblesses parmi lesquelles on note:

- l'enclavement;
- le relief accidenté et matériaux tendres;
- les plages très réduites;
- les ressources vulnérables (eau);
- l'exploitation incontrôlée.

Les opportunités de la zone sont nombreuses:

- le SIBE de Jebha: sanctuaire des espèces rares et menacées;
- la possibilité d'utilisation de la côte sur une grande période de l'année;
- le programme des routes rurales et la rocade;
- les documents d'aménagement du littoral (SDAULMC, PA en préparation);

-
- ZIT en préparation (102 h / 30% de la superficie globale programmée pour le littoral de Chefchaouen).

Parmi les menaces on note:

- la perte de qualité des paysages;
- la perte des espaces côtiers;
- les zones à risques (sismique, inondation & submersion marine, érosion, mouvements en masse);
- la dégradation des ressources & la perte de la biodiversité;
- la déforestation, l'érosion et la stérilisation des sols;
- la pêche au chalut et au filet maillant dérivant (près des côtes) / pêche illicite.

Volet socio-économique

Au niveau du volet socio économique, l'analyse montre plusieurs possibilités et atouts, qui ont du mal à se mettre en évidence à cause des nombreuses faiblesses qui constituent une contrainte à l'auto développement local.

- Une population jeune;
- Des potentialités touristiques et environnementales de son arrière-pays immédiat;
- Un pôle urbain / port et chef lieu;
- Une richesse culturelle;
- La vieille paysannerie.

Et des faiblesses dont on note:

- L'enclavement et sous-équipement;
- Le taux d'analphabétisme très élevé (76,8%);
- Les zones d'activités peu développées (petites industries, pêche & tourisme);
- Le manque d'espace pour l'extension urbaine;
- La dégradation sévère des ressources naturelles;
- Les risques naturels;
- L'urbanisation sauvage;
- L'extension de la culture du kif en l'absence d'alternatives;
- Les problèmes d'assainissement liquide et solide;
- La non-valorisation de la plage.

Volet de gouvernance

- Les atouts sont la spécialisation sectorielle et la multitude institutionnelle et de textes;
- Les faiblesses sont le pouvoir pluri céphalique, le manque d'harmonie et de concertation dans la décision, et le décalage entre les textes et la réalité (la prise de décision) accentué par les défauts d'application.
- Cependant, il y a des opportunités tel la prise de conscience de la société civile, le contexte international porteur mais surtout la nouvelle charte demandée par S.M le Roi à son gouvernement¹;
- Les menaces qui fragilisent la gouvernance sont la dispersion des efforts et le désengagement des parties prenantes.

¹Orientations de *Sa Majesté Le Roi* d'abord dans le discours du trône du 30 juillet 2009 en appelant à l'élaboration d'une charte nationale sur l'environnement, ensuite lors de la réunion présidée par *Sa Majesté* le 24 septembre 2009 et entièrement consacrée à l'environnement en insistant sur l'obligation pour les projets notamment touristiques d'obéir à un cahier de charges précis, et enfin, dans le message royal à la rencontre internationale sur les changements climatiques le 16 octobre dernier réitérant les instructions royales au gouvernement pour que les questions environnementales soient au cœur des programmes de développement en adoptant une démarche participative et intégrée.

Sensibilisation / prise de conscience

Relier et étudier

La situation de l'action pilote de Jebha diffère complètement de celle de Souani.

En effet, celle de Jebha n'est qu'au stade de programmation et de recherche de mécanisme et développement, alors que celle de Souani est à un stade plus avancé; d'ailleurs, elle constitue un cas d'études pour apprendre, relier et étudier les complications qu'a connu l'action de Souani pour justement éviter ces difficultés au niveau de celle de Jebha.

Aussi, il faudra commencer dès le départ impliquer les parties prenantes profitant du savoir-faire dont ils ont bénéficié au sein du projet PAC-Maroc, en commençant par séparer les spécialités des groupes thématiques pour que chaque groupe puisse se pencher sur une thématique parmi les problèmes identifiés ci-dessus, ainsi évitant le chaos noté dans l'expérience de Souani où les acteurs ont voulu défendre tous les thèmes à la fois, ce qui a créé des disputes.

Modéliser et explorer

Cette phase aborde également, par la méthode des scénarios, la réalisation du schéma de présentation graphique AMOEBA – sorte de courbes qui incluent tous les indicateurs clés et prioritaires définis durant les ateliers „Destinations“ et „Analyse de durabilité“ précédents (et à venir), définis par les parties prenantes concernées par l'action pilote selon chaque groupe thématique: population locale, ONG, administration, politiques, scientifiques, etc.

La recherche des solutions des problèmes identifiés pour chaque groupe se base sur le savoir-faire de chaque membre qui représente un savoir-faire local d'une interface donnée selon son avis en tant que partie prenante selon l'analyse des parties prenantes des comités de suivi de l'action pilote. Les trois groupes thématiques qui doivent se créer seront:

- Groupe de l'action „Investissements et rendement de l'action pilote“;
- Groupes de la conservation du patrimoine;
- Groupe de la conservation environnementale.

Pour l'identification et l'hierarchisation des problèmes correspondant à chaque thématique à part, dès lors la réunion des différentes conclusions et prérogatives en cherchant les synergies, des éléments clés seront les indicateurs de durabilité pour une action pilote durable. Pour ceci, la composition de chaque comité doit être équilibrée pour un bon transfert et échange du savoir-faire local (utile et nécessaire par les propres autochtones). Ce transfert doit être soutenu par les services techniques sur le plan institutionnel et juridique en consultation avec les experts scientifiques. Ce processus doit aboutir à des recommandations harmonieuses et applicables:

Identification des problèmes prioritaires de chaque groupe thématique

Identification des problèmes pour le groupe de la conservation environnementale:

- La coupe de bois excessive en amont, pratiquée surtout par les nouveaux habitants qui ont émigré du monde rural et se sont installés à la périphérie du centre dans des habitats précaires, a également contribué à accélérer l'érosion des sols et augmenté les sédiments charriés vers la côte.
- La pêche: le port est à un stade de pollution très avancée, car il est le réceptacle des eaux usées et des déchets solides. Les pêcheurs utilisent souvent l'eau du port pour nettoyer leurs poissons.
- Comité de préservation du site écologique composé par:
 - Un représentant de la commune de Jebha;
 - Un représentant de la province de Chafchaouen;
 - Un représentant du Secrétariat d'Etat pour l'Environnement;
 - Un représentant de chaque ONG à thématique de protection de l'environnement;

-
- Un représentant des Eaux et Forêts;
 - Un comité d'expert des entreprises „Ingénieurs Architecte, etc.“;
 - Comité d'investissement et de développement /rentabilité.

Identification des problèmes du groupe des aspects économiques

Problème des inondations récurrentes du centre, en raison notamment de l'encombrement des canalisations par les sédiments et toute sorte de déchets charriés par les trois oueds qui traversent le centre. Malgré le curage réalisé par la Commune, ces canaux drains, construits déjà du temps du protectorat espagnol pour une population restreinte n'assurent plus leur fonction de drains et sont à l'origine des inondations.

- Comité des aspects économiques:
 - Un représentant pour chaque commune de Jebha;
 - Un représentant du la province de Chefchaouen;
 - Un représentant du CRI de Tanger;
 - Un représentant de chaque ONG à thématique de développement;
 - Un représentant du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace;
 - Un représentant de l'Agence Urbaine de Tétouan;
 - Un comité d'expert des sociétés et entreprise pour chaque projet qui va avoir lieu „Ingénieurs, Architecte, etc..“(à identifier).

Identification des problèmes des groupes de la conservation du patrimoine et aspect socio culturel

- Enclavement physique et marginalisation;
- Liaison étroite entre le centre urbain et son arrière pays rural;
- Manque d'eau potable (raccordement partiel, recours aux puits);
- Lenteur dans l'élaboration et l'application du Plan d'aménagement de Jebha (6 ans) et qui est semble-t-il encore en cours d'homologation;
- Absence d'espaces pour jeunes;
- Absence d'infrastructures de base (eau et électricité) dans les établissements scolaires;
- Destruction des canalisations d'adduction d'eau potable et perturbation de l'alimentation du centre à cause des travaux de la rocade.
- Comité des aspects socioculturels et préservation des sites et monuments composé par:
 - Un représentant pour chaque commune Jebha;
 - Un représentant du la province de Chefchaouen;
 - Un représentant du CRI de Tanger;
 - Un représentant du Ministère de la Culture;
 - Un représentant de chaque ONG à thématique culturelle et préservation du patrimoine;
 - Un représentant de l'ONEP;
 - Archéologues et experts sur le thème de la préservation des monuments et sites archéologiques.

Recherche des solutions / valorisation du savoir-faire local et instauration d'un partenariat

Interaction des avis des différents groupes (groupe des industriels, groupes de la conservation du patrimoine, groupe de la conservation environnementale) afin de trouver un compromis qui est une résultante de solutions globales pour l'action pilote définie, tout en définissant les responsabilités de chaque partie prenante dans l'espace et le temps pour l'action Pilote Jebha.

Une démarche pareille a été d'ailleurs mise en place au niveau de l'autre action pilote Souani, dont il faudra tirer directement les résultats conséquents.

Résultat principal de la phase 1: Volonté d'agir des différents partenaires administratifs locaux et centraux, sociaux et définition des responsabilités de chacun.

2. Réalisation et gestion du programme

Objectif 2:

Garantir la réalisation et la gérance des actions ainsi que la gestion des programmes

Organisation de la prise en charge des actions programmées

Une feuille de route pour les actions à venir devrait se baser sur les étapes mêmes de cette démarche participative pour chacune des activités considéré par chaque groupe thématique en concertation avec tous les acteurs.

Les activités à mener doivent sortir des recommandations de l'Action Pilote Jebha, toutefois des adaptations seront envisageable selon les actions qui se feront au sein de la zone de Jebha.

La prise en charge de l'ONG AGIR des actions de sensibilisation et de participation au-delà des échéances du projet PAC-Maroc pour assurer la coordination et la continuité des actions pilotes ainsi que la démultiplication de ce savoir-faire par le consultant national est indiquée.

Recherche – amélioration par formation thématique

L'amélioration par formation thématique qui coïncide avec l'aspect horizontal de l'activité „Participation et sensibilisation“ a fait que tous les acteurs opérant au sein de la zone de l'action pilote Jebha ont d'ores et déjà profité d'une formation continue souple, au sujet des différentes thématiques du PAC-Maroc et ont acquis de nouvelles notions sur la GIZC avec toutes ses composantes, telles:

- la gouvernance,
- l'analyse de durabilité,
- la démarche participative.

Cependant, une formation thématique au profit des locaux est souhaitable pour l'essor de la zone (voir détail plan d'action Jebha en annexe 1).

Auto-évaluation des actions en cours

Le choix de l' action pilote Jebha à Tétouan, ainsi que leur présentation à Jebha puis à Al Hoceima qui ont connu un débat agité, est une bonne évaluation d'implication réelle et sincère de la part des participants, une implication grandissante durant les dernières visites qu'a effectuées le consultant national à Jebha où même des propositions de projets avec les pêcheurs ont été déjà rédigées et soumises pour financement, spécialement celles concernant l'activité de pêche vu l'expérience de AGIR dans ce domaine.

Résultat principal de la phase 2

Engagement et prise de décision concertée ainsi le choix des critères et des indicateurs dans les activités de la GIZC se sont faits selon les normes requises de choix démocratique des activités,

3. Suivi évaluation du processus

Objectif 3:

Faire un suivi évaluation concerté des actions en cours avec tous les intervenants

Evaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire

Evaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire par rapport aux problématiques identifiées pendant la phase de référence initiale propres à l'Action Pilote de Jebha, selon les responsabilités et les prises en charge des tâches et des implications prédéfinies et recommandées pour chaque partie prenante au niveau central et local.

En effet, un partenariat entre la commune de Jebha et l'Association AGIR va naître à la demande des parties prenantes pour assurer l'essor des activités d'autopromotion qui doivent suivre de manière continue afin d'activer tout le plan d'action proposé pour cette action pilote. Un autre partenariat va voir le jour entre AGIR et la coopérative des pêcheurs de Jebha.

Résultat principal de la phase 3

Evaluer les résultats obtenus en terme de rigueur et de conformité d'application des recommandations prises pour la solution des problèmes diagnostiqués pendant la première phase de la situation de référence une fois le processus de développement entamé .

4. Autopromotion et autodéveloppement local

Objectif 4:

Assurer l'acquisition progressive et maîtrise des outils pour un auto développement local

Retour à la phase de programmation et aux différentes étapes

Retour à la phase de programmation et aux différentes étapes des deux actions pilotes de Souani et celle de Jebha, y compris sensibilisation, si nécessaire.

Programmation et réalisation / évaluation d'actions de développement

Programmation et réalisation / évaluation d'actions nouvelles de développement, notamment le partage du savoir-faire entre les deux actions tout en démultipliant des actions similaires aux actions pilotes, en les adaptant aux nécessités et besoins diagnostiquée lors des opérations récurrentes de l'évaluation, spécialement si on considère que les problématiques sont presque similaires au sein de la zone côtière du Rif central et que le choix des actions pilotes a été judicieux à cet égard, en prenant un éventail de contrastes assez important s'agissant de la plus large vallée au sein du PAC qui est celle de Souani comparée à la vallée de Jebha parmi les plus petites vallées et les plus étroites.

On peut à priori prévoir d'ores et déjà que les leçons apprises dans chaque action pilote peuvent ainsi influencer de manière significative sur l'éminence d'une approche de bassin versant dans toute action de développement durable dans la zone du Rif central.

Résultat principal de la phase 4

Solidarité et continuité de l'engagement de l'ensemble des partenaires au sein de chaque action pilote.

Annexe: Comité de l'action pilote de Jebha

Nom et prénom	Institution représentée	E-mail	Groupe thématique à désigner
Abdelhabib AOUARYAGHEL	C.R JEBHA	0670167367	Toute catégorie
Mohamed SADEK IBN SALAH	Membre du Conseil Mtioua Président Association des Parents d'élèves Lycée Kadi AYAD	0661585594	Groupe socioculturel
Mustapha BEN YACOUB	Directeur Ecole Président Ass.Dar Attalib	0670463481 0539880046	Groupe socioculturel
Mohamed ABAKOUY	Personne ressource	mashana@hotmail.fr 0650419438	
Ahmed SAID Abou YAALA	Directeur Ecole Membre Ass Badr	0668554227	Groupe environnement
Fouad EL Masbough	Propriétaire d'Hotel	0666393810	
Redouan TESSOUDALI	Coopérative pêche artisanale Jebha Ex 1er vice président C.R Mtioua	0666241362 Tess-Red@hotmail.com	Groupe environnement
ASSALMAN Ibrahim	Professeur Agrégé	0671147796	Groupe socioculturel
Ahamach Abdalilah	Professeur Ass. Laghrouss. Env et develop	0666617924	Groupe environnement
Abdelali Mahzoum	Technicien à la CR Amtar	0661601913	
Abdeslam Alante	Vice président CR BeniBouzra		Toute catégorie
LEMRAKET Mohammed	Employé (CR MTIOUA)	06.15.62.65.29	
AZNAT Mohammed	Membre d'association	06.50.14.90.44	Groupe socioculturel
HORMAT ALAH Allal	Employé (CR MTIOUA)	06.77.68.82.29	
SAADOUNE Mohammed	Pêcheur	06.72.67.97.63	
MACHAAL Mohammed	Pêcheur	06.77.74.20.32	
HIMICH Ahmed	Pêcheur	06.67.36.76.65	
AKJOUJ Abdel Kader	Pêcheur		
RAHMONI Ahmed	Employé	06.65.72.49.98	
AHNACH Abdel-Ellah	Membre d'association	06.66.61.79.24	Groupe socioculturel
AHNACH Najib	Association „ARBAB MARAKIB“	06.71.56.66.44	
AOULAD AHNACH Moaad	Président d'association „MERSEDAR»	06.67.55.75.06	Groupe socioculturel
MECHAAL Said	Président de la coopérative „SIDI HAJI AL OUZANI de pêche artisanale“	06.70.82.63.57	Groupe économique
DAFRAOUI Jamal	ANP (Agence Nationale Des Ports) EL JEBHA	06.64.57.21.77	Groupe économique
AL KASSMAOUI Tayeb	Employé (CR MTIOUA)	06.76.92.32.53	
CHEBLI Abd-rahim	Direction de la pêche maritime JEBHA	06.71.68.83.34	Toute catégorie
AL BAZI Abd-salam		06.77.06.92.68	
MASKAL Ahmed		06.52.44.58.09	
ABOUMAALI Ahmed Said	Membre d'association „BADER“ de la Canne à Pêche	06.68.55.42.27	

BOUHRAM Ahmed	Président de la CR MTIOUA	06.68.99.91.90	Toute catégorie
CHOUDALI Radouan	Membre de L' Association CHOUALA pour l'Education et la Culture A.C.E.C	06.66.24.13.62	Groupe socioculturel
LACHKAR Ali	Membre de la CR MTIOUA	06.67.55.23.76	
ZMOURI Mohammed Tayeb	Coopérative „ARBAB MARAKIB“		
AHNACH Jamal	Président d'association „BADER“ de la Canne à Pêche		
TAMYAOUI Mhamed	ONEP JEBHA		
MAAMOUN Fouad	Technicien spécialisé et gérant d'hôtel „MAAMOUN JEBHA“		Groupe économique
AL KAAB Rachid	Professeur à ALI MTIOUI		Groupe socioculturel
MACHTAL Mhamed	Professeur à ALI MTIOUI		
AYACH Mohamed	Province Chefchaouen Chef Bureau Planification	0662361972 0539989375	Toute catégorie
EL KAHOADJI Mohamed	ADEMN Chefchaouen	0663834063 F 0539992276 rifman1@gmail.com	
EL KASRI Mohammed	DREF Rif Chef Service Régional	0661911201 F 0539930041 Elkasri_mo@yahoo.fr	Groupe environnement
ELKHADROUNI Abid	Ass. AMTAR_Jebha	0610283519	
FERIH Aziz	Ass Talassemrane	0666684223 F 0539989727 Ferich25@yahoo.fr	Groupe environnement
KHIDOUR Lhoussaïne	SEEE/Chef Service Régional de l'Environnement Tanger- Tétouan	0661847072 F 0539322111 khidour@yahoo.fr	Groupe environnement
MAGHRAOUI Mohammed	INRH Tanger-Mdiq Chef service	0666088078 F 05 39 66 39 45 m.maghraoui@gmail.com	Groupe environnement
RIANE Mohamed	Agence Urbaine Tétouan- Antenne Chefchaouen	0667558254 F 0539988571 riane.architecture@gmail.com	Toute catégorie
ZEKKARI Mohamed	ONEP Chefchaouen	0668471112 F 05 39 98 91 55 mdzekkari@yahoo.fr	Groupe environnement
NIBANI Houssine	Association AGIR Pour la Gestion Intégrée des Ressources Consultant National PAC Maroc	0662 02 45 03 Fax:00 539 84 0009 agirnibani@gmail.com	Toute catégorie

اتفاقية إطار بشاء إنجاز المشروع السياحي السواني بالجماعة الحضرية أجدير

09 دجنبر 2009

اتفاقية إطار

بين

ولاية جهة تازة - الحسيمة - تاونات، ممثلة من طرف السيد الوالي

و

الشركة العامة العقارية فرع صندوق الإيداع والتدبير، صاحبة المشروع ممثلة
بمديرها العام

و

الجماعة الحضرية لأجدير ممثلة برئيس المجلس الجماعي

و

المجتمع المدني ممثل بالهيئة المدنية لمتابعة مشروع السواني

انطلاقاً من الاعتبارات الآتية :

- طبقاً للتوجهات الملكية السامية الرامية إلى الإنعاش الاقتصادي والاجتماعي لعمالات وأقاليم شمال المملكة.
- اعتباراً لمخطط التنمية السياحية الذي تم تقديمه لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله بتاريخ 24 يوليوز 2008 ، والذي يشمل إنجاز مركب سياحي بمنطقة السواني على مساحة 80 هكتار.
- نظراً لكون صندوق الإيداع والتدبير شريكاً للدولة، له دور أساسي في إنجاز عدة مشاريع هامة بإقليم الحسيمة ، وباعتبار أن هذا المشروع يندرج ضمن إحدى مجالات النشاط الاستراتيجي لهذه المؤسسة وهي التنمية المجالية.
- اعتباراً لمكونات مشروع المركب السياحي السواني المقدم من طرف الشركة العامة العقارية.
- بناء على توصيات اللجنة الوطنية لدراسة التأثير على البيئة بخصوص مشروع السواني.
- بناء على الاتفاقية المبرمة بين وزارة الثقافة والشركة العامة العقارية صاحبة المشروع بشأن الحفاظ على الموقع الأثري لمدينة المزمة.
- انطلاقاً من المقترحات المنبثقة عن سلسلة من المشاورات التي تمت بين مختلف الشركاء.
- اعتباراً لإرادة الشركاء للمساهمة في إنجاز هذا المشروع لما له من انعكاسات إيجابية على تنمية السياحة وإنعاش الشغل بالمنطقة.

تم الاتفاق على ما يلي:

المادة الأولى: موضوع الاتفاقية

تهدف هذه الاتفاقية إطار إلى تحديد التزامات ومساهمات كل الفرقاء في إنجاز هذا المشروع.

المادة الثانية: مكونات المشروع

المساحة الإجمالية للمشروع : 80 هكتار موزعة كما يلي :

30- هكتار للمرافق السياحية بطاقة إيوائية تصل إلى 1602 سرير.

17- هكتار منطقة إنعاش عقاري للموازنة المالية.

33- هكتار منطقة الارتفاقات محرمة البناء.

المادة الثالثة: التزامات الشركة العامة العقارية

- 1- إجراء جميع الدراسات التقنية الضرورية طبقاً للقوانين الجاري بها العمل في ميادين التعمير، البيئة والمحافظة على المآثر التاريخية.
- 2- احترام مكونات المشروع المشار إليها في المادة 2 أعلاه.
- 3- احترام الوسط الثقافي والتاريخي للموقع الأثري لمدينة لمزمة، عبر تحديد موقعها التاريخي في 9 هكتار مؤقتاً إلى حين استكمال عمليات الحفريات التي تقوم بها وزارة الثقافة للتحديد النهائي.
- 4- الحصول على الموافقة لمتطلبات حماية البيئة طبقاً للقوانين الجاري بها العمل.
- 5- إنجاز 1602 سرير في إطار المكونات السياحية للمشروع كما تم تقديمه لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله يوم 24 يوليوز 2008
- 6- تقديم تصاميم إنجاز مكونات المنطقة السياحية في أجل لا يتعدى أواخر دجنبر 2009 مرفقة بكناش التحملات الخاصة بتدبير هذه المرافق.

- 7- تقديم دراسة سوسيو اقتصادية تبين على وجه الخصوص عدد مناصب الشغل القارة والموسمية التي سيوفرها المشروع.
- 8- إحداث كورنيش للراجلين داخل الوعاء العقاري للمشروع وبمحاذات الملك العمومي البحري.
- 9- إعادة تشجير الأماكن العارية للمشروع وتكثيف الأماكن التي تتطلب ذلك.
- 10- المساهمة في إنجاز الطريق المؤدية إلى المشروع انطلاقا من الطريق الساحلية.
- 11- المساهمة في برنامج التأهيل العمراني لمركز أجدير.
- 12- المساهمة في إنجاز محطة تصفية المياه العادمة بشراكة مع المكتب الوطني للماء الصالح للشرب لفائدة المشروع ومركز مدينة أجدير في إطار اتفاقية خاصة بين الأطراف المعنية.
- 13- المساهمة في تقوية وتوسيع شبكة التيار الكهربائي لفائدة المشروع ومركز مدينة أجدير في إطار اتفاقية خاصة بين الأطراف المعنية.
- 14- صياغة الهندسة المعمارية للمشروع تحترم المواصفات المعمارية المحلية لكل مكونات المشروع.

المادة الرابعة : التزامات الجماعة

- 1- تقديم التراخيص الإدارية الضرورية لإنجاز وتسيير المركب السياحي.
- 2- إعداد قرارات التصفيف للولوج إلى المشروع إذا ما دعت الضرورة إلى ذلك.

المادة الخامسة : التزامات الهيئة المدنية لمتابعة مشروع السواني

- 1- المساهمة في تتبع عملية إنجاز المشروع ضمن أعضاء اللجنة التقنية المحدثة لهذا الغرض.
- 2- تحسيس الساكنة المحلية والرأي العام بأهمية المشروع ومكوناته.

المادة السادسة : التزامات الولاية

السهر على تنفيذ مواد هذه الاتفاقية.

المادة السابعة : تتبع المشروع

تنفيذا لقرار العملي رقم 519 بتاريخ 07 شتبر 2009، تم إحداث لجنة تقنية متكونة من كافة الفرقاء، لتتبع المشروع تحت رئاسة الوكالة الحضرية.

المادة الثامنة :

يتم تنفيذ هذه الاتفاقية في إطار اتفاقيات خاصة بين المعنيين بالأمر.

اتفاقية إطار بشأن

إنجاز المشروع السياحي السواني بالجماعة الحضرية أجدير

مدير الشركة العامة العقارية

والي جهة تازة - الحسيمة - تاونات

عامل إقليم الحسيمة

الهيئة المدنية لمتابعة مشروع السواني

رئيس الجماعة الحضرية لأجدير



برنامج تهيئة المناطق الساحلية للريف الأوسط إدارة متكاملة للمناطق الساحلية من أجل بإقليمي شفشاون و الحسيمة

PAC Maroc
Programme d'Aménagement Côtier
du Rif Central :
Pour une Gestion Intégrée des Zones Côtières
dans les provinces de Chefchaouen et d'Al Hoceima

Objectifs

- Objectif 1. Préserver les ressources naturelles et culturelles côtières de la zone du Rif Central
- Objectif 2. Contribuer au développement de la population locale sur des bases respectueuses des valeurs naturelles et culturelles

الهدف 1. الحفاظ على الموارد الطبيعية والثقافية لمنطقة الريف الأوسط

الهدف 2. المساهمة في تنمية الساكنة المحلية على أساس احترام القيم الطبيعية والثقافية للمنطقة



الإطار القانوني:

طبقا لالتزامات المغرب كطرف متعاقد بـ اتفاقية حماية البيئة البحرية والمنطقة الساحلية للبحر المتوسط. و كذا رغبته في الانخراط بشكل فعال في مبدأ الإدارة المتكاملة للمناطق الساحلية، وقعت كتابة الدولة لدى وزارة الطاقة و المعادن و الماء و البيئة المكلفة بالماء و البيئة/قطاع البيئة/مديرية الرصد و الوقاية من المخاطر، اتفاقية مع خطة عمل البحر الأبيض المتوسط من أجل القيام ببرنامج تهيئة المناطق الساحلية في منطقة الريف الأوسط.

LA GESTION INTÉGRÉ DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC) :

تعتبر المناطق الساحلية لإقليمي الحسيمة و شفشاون تراثا طبيعيا و ثقافيا مشتركا لشعوب البحر الأبيض المتوسط، يجب المحافظة عليه و استغلاله لفائدة الأجيال الحالية و المقبلة

كيف سنساهم في تنمية الساكنة المحلية، مع ضمان الحماية و الاستعمال المستدام للموارد الشاطئية؟

سيتم ذلك عبر نشاط جماعي يتوخى استراتيجية التنمية المستدامة:

LA GESTION INTÉGRÉ DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC) :

الإدارة المتكاملة للمناطق الساحلية: عملية دينامية لإدارة المناطق الساحلية و استخدامها على نحو مستدام، بما يراعي في الوقت ذاته هشاشة النظم الإيكولوجية الساحلية و المناظر الطبيعية، و تنوع الأنشطة و أوجه الاستخدام، و تفاعلاتها، و الواجهة البحرية لبعض الأنشطة و أنماط استخدامها و أثرها على الأجزاء البحرية و البرية على حد سواء

التراث التاريخي و الثقافي

الحفاظ و الاعناء بتراث الهندسة المعمارية المحلية



التراث التاريخي و الثقافي

التراث التاريخي و الثقافي



Tourisme Durable



حفظ الكثبان و الحواجز الرسوبية



تشجيع السياحة الساحلية المستدامة
التي تصون النظم الإيكولوجية
الساحلية
و الموارد الطبيعية و التراث
الثقافي و المناظر الطبيعية

Tourisme Durable

إنشاء منطقة ممنوعة البناء، اعتبارا من خط الماء الشتوي الأعلى،
لا يقل عرضها عن 100 متر.



حماية المناظر الطبيعية الساحلية ذات القيمة الجمالية و الطبيعية و الثقافية

Tourisme Durable



التنوع البيولوجي Biodiversité

الغابات و الحرجات الساحلية



Pêche Durable? الصيد المستدام؟



مراعاة حماية مناطق صيد الأسماك في المشروعات
الإنمائية.
ضمان اتساق أساليب الصيد مع الاستخدام المستدام
للموارد البحرية الطبيعية.

Pêche Durable? الصيد المستدام؟



التدبير الجيد لقطاع الصيد البحري يمر عبر:
- احترام مناطق الصيد
- استعمال وسائل صيد قانونية في كل من الصيد التقليدي و الساحلي و بأعالي البحار



AGIR
ASSOCIATION DE GESTION
INTEGRÉE DES RESSOURCES



المخاطر و الكوارث الطبيعية Menaces et risques naturels



استبدال الغابات الأصلية بالزراعات الأحادية بالمنظومات البيئية الجبلية له عواقب وخيمة بالأحواض المائية :
تعرية و تلوث و خسائر جسيمة في البنيات التحتية.



المخاطر و الكوارث الطبيعية
Menaces et risques naturels

الحد من التأثيرات السلبية على المناطق الرطبة
و مصبات النهر ينشط دورها الإيجابي في العمليات البيئية الساحلية .



PARTICIPATION



SENSIBILISATION





Programme d'Aménagement Côtier du Rif Central برنامج التهيئة الساحلية للريف الأوسط



La préservation des forêts méditerranéennes par les mesures strictes prévues des zones littorales contribue à des écosystèmes sains dans les zones littorales.

الحفاظ على الغابات المتوسطية بالبرامج المتكاملة له فوائد مهمة على الأحياء المائية في المناطق الساحلية.



Erosion et dommages importants causés aux infrastructures.

تآكل و أضرار جسيمة في البنى التحتية.



Conservation et protection du patrimoine culturel des zones littorales en particulier les monuments historiques.

الحفاظ و حماية التراث الثقافي للمناطق الساحلية، وخصوصا المعالم الأثرية.



Nécessité de la protection de la biodiversité littorale du rif central.

ضرورة حماية التنوع البيولوجي للمناطق الريف الأوسط.



Encourager le tourisme durable qui conserve les écosystèmes littoraux, les ressources naturelles et le patrimoine culturel et historique.

تشجيع السياحة الساحلية المستدامة التي تحترم التنوع البيولوجي الساحلي و الموارد الطبيعية و التراث الثقافي و التاريخي.



Réalisation de programmes de formation et de sensibilisation à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

القيام ببرامج تكوينية و توعوية حول الإدارة المتكاملة للمناطق الساحلية من أجل ضمان التنمية المستدامة.

لنحافظ على الموارد الطبيعية و الثقافية لمنطقة الريف الأوسط

Préserons les ressources naturelles et culturelles côtières de la zone du Rif Central



2010 2

تعذيب وفساد وحرب أهلية، هكذا تركت أمريكا بصمتها في العراق... تحالف لدعم بناء مسجد نيويورك

إتصال بنا

أركان خاصة

الأسبوعية

اليومية

الأولى



الوطنية | اقتصادية | قضايا وحوادث | المجتمع والأسرة | الحدث | الرياضة | الأخرى |

الوطنية

يوم دراسي علمي حول تهيئة الساحل بالمنطقة الشمالية؛ أي مستقبل للصيد؟

المنطقة الشمالية تنتج أزيد من 75 ألف طن من الأسماك وتوفر أكثر من 70 ألف منصب شغل

نظمت غرفة الصيد البحري المتوسطية بطنجة أخيرا يوما دراسيا علميا حول موضوع: «تهيئة الساحل بالمنطقة الشمالية، أي مستقبل للصيد؟»، شارك فيه ممثلو قطاع الصيد البحري بأقاليم وعمالات السعيدية والناظور والحسيمة والجهة وتطوان، والمضيق، والقرص الصغير، وطنجة، وأصيلة، والعرانش، إضافة لممثلي غرف المنطقة الوسطى والمنطقة الجنوبية، بحضور ممثلي وزارة الصيد البحري والمكتب الوطني للصيد، والمعهد الوطني للبحوث في الصيد البحري، وأساتذة من جامعات طنجة، وتطوان، والرباط، ومكناس، وسلا.

وقد تضمن جدول أعمال اليوم الدراسي، كلمة السيد محمد أبركان رئيس غرفة الصيد البحري المتوسطية، وكلمة الأخ محمد العربي بوراس مدير ومسير اليوم الدراسي.

وأكد أن المنطقة الشمالية تتوفر بحكم الجغرافي على واجهتين بحريتين تطلان على المحيط الأطلسي والبحر الأبيض المتوسط، مما يجعل منها منطقة تمتاز بهويتها البحرية حيث يلعب البحر دورا حيويا مهما بالمنطقة، كما يجعل من نشاط الصيد بالضرورة نشاطا متدمجا في النسيج السوسيو - اقتصادي للمنطقة، بحيث تتم ممارسته، بواسطة وحدات صيد تزيد عن 4000 وحدة، وذلك على امتداد ساحل يبلغ 600 كلم، يتوفر على مؤهلات طبيعية مهمة وعلى مخزونات سمكية متنوعة، كما يتوفر على 8 موانئ و 45 مركزا للصيد تؤمن جميعها فضاء لممارسة أنشطة الصيد الساحلي والتقليدي وأعلى البحار، بالإضافة إلى أنشطة ساحلية أخرى كالصيد بواسطة المزrab وتربية الأحياء المائية.

قال أنه حسب آخر الإحصائيات المتوفرة، فإن الانتاج بالمنطقة الشمالية يصل إلى 75 ألف طن من الأسماك بمختلف أنواعها، دون احتساب الأسماك التي يتم صيدها بواسطة قوارب الصيد التقليدي.

وذكر من جهة أخرى أن أنشطة الصيد بالجهة تؤمن فرص الشغل، بصفة مباشرة أو غير مباشرة، لأزيد من 70.000 شخص، وهو ما يعكس أهمية القطاع في خلق فرص الشغل القارة.

وأبرز أن قطاع الصيد البحري يرتبط بالمخزونات السمكية التي ترتبط بدورها بقيمة الانتاجية الأولية المتواجدة بالمياه الساحلية والتي تشكل مصدر الغذاء لهذه المخزونات.

ونظرا لهذا الارتباط بالمياه الساحلية، فإن كل الأنشطة التي تتسبب في التحولات البيئية على مستوى هذه المياه يكون لها عواقب سلبية على المخزونات السمكية مما يؤكد ضرورة الأخذ بعين الاعتبار هذا القطاع في كل البرامج الخاصة بتهيئة المناطق الساحلية.

إن قطاع الصيد البحري يعرف حاليا عدة صعوبات من بينها:

< نقص الموارد السمكية.

< تراجع جودة الوسط البحري تحت تأثير النمو الحضري ومختلف مصادر التلوث، مما يؤثر سلبا على الموارد السمكية.

< ارتفاع تكاليف الإنتاج تحت تأثير ارتفاع أسعار المحروقات.

يضاف إلى ذلك النزاع القائم حول المجال الذي يترجم عادة بإبعاد الصيد أو تحويله من مناطقه التقليدية لصالح أنشطة أخرى. وأشار إلى أن المناطق الشمالية ستبقى الأكثر تعرضا للضرر بتطبيق مختلف هذه البرامج بسبب خصوصية هشاشة نشاط الصيد والذي يمارس من خلال وحدات صغيرة وكذا أهمية الصيد التقليدي الذي يمتد على طول ساحل الجهة، مضيفا أنه بالرغم من أهمية مجهودات المهنيين، يلاحظ أن نشاط الصيد يتعرض، إما للتهميش أو يتم منحه أهمية أقل من تلك التي تمنح لقطاعات أخرى في مختلف برامج تهيئة الساحل.

وقال إن أنشطة الصيد البحري بالجهة الشمالية للمملكة يجب أن تحل مكانة هامة على مستوى إعداد التراب بالساحل، لأن هذه الأنشطة بإمكانها المحافظة على فرص الشغل وبالتالي المحافظة على نسيج اقتصادي واجتماعي بالمنطقة، كما أنها تحضنا باهتمام الكثير من السياح مما يمكنها ان تساهم بشكل قوي في دعم جودة العرض السياحي وأكد أنه على مستوى المغرب، تم وضع آليات تركز المنظر الجديد للتدبير المتندمج للمناطق الساحلية، من بينها القانون الإطار 03.11 المتعلق بحماية البيئة، ومشروع خاص بمناطق محمية (Aire protégée)، ومشروع قانون بمثابة مدونة الصيد البحري والمحافظة على التوازنات البحرية، وبالخطوة الوطنية لتهيئة الساحل، والمخطط الوطني للبيئة الاقتصادية والاجتماعية.

وقال إن الفضاء الساحلي يشكل خزانًا للتراث السمكية، كما أنه يعتبر وسطا غنيا بالمواقع الطبيعية، وفي الوقت الذي يواجه فيه المغرب خصامسا على مستوى المواد القارية (ندرة المياه، غياب مصادر الطاقة البترولية) فإنه يتوفر عبر سواحه على حظوظ للتنمية والتطور لا مثيل لها.

وأوضح أن المشكل يتلخص في كون أنه لم يتم منذ سنوات الاهتمام بالساحل كوسط يؤمن العيش لعدد من الساكنة المحلية، فالأولوية كانت دائما تعطى للمخططات الخاصة بالفضاءات الحضرية، وهذا ما أدى إلى تراجع كبير، على مستوى البيئة نظرا لعدة أسباب منها أساسا النمو الديموغرافي المتضطر وتضاعف المشاريع السياحية والعقارية والتي تتطلب فضاءات أكثر للتعجير، لاسيما على السواحل مما أدى إلى تفاقم مشكل ارتفاع كمية النفايات التي تصرف في مياه البحر وبالتالي ارتفاع مستوى التلوث بهذه المياه الشيء الذي قد يسبب نقصا كبيرا في الموارد وبالتالي تقليص الدور الذي قد يلعبه الساحل والبحر في التنمية المستدامة للمنطقة.

وأشار إلى أن مشكلة استخراج الرمال من قعر السواحل، والتي كانت منذ وقت طويل موضوع احتجاجات مهنيي الصيد البحري نظرا لما يسببه هذا العمل من خطر على التوازن الهيدرو ديناميكي وعلى الموارد السمكية، إذ أن عددا كبيرا من أصناف الأسماك يفضي جزء من دورة التوالد والنمو على مستوى الساحل.

فبتألاف شواطئ المضيق وسانية طوريس واختفاء شاطئ أز لا يشكل أمثلة حية على التأثير الموهول لعملية الاستغلال المفرط للرمال.

وأشار إلى أن سواحل ومصايد منطقة الشمال تتميز بخاصية تنوع سمكي لا مثيل لها على امتداد المصايد الوطني، ولذلك يجب الأخذ بعين الاعتبار مواقع التفرغ على طول سواحل منطقتنا من العرائش إلى السعيدية، وإخضاع منتوجاتها البحري لمتطلبات الجودة والتتبعين مع تبني مقاربة تكاملية بالنسبة للتسويق الداخلي والتصدير الخارجي لمحاصل خيراتنا البحري المصنفة ضمن الأحياء البحرية الرقيقة والأكثر طلبا واستهلاكًا على الصعيدين الوطني والمحلي.

وتم تقديم عرض حول موضوع «تهيئة الساحل الشمالي وتأثيره على قطاع الصيد البحري: مقارنة تعدد الاختصاص) للأستاذ بوشني المومني من كلية العلوم والتقنيات بطنجة، و عرض تكاملي حول موضوع: (مساهمة برنامج تحدي الألفية في قطاع الصيد البحري التقليدي) لكل من السيد نزهة صلاح الدين المدير الجهوية للمكتب الوطني للصيد بالبحر الأبيض المتوسط والسيد عبد الله محسن المدير التقني والتجاري بالمكتب الوطني للصيد، و عرض حول موضوع: (التدبير المتندمج للمناطق الساحلية في خدمة التطور المستدام لقطاع الصيد البحري) للأستاذ ادريس نشيط من كلية العلوم بتطوان، و عرض حول موضوع: (تأثير التغييرات المناخية على ساحل خليج طنجة واستراتيجية التوافق) للأستاذة مارية السنوسي من كلية العلوم بالرباط، و عرض حول موضوع (القطاع السياحي بولاية جهة طنجة تطوان) لمندوب وزارة السياحة السيد رشيد إهدم، و عرض حول موضوع: (تنمية قطاع الاستزراع البحري بالمغرب للسيد خالد لعنوسي من مديرية الصيد البحري، و عرض حول موضوع: (تهيئة المصايد بالمنطقة المتوسطية، أي مستقبل للصيد) للسيد هشام اغريشات من مديرية الصيد البحري)، و عرض تكاملي حول موضوعين، (مصايد الكنبري والمير، تشخيص حالة الاستغلال) للسيد سعيد بن شوشة من المعهد الوطني للبحوث في الصيد، و (مصايد التون الأحمر، مصايد سمك بوسيف) للسيد نور الدين عبي من المعهد الوطني للبحوث في الصيد، و عرضين ختامين لكل من الأستاذ دصر الدين الزين من كلية العلوم بمكناس، و المهندس عبد الطيف الخطابي من المدرسة الوطنية لمهندسي الغابات بسلا...

الإفتتاحية

العلم الثقافي

صيد الكاميرا

المسابر الأكثر قراءة

الحدود الجزائرية المغربية منذ 17 سنة

مضت

مامي يطلب العفو من ساركوزي

"العلم" تنقل الجديد عن أحوال

تقرير المعرفة

موقع العلم ينشر النص الكامل لتقرير المعرفة

في العالم العربي لعام 2009

بناء "مبتع المعرفة" في الدول العربية مروان بتوافر الرؤية والإرادة السياسية والتخطيط النقيح المجتم

mkellakh

mohamed - إسبانيا

soyant logique

sanae - موناكو

3agib

mohamed - إسبانيا

adelante

Mohamed Jaafari - المغرب

لا يمكنني التصديق

عكاشة ابو حفصة - المغرب

ردود القراء

استطلاع الرأي

 نعم

 لا

 بدون رأي

وثائق للتحميل

..(يوم دراسي علمي حول تهيئة الساحل بالمنطقة الشمالية؛ أي مستقبل للصيد؟)..

ويعد المناقشة والتدخلات والرد عليها، تمت تلاوة التوصيات الصادرة عن اليوم الدراسي.

طنجة: أبو إيمان

2008/12/26

عدد القراءات : 165



جريدة العلم شارع الحسن الثاني، تجزئة فيتا - الرباط - المغرب

(الهاتف: 05(37 29 26 42 / (05)37 29 02 08 / (05)37 29 48 32 / الفاكس: 05 37 29 17 84 / (05) 37 29 48 37)

الخرامي في حوار مع السيد عمر قادمساعد مدير المركز الجهوي للبحوث حول الموارد البحرية

مستقبل الثروة البحرية في البحر المتوسط؟

● إن الثروات السمكية على الصعيد العالمي بصفة عامة هي في مرحلة استنزاف واضح ، وهاته الحالة ولأسف ليست نتيجة ضغط صيد بزاول حاليا بل ضغط مفرط دام سنين، بل عدة أجيال، لكون بعض الدول كانت تظن أن الثروات السمكية تروء متجددة ، ولذا فالخطر ليس بكبير.

لكن بعد الوعي المستدرك من طرف الدول ذاتها، أصبح الاهتمام يزداد يوما بعد يوم من أجل استئدراك الوضع ، ووضع مخططات تدبير وتسيير قطاع الصيد من أجل عقلنة الاستغلال والسماع لبعض المخزون السمكي من النمو واسترجاعه لقدرته الإنتاجية.

● **الخرامي : كيف ترون الصيد المسؤول في شمال المغرب، من خلال أشغال الندوة؟**

● بصفة جد مختصرة ، الصيد المسؤول لا يمكن أن يراول من طرف "صياد مسؤول" والصيد المسؤول يجب أن يكون "مواطن مسؤول" ، وهنا يجب أن نغذي فينا جميعا روح المواطنة.

بالدراسات السوسيواقتصادية وخاصة الصيد التقليدي.

● **كيف ترون وضعية المخزون السمكي في البحر الأبيض المتوسط وفي المغرب؟**

● على غرار جميع دول المتوسط والتي تتوفر على شواطئ بهذا البحر، فإن وضعية االمخزون بصفة عامة يوجد تحت ضغط عملية صيد تفوق قدرته الإنتاجية الطبعية ، مما أدى نمخزون بعض الأنواع السمكية إلى الانخفاض بشكل ملحوظ، قمنا نحن كعلمين ومتبعين لحالة المخزون السمكي المتوسطي بديق ناقوس الخطر،إذا لم نتخذ تدابير فعلية سواء من طرف الإدارات المعنية من أجل خفض ضغط الصيد على هاته النوع .

ولخفض ضغط الصيد ، هناك العديد من السيناريوهات التي يمكن تصورها كحلول ، ومنها الراحة البيولوجية في فترة تولد نوع ما من الأسماك وخاصة إذا كان الاستغلال المفرط يتركز على المخزون المتكون من السمك البالغة . كما يمكن نقل ضغط الصيد من المنطقة التي يتركز فيها الصيد إلى مناطق أخرى غير مستغلة أو غير مستغلة بصفة مركزة.

● **الخرامي : ما رأيكم كباحث في**

● **الخرامي : هل يمكن أن تحدثونا عن مهمة المركز الجهوي للبحوث حول الموارد البحرية؟**

● المركز الجهوي للمعهد الوطني للصيد البحري المتواجد بمدينة الناظور والذي يشتغل في المنطقة البحرية المتواجدة بين الحدود الجزائرية المغربية، والجهة في الجهة الغربية تتحصر مهامه بصفة عامة فيما يلي :

متابعة ودراسة الثروات السمكية المتواجدة بهاته المساحة المائية وتقييم المخزون السمكي من خلال متابعة ميدانية ويومية من أجل جمع المعلومات البيولوجية لأنواع المستغلة أو المصطادة في المنطقة، وهذا ما يسمى التقييم الغير المباشر للمخزون السمكي .

كما يتوفر المعهد الوطني للصيد البحري على باخترتعليميتين (باخرة الشريف الإدريسي والمير مولاي عبد الله) تقوم برحلات علمية استكشافية من أجل التقييم المباشر للمخزون السمكي سواء كانت أسماك صطحية أو أسماك العمق.

ويعمل المعهد على توجيه المستثمرين في ميدان تربية الأسماك ومتابعة المشروع حتى يبدأ في العمل والإنتاج، كما يقوم

انجزت أكثر من 200 مشروع للتنمية موزعة على ثلاثين دولة. مجالات تدخل المؤسسة هي السياحة، الترفيه، المياه، الطاقات المتجددة والسياحة، وتلوث البيئة، والتدبير البيئي. شتغل بالبحر منذ 1994 بشفاون ، حيث انجزت حوالي 40 مشروعا مع جمعيات محلية. ومنذ 2004 بدأت المنظمة نشاطها بالتحسيسية في مجال الصيد التقليدي حيث شرعت مؤخرا في شراكة مع جمعية أجبر للتسيير المدمج للموارد من أجل انجاز مشاريع بأقليمي الحسيمة والناظور.

جمعية أجبر للتدبير المدمج للموارد

لحدد اسم أجبر أهداف جمعية أجبر للتدبير المدمج للموارد، وهي باختصار لها دور بين المحلي والوطني والدولي من أجل تعزيز التنمية المتوازنة.

تركز أجبر اهتمامها على الصيد التقليدي عبر برامج متابعة إعداد المجال الساحلي المتوسطي، وتنشغل الجمعية بإقليم الحسيمة، الشاؤون والناظور مع شركاء مثل كالمؤسسة الإسبانية لإعاش ودعم التنمية ومدنوية الصيد البحري، وتعاونية الصيد التقليدي بتسمان.



سعيد ميناوي رئيس جمعية أجبر



Article sur la MAP Magrheb Arab Press

Confirmer la nécessité de la conservation des zones littorales du bassin méditerranéen, en le considérant comme un patrimoine commun des peuples riverains "Atelier"

Al Hoceima Le 21-01-2009, les Participants à l'Atelier d'hier soir Mardi à Al Hoceima sont tombés d'accord sur la nécessité de la conservation des zones littorales du bassin méditerranéen , en le considérant comme un patrimoine commun des peuples riverains

Les participants à cet atelier qui a duré deux jours, ont invoqué, l'utilisation rationnelle des ressources de cette zone, et la conservation des ressources dont elle regorge, au profit des générations actuelles et futurs, démontrant sur ce thème la fragilité de ces écosystèmes, et les menaces qui les guettent, notamment à cause des changements climatiques.

Durant cet atelier de destiN.A.T.I.O.N concernant la détermination des stratégies pour un tourisme durables au sein des pays méditerranéens ; Les participants se sont mis d'accord que le Maroc , Pays en voie de développement , devra initier une stratégie de développement durable respectant ses ressources et son environnement.

Les participants ont affirmé que la réalisation du développement durable passe en premier lieu à travers le renforcement des institutions administratives concernées, ainsi que l'activation des mécanismes et outils de vigilance concernant les aspects environnementaux via des moyens à mettre en œuvre sur le plan juridique , ressources humaines ou financière,

A ce sujet Mr Chaoui Mohamed , Chef du service des l'Eau au secretariat d'etat chargée de l'Eau et de l'Environnement a déclaré que l'un des objectifs du Secrétariat d'Etat chargée de l'Eau l'Environnement est l'encouragement du développement durable à travers le Programme d'Aménagement Côtier du Rif Central .

Il a expliqué par la suite que le "projet Destination, qui a débuté en 2007 , et qui peut être considéré comme le couronnement des efforts de tous les acteurs et et personnes intéressées par le thème de l'environnement et le tourisme , a permis d'avancer dans plusieurs domaines notamment le diagnostic de la situation dans la région d'Al Hoceima spécialement au niveau de l'appui des capacités d'accueil et la gestion environnementale ainsi que le renforcement des infrastructures hôtelières.

De sa part M.NIBANI Président de l'ONG "AGIR" , a fait remarquer que "le projet Destination " a des connexions avec le programme de Gestion Intégrée des zones

côtières qui vise le maintien des équilibres environnementaux entre les pays de la Méditerranée , et que cette coordination entre les différentes instances et administration nationales et régionales permet la gestion des zones côtière

M. NIBANI Houssine a considéré que la gestion intégrée devra prendre en compte simultanément la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des activités et des usages.



Al Hoceima/Projet Souani: La CGI revoit sa copie

- L'acceptabilité environnementale n'a pas été accordée
- Les travaux à l'arrêt depuis juin 2009

LE projet touristique Souani, l'un des piliers de la «Vision Al Hoceima 2015», est toujours dans l'impasse. La Compagnie générale immobilière (CGI) en charge du projet fait face à de vives contestations de la part des habitants de la région (cf. www.leconomiste.com).

Pour pouvoir reprendre les travaux, à l'arrêt depuis juin dernier, la compagnie a dû revoir ses masters plans. Le comité de suivi du projet, constitué de natifs de la région, avait réclamé que des fouilles archéologiques soient effectuées avant le début des travaux. La zone du projet étant située sur un site archéologique (ancienne ville d'Almazama) dont les délimitations ne sont pas clairement définies. M'hamed Mrini, directeur du pôle tertiaire de la CGI, avait déclaré à l'Economiste qu'«une zone de réserve

de 4 hectares a été prévue». Dans la dernière copie de la compagnie cette zone de réserve est passée à 9 hectares, et la CGI financera des fouilles archéologiques à hauteur de 1,1 million de DH. Le ministère de la Culture devrait dépêcher 7 archéologues sur le site et nommer un conservateur. «Cette opération prendra



Site du projet Souani. Dans la dernière version du projet, la CGI a respecté la bande des 100 m non constructibles. En revanche, «des terrains de sport et piscines ont été prévus sur cette bande», affirment les membres du comité. Ce dernier réclame que la bande reste propriété de l'Etat (Ph. Privée)

de 4 hectares a été prévue». Dans la dernière copie de la compagnie cette zone de réserve est passée à 9 hectares, et la CGI financera des fouilles archéologiques à hauteur de 1,1 million de DH. Le ministère de la Culture devrait dépêcher 7 archéologues sur le site et nommer un conservateur. «Cette opération prendra

le Comité national des études d'impact (CNEI), en décembre 2008, puis en février 2009 et, enfin, en novembre dernier. Les réponses du CNEI ont toutes versé dans un seul sens : un avis favorable sous réserve que la CGI fournisse des études complémentaires. Selon des sources proches du dossier, une quatrième demande a été déposée auprès du CNEI, le verdict devrait tomber le 30 décembre.

En attendant, une réunion technique s'est tenue lundi entre le comité de suivi du projet Souani et la CGI. Cette dernière doit présenter ses nouveaux plans aux habitants de la région. Le coordinateur du comité, Dr El Gheblazouri, annonce déjà que certains points posent toujours problème. «Le volet immobilier du projet est clair, mais pas le volet touristique», s'inquiète El Gheblazouri. Et d'ajouter : «aucun partenaire (tour opérateur, service aéroportuaire, agence de vacances...), et aucune enseigne d'hôtel ne figurent dans le projet de la CGI». Contacté par l'Economiste, le directeur du pôle tertiaire de la CGI, est resté injoignable. □

Aïcha AKALAY

اللجنة المؤقتة لمتابعة مشروع "السواني" الحسيمة

= نداء =

أيتها المواطنين، أيها المواطنون أيها المسؤولون والفاعلون

منذ عام ونحن نتابع ما يجري على طول القطاع المحاذي للساحل الممتد من شاطئ اسفيحة حتى شاطئ السواني، الذي تنجز فيه الشركة العامة العقارية (CGI) التابعة لصندوق الإيداع والتدبير مشروعا تقول أنه سيأحيي وأنه سيساهم في توفير فرص الشغل وتنمية الرواج الاقتصادي بالمنطقة.

لقد تابعنا معظم المراحل التي قطعها المشروع، من وضع اليد على الأرض إلى هدم البنايات التي كانت تابعة لنادي البحر الأبيض المتوسط مرورا باقتلاع الأشجار وشق الطرقات... وتابعنا تعامل السلطات والمجلس الجماعي والوزارات المعنية مع هذا المشروع، وتابعنا المبادرات التي قامت بها لجنة الهيئات المدنية المتابعة لملف مدينة المزمة التاريخية الهادفة إلى الحيلولة دون إجهاز مشروع الشركة على هذا الموقع الأثري الهام... وكان لزاما علينا، بعد إطلاعنا على التصميم الهندسي الذي تنوي الشركة اعتماده لإنجاز مشروعها وعلى حيثيات أخرى، أن نتوجه إليكم بهذا النداء الذي نؤكد فيه على بعض من مواقفنا والذي نناشدكم من خلاله على ضرورة التحرك العاجل لجعل مشروع السواني مشروعا سياحيا دائما ومشروعا شفافا في تعامله مع سكان المنطقة ومتلائما مع خصوصياتهم الثقافية...

أيتها المواطنين، أيها المواطنون أيها المسؤولون والفاعلون

إن أزيد من 50 سنة من الحصار والتهميش والتفجير جعلت إقليم الحسيمة، شأنه في ذلك شأن باقي أقاليم الريف، يعيش أوضاعا اجتماعية مزرية ويعرف اقتصادا هشا وجعلته يتوفر على بنايات تحتية ضعيفة ومهترئة... أصبح معها الإقليم في حاجة ماسة إلى أعمال سياسة منصفة تتوخى تجاوز مخلفات الماضي وترتكز على مشاريع تنموية شاملة ومندمجة.

إن تأهيل ساحل الريف وإنجاز مشاريع سياحية على طول شواطئه يجب أن يرتكز على دراسات قبلية للبيئة وأن يحترم الخصوصيات الثقافية والموروث التاريخي، وأن تكون هذه المشاريع دائمة ومدرة لفرص الشغل.

إن الأرض التي سيقام عليها مشروع "السواني" كانت في ملكية سكان بلدة أجدير، الذين أعاروها للسلطات الاستعمارية الإسبانية سنة 1942 بموجب اتفاق مبرم بين الطرفين مدته 40 سنة، وفي بداية الستينيات طالب أصحاب الأرض من السلطات المغربية باسترجاع أراضيهم لكن دون جدوى، وبقي الوضع على ما هو عليه حتى استحوذت عليها إدارة المياه والغابات بطريقة يكتنفها الكثير من الغموض، ومع حلول سنة 2008 راجت أخبار عن أن الأرض أصبحت تحت تصرف الشركة العامة العقارية دون التشاور مع أصحابها الحقيقيين أو تعويضهم أو منح امتيازات لهم...

إن المساحة التي سيقام عليها مشروع "السواني" تعتبر جزءا من منطقة غنية بالأحداث التاريخية وحافلة بالأمجاد والانكسارات، ويتواجد فيها موقع أثري هام (مدينة المزمة التي تأسست كمرسى تابع لحاضرة انكور عاصمة إمارة انكور، ثم تطورت لتتخذ طابعا توفرت فيه كل مقومات المدينة الوسيطية)، مع إمكانية تواجدها مآثر أخرى موهلة في القدم قد يعود البعض منها إلى الفترتين الفينيقية والرومانية.

.../...

إن مشروع "السواني" الذي شرعت الشركة العامة العقارية في إنجازه، يهدد مجالا معروفا ببيئته الغنية والمتنوعة وبثرواته السمكية والفلاحية والغابوية، ويتواجد قرب شاطئ جميل وحوض بحري تتوالد فيه أنواع متعددة من الأسماك، وبالقرب من واديين كبيرين (غيس وانكور) وقبالة جزيرة انكور التي يحتلها الإسبان منذ 1673...

إن المشروع لم يشارك في إعداده سكان بلدة أجدير ومجلسها الجماعي والنسيج الجمعي المحلي، ولم تسبقه دراسات بيئية دقيقة ولا استبانات أركيولوجية... ولا يحدد الأخطار التي قد يحدثها بالمجال ولا كيفية التزود بالماء الصالح للشرب وبمياه أحواض السباحة ولا عن كيفية تصريف المياه العادمة. وكان لزاما على المسؤولين في السلطة والشركة أن تفتتح على السكان والجمعيات المدنية والمجالي الجماعية المعنية وأن تستمع إلى ملاحظات المهتمين والمتقنين... عبر لقاءات مباشرة، وكان لزاما عليها الاستعانة قبل إعداد تصميم المشروع بخبراء البيئة والمتخصصين في الآثار، عوض الإعلان عن المشروع من جانب واحد ثم الالتفاف على مطالب الساكنة والجمعيات بعقد لقاءات شكلية قبيل الشروع في التنفيذ.

إن الجهود التي قامت بها لجنة الهيئات المدنية المتابعة لملف مدينة المزمة التاريخية وبعض المنابر الإعلامية ومواقع الأنترنت ومقالات عدد من الباحثين والمهتمين ساهمت بشكل كبير في التعريف بالموقع وبأهميته وفي الضغط على المسؤولين في السلطة والشركة للتعاطي الإيجابي مع بعض من مقترحاتهم الموضوعية، وحالت إلى الآن دون المساس بموقع المزمة الأثري.

أيتها المواطنات، أيها المواطنون أيها المسؤولون والفاعلون

استحضارا لكل الحثيات المذكورة أعلاه، فإننا نجد أنفسنا مضطرين للتعبير عن رفضنا لمشروع "السواني" في صيغته الحالية التي تتنافى مع المعايير المعتمدة في إنجاز المشاريع السياحية المتكاملة، فالمشروع الذي تنجزه الشركة مشروع عقاري تجاري بامتياز (عبارة عن تشييد فيلات وشقق معدة للبيع) تحاول الشركة تمريره تحت يافطة السياحة، فالمشاريع السياحية الحقيقية هي تلك التي توفر فرص الشغل وتساهم في التنمية المستدامة وتحترم الخصوصيات، ونطالب بما يلي:

- أولاً: توقيف أشغال إنجاز مشروع "السواني" فوراً والكف عن اجتثاث الغابة.
- ثانياً: إيجاد صيغة قانونية لحل مشكلة الأرض وإشراك سكان بلدة أجدير في إعداد المشروع.
- ثالثاً: إزاحة المشروع من مكانه الحالي وإبعاده عن موقع مدينة المزمة التاريخية.
- رابعاً: إنجاز دراسات بيئية واستبانات أركيولوجية قبل إعداد التصميم النهائي للمشروع.
- خامساً: الانفتاح على النسيج الجمعي المحلي والمهتمين والمتقنين والأخذ بآراء وأفكار المصالح الخارجية لمختلف الإدارات والمجالس الجماعية المعنية.
- سادساً: الاعتناء بالموقع الأثري لمدينة المزمة، واعتبار المآثر التاريخية تراث إنساني يجب الحفاظ عليها، واعتبارها قيمة إيجابية للمشاريع السياحية وليس العكس.

إننا نحن المبادرين إلى إصدار هذا النداء والموقعين عليه، إذ نؤكد على هاته المطالب المشروعة، فإننا ندعو كل الفاعلين والإطارات المهمة بالشأن العام إلى تحمل مسؤولياتها التاريخية، ونعبر عن استعدادنا للعمل المشترك، ونعلن عن استمرارنا في متابعة هذا الملف من مختلف جوانبه (البيئية والأركيولوجية والثقافية والقانونية والتنموية...) وسنتخذ كل التدابير والخطوات الضرورية (مراسلة المسؤولين والهيئات الدولية، الاحتجاجات، تنظيم الندوات واللقاءات، اللجوء إلى القضاء...) لإقرار الحق.

الحسيمة في 09 غشت 2009

ملحوظة: النداء مفتوح أمام الجميع، وعلى الراغبات والراغبين في التوقيع عليه إرسال اسمهم الكامل ومهنتهم ورقم بطاقتهم الوطنية ومكان استقرارهم إلى العنوان الإلكتروني التالي:

Omar_lemallam@yahoo.fr

البيئة والتنمية المحلية للسكان بالريف الأوسط



اعتبرت الفعاليات المشاركة في أشغال الدورة الرابعة من البرنامج الذي ينفذه قطاع البيئة بالتعاون مع مركز الأنشطة الإقليمية لبرنامج الأعمال ذات الأولوية (CAR/PAP) التابع لبرنامج الأمم المتحدة للبيئة والمتعلق بتهيئة المناطق الساحلية، المناطق المطلّة على البحر الأبيض المتوسط تراث طبيعي وثقافي مشترك لشعوب المتوسط، ومن ثمّ وجب الحفاظ عليها واستغلالها لفائدة الأجيال الحالية والمقبلة، في إطار مشروع تهيئة المناطق الساحلية بالريف الأوسط، وذلك من خلال فرز سياق للعمل التشاركي في مشروع السواني السياحي.

كما أوصى اللقاء الذي انتهت أشغاله في الثلاثاء من الأسبوع الجاري على ضرورة إيجاد حلول لمشاكل ذات الأولوية فيما يخص مجالات البيئة والتنمية المحلية للسكان في المنطقة الساحلية المعنية، عبر تطبيق الأدوات القانونية لبرنامج الأنشطة بالبحر الأبيض المتوسط وكذلك الاستعانة بالمنهجيات والوسائل والتقنيات للإدارة المتكاملة للمناطق الساحلية قصد صيانة النظم الإيكولوجية الساحلية والموارد الطبيعية.

كما أوصى اللقاء بضرورة إنشاء منطقة ممنوعة البناء، اعتباراً من خط الماء الشتوي الأعلى، لا يقل عرضها عن 100 متر، والحد من التأثيرات السلبية على المنطقة الرطبة المعنية بمصب نهر عيس، كمشروع سد أفاسي لما قد ينجم عن كبح لحمولة عناصر الطمي المسؤولة عن الدور التنشيطي والايجابي في العمليات البيئية الساحلية من خلق وتجديد الحياة البحرية أي المخزون السمكي بحوض الحسيمة، والتي تساهم في أن واحد في تجديد الكتلان الرملية الشاطئية، ومنع تلوث البحر والماء والتربة، وكذلك الحفاظ والاعتناء بتراث الهندسة المعمارية المحلية كصون وحماية التراث الثقافي للمناطق الساحلية، وخصوصاً الأثري والتاريخي منه كمنطقة المزمة.

جلالة الملك يرأس مجلسا للوزراء

ذكر بلاغ للديوان الملكي أن صاحب الجلالة الملك محمد السادس، نصره الله، ترأس يومه السبت، سادس رجب 1431 هـ، الموافق 19 يونيو 2010، بالحسيمة، مجلسا للوزراء.

وفي مستهل أشغال هذا المجلس، وفي إطار العناية الخاصة، التي ما فتئ جلالته الملك يوليها للنهوض بالتنمية المندمجة والمستدامة للمناطق الشمالية للمملكة، لما تزخر به من مؤهلات اقتصادية وطبيعية وسياحية هامة، قدم السيد الطيب الشراوي، وزير الداخلية، عرضا حول إحداث وكالة خاصة بتهيئة واستثمار موقع بحيرة مارتشيكا بإقليم الناظور، تتولى الإشراف على وضع مخطط لتهيئة هذا الموقع، وتعبئة الموارد المالية الضرورية، وإنجاز الأعمال التعميرية به. وقد وافق المجلس على مشروع القانون والمرسوم المتعلقين بهذه الوكالة، اللذين تم إعدادهما طبقا للتعليمات الملكية السامية".

وفي نفس السياق، قدم السيد أحمد رضا الشامي، وزير الصناعة والتجارة والتكنولوجيات الحديثة، عرضا حول مشروع المنطقة الصناعية المندمجة بمرتيل، المختصة في قطاع ترحيل الخدمات، والذي سيتم إنجاز الشطر الأول منه على مساحة عشرين هكتارا، بتكلفة إجمالية قدرها تسعمائة (900) مليون درهم. وسيمكن هذا المشروع من توفير ثمانية آلاف (8000) منصب شغل، في أفق سنة 2015.

كما قدمت السيدة أمينة بنخضرة، وزيرة الطاقة والمعادن والبيئة والماء، عرضا تطرقت فيه للمؤهلات الكبرى للمنطقة الشمالية في مجال إنتاج الطاقة الريحية، ولاسيما المحطات المنجزة، وتلك التي في طور الإنجاز بطنجة وتطوان. وقد أبرزت أهميتها سواء في ضمان التنمية المستدامة للجهات الشمالية للمملكة، أو في النهوض بتفعيل البرنامج الوطني للطاقة الريحية، الذي يشكل دعامة أساسية للاستراتيجية الوطنية للنجاعة الطاقية، ولتنمية الطاقات المتجددة. وسيمكن هذا البرنامج الطموح من الرفع من إنتاج الكهرباء من مصدر ريحي إلى ألفي (2000) ميغاواط، وتغطية 10 في المائة من الطلب الوطني على الكهرباء.

إثر ذلك، يضيف البلاغ، تناول المجلس الوزاري بالدراسة والمصادقة على مجموعة من مشاريع القوانين والمراسيم، وعلى عدد هام من الاتفاقيات الدولية، الثنائية ومتعددة الأطراف.

وهكذا، وتنفيذا للتوجيهات الملكية السامية في مجال حماية البيئة، وافق المجلس على مجموعة هامة من مشاريع النصوص التشريعية والتنظيمية، تتعلق على الخصوص:

-بمنع استعمال أكياس البلاستيك غير القابل للتحلل، للحد من آثارها الوخيمة على البيئة وعلى صحة المواطنين.

-وبكيفية إعداد المخططات المديرية الخاصة بتدبير النفايات المنزلية والصناعية والطبية والصيدلية والفلاحية، وتحديد الحدود القصوى للفظ المواد الملوثة في الهواء، وكيفية مراقبتها .

-وبتهيئة الساحل وحمايته واستصلاحه، والمحافظة على التوازن البيولوجي والإيكولوجي، وعلى الرصيد الطبيعي للساحل، وكذا بوضع مخطط وطني، ومخططات جهوية لحماية المناطق الساحلية.

وفي المجال الاجتماعي، صادق صاحب الجلالة، أمير المؤمنين على مشروع مرسوم بصرف مكافأة للوعاظ العاملين بمختلف أقاليم المملكة، وعلى مشروع قانون بإحداث وتنظيم مؤسسة الحسن الثاني للنهوض بالأعمال الاجتماعية، لفائدة العاملين بالقطاع العمومي للصحة.

وعملا على توفير الآليات اللازمة للنهوض بالتنمية الاقتصادية والبشرية والاجتماعية والحكامة الجيدة، اعتمد المجلس عددا من النصوص، تهدف على وجه الخصوص إلى:

-استكمال الإطار التنظيمي لإقامة المجلس الاقتصادي والاجتماعي، بمرسوم يحدد شروط ومسطرة اقتراح وتعيين فئات أعضاء هذا المجلس، الموكل لكل من الوزير الأول، ورئيسي مجلسي النواب والمستشارين.

-خلق وكالة وطنية لمحاربة الأمية، تتولى تنفيذ مخطط وطني في هذا المجال.

-إحداث دوائر وملحقات إدارية بالجماعات القروية، لمواكبة مشاريع التنمية الاقتصادية والاجتماعية الكبرى، المتواجدة بهذه المناطق .

-مكافحة غسل الأموال وتغيير القانون الجنائي والمسطرة الجنائية، وباستكمال بنية السوق المالي الوطني وتأهيله، وكذا بإحداث نظام لتغطية عواقب الوقائع الكارثية والتأمين عليها، والمحاكم التجارية، وإحداث لجنة وطنية للتدابير الصحية والصحة النباتية، والصيد في المياه البرية.

كما تمت المصادقة، خلال هذا المجلس، على عدد من النصوص التشريعية والتنظيمية.

الجزيرة ريف

أنت في قلب الحدث

الرأي و الخبر في إطار من الإستقلالية و الموضوعية

المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية تنظم ندوة علمية بالحسيمة



الجزيرة - ريف : و.م.ع

أكد مدير المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية بالحسيمة السيد عمر عزوز، أمس الاثنين، على أهمية دور البحث العلمي في بلورة برامج بحث عملية منبثقة من واقع المنطقة مما يساهم في التكيف مع الإكراه المناخي والرفع من قدرات ساكنة المنطقة وتدبير الموارد المائية والمنظومة البيئية بغية التقليل من عواقب تأثير التغيرات المناخية. وشدد السيد عزوز، خلال ندوة علمية نظمتها المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية، بمناسبة الاحتفال بيوم الأرض، على ضرورة تظافر جهود جميع المهتمين بالمجال البيئي، من سلطات ومجتمع مدني وباحثين، لتعزيز قدرات ساكنة المناطق عبر برامج ومشاريع ودراسات ميدانية من شأنها المحافظة على المياه والمجال الساحلي والتربة والمجال

وأبرز أن المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية تعتبر مؤسسة نموذجية بتوفرها على تجهيزات علمية لتتبع الدراسات التقنية والاهتمام بالموارد المائية الجوفية ومعالجة جميع النفايات السائلة والصلبة بطرق علمية حديثة وحسب المعايير المعمول بها دوليا، مشيرا إلى أنه سيتم تكوين أطر كفاءة في ثلاثة مجالات تهم هندسة الإعلاميات والهندسة المدنية وهندسة البيئة، خاصة أن إقليم الحسيمة، الذي يمتاز بالتنوع الإيكولوجي والبيولوجي والمجال البحري والساحلي والجبال والغابات، يعتبر منطقة زلزالية كما يعرف ظاهرة انجراف التربة والفيضانات. من جهته، أكد والي جهة تازة-الحسيمة-تاونات عامل إقليم الحسيمة السيد محمد الحافي على أهمية تدبير الشأن البيئي بشكل تشاركي للحفاظ على المقومات البيئية واعتماد مقاربة جديدة وسريعة تأخذ بعين الاعتبار البعد البيئي، مبرزا أن هذا اللقاء يعتبر فرصة لتعميق النقاش من أجل العيش في بيئة سليمة وفي وسط بيئي متوازن وضمن أجيال

كما أبرز أن خصوصية المنطقة الطبيعية والجغرافية ستمكن الجميع من العمل في إطار برنامج واضح مندمج للتصدي لكل الظواهر التي يمكن أن تكون عائقا في مسار التنمية بالمنطقة، مشيرا إلى أن المدرسة والجامعة مكون أساسيين للتأسيس وبلورة استراتيجية محكمة من شأنها الحفاظ على البيئة. وأشار إلى أن المنطقة تزخر بمؤهلات طبيعية هامة (شريط ساحلي هام وجبال وأودية وغابات) والتي تتطلب من جميع المتدخلين المحافظة عليها وذلك بتشجير المناطق المتدهورة للحد من ظاهرة انجراف التربة والحفاظ على المراعي الطبيعية وتطوير الغطاء النباتي الطبيعي، ووقف قطع الأشجار والمحافظة على الماء من التلوث. من جانبه، قال الأستاذ عبد الحفيظ الشافي متخصص في البيولوجيا البيئية، في مداخلة له، إن قضية التغيرات المناخية أصبحت أحد أبرز هموم البشرية المثيرة للقلق، والتي شغلت اهتمام الباحثين والخبراء والمنظمات

الدولية المتخصصة، مشيرا إلى أن التوسع العمراني والنشاط البشري المتزايد خاصة الصناعي وما ينجم عنه من الغازات الدفينة يؤثر بشكل مباشر على المجال البيئي. وتحدث السيد الشافي عن مبادئ الإدارة المتكاملة للمناطق الساحلية وعناصرها وعن التنمية المستدامة للساحل المتوسطي ودور مجموعة من البرامج الدولية التي تهتم بالبيئة منها برنامج تهيئة الساحل ومخطط البحر الأبيض المتوسط، فضلا عن الاتفاقيات الدولية، مبرزا أن من أولويات العمل البيئي المحافظة على الموارد المائية والتخفيض من النفايات وتحسين تدبيرها وتحسين جودة الهواء وتخفيض التلوث الجوي والمحافظة على التربة والساحل.

من جانبه، تحدث الأستاذ محمد بدري عن المنظومة القانونية المتعلقة بالبيئة وعن العلاقة بين البيئة والتنمية المستدامة، مشيرا إلى ضرورة نهج سياسة اقتصادية في إطار احترام التوازن الايكولوجي وسن نصوص قانونية تنظم الساحل والجبال خاصة أن السواحل المغربية تعرف استثمارات كبرى متزايدة فضلا عن إنعاش السياحة القروية التي قد تساهم بدورها في تدهور البيئة. ونظمت المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية، بهذه المناسبة، معرضا علميا يضم ملصقات حول البيئة وتجهيزات علمية خاصة بالدراسات الجيوفيزيائية.

PV de réunion ACTION PILOTE SOAUNI 11/ 09 /2009

Non de l'association :	AGIR / Comité local Suivi Souani
Titre et numéro du Projet :	Action Pilote Souani
Date de la réunion :	Jeudi 11/ 09/ 09
Lieu de la réunion :	Local AGIR
Participants : Voir liste	Gouverneur : Mohamed Mhidia Chef de la division régionale d'urbanisme : Shoulli Mohamed KAIKAI Abdelouahid Neuf Membres du comité local de suivi Souani
Rapporteur :	KAIKAI Abdelouahid représentant AGIR
Ordre du jour de la réunion :	o Projet SOUANI



Principaux points discutés

- Site Al Mazemma
- Thématique environnementale
- Thématique socio-économique

Déroulement de la réunion :

Mr le wali a initié la réunion en remerciant les membres du comité de suivi du projet Soauni, en soulignant l'importance du rôle des ONGs pour une gestion participative du projet Soauni .
Quatre membres du comité local de Suivi de Souani ont pris la parole pour exprimer leurs préoccupations et craintes par rapport au projet Souani en cours, concernant les trois thématiques :

- o Le représentant de AGIR KAIKAI Abdalwahed qui a insisté sur l'application des articles GIZC dans le projet actuel et tout projet à venir.
- o Sur le point socio-économique M Lamaalam Omar et Mohamed El Yamine, ont insisté que le projet ne remplit pas la composante touristique (30%) il est purement Immobilier (70%) .

M le wali a notamment précisé l'importance du protocole GIZC dont il a eu connaissance grâce au projet PAC Rif Central pour remédier aux problématiques à thèmes environnementaux

Décisions prises

1. Mr le wali a affirmé que les travaux vont être arrêtés jusqu'à nouvelle réunion pour une meilleure concertation :
2. Il a affirmé avoir délimité le site en concertation avec la direction du patrimoine au Ministère de la culture
3. La direction du Patrimoine a signé une convention cadre avec la CGI pour la délimitation du site Al mazemma (1)
4. Thématique environnementale : Mr le Wali a assuré avoir donné toutes les directives pour que la CGI applique les articles du protocole GIZC spécialement celui concernant la zone des 100 mètres.
5. Thématique socio-économique : Mr le Wali a affirmé que le projet sera totalement changé et qu'il y aura une composante de développement touristique d'au moins (70%)

(1)_Mr Erbati fournira le contenu des actions de cette convention qui seront ajoutés au plan d'action de l'action pilote Souani déjà élaboré par nibani menioui et zine

